No 34054 – 109e ANNÉE – J.A. 2300 LA CHAUX-DE-FONDS ✆ (039) 211 135 1 fr 20 LUNDI 30 JANVIER 1989

MÉTÉO

Aujourd'hui: la couche de brouillard ou de stratus se formera à nouveau en plaine au nord des Alpes.

Demain: Le plus souvent du stratus sur le Plateau, s'abaissant sous forme de brouillard dès mercredi. Ensoleillé au dessus.

Lac des Brenets 750,03 m				Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel 428,97 m	8°	−3°	1000 m	8 h 01	17 h 31
				1 h 47	10 h 58

Fête à souhaiter: Martine

LE HCR EN CONFLIT AVEC LA SOMALIE
Plus de 140.000 réfugiés menacés par la famine ► 4

LA VOITURE CREUSE SON TROU
Neuchâtel: les parkings se multiplient ► 13

CHARTE DE QUALITÉ POUR LE PINOT NOIR
Le rouge neuchâtelois aura son appellation d'origine ► 13

L'AFRIQUE DU SUD MASQUE SA RÉPRESSION
Le pasteur Bill anime la journée contre l'apartheid à La Chaux-de-Fonds ► 15

L'Impartial

OPINION

Majorité neuchâteloise

Rupture dans la routine: ce printemps le corps électoral neuchâtelois sera confronté à un vrai choix de majorité entre la gauche et la droite.

En décidant de présenter trois candidats sur sa liste pour l'élection au Conseil d'Etat, le parti socialiste part véritablement à l'assaut du pouvoir! Surprise: il a donc suffi de cinq voix, vendredi soir, au congrès socialiste, pour basculer de l'indécision dans l'affirmation d'inscrire le candidat des petites formations, communistes et écologistes, Michel von Wyss, sur leur liste aux côtés de MM. Dubois et Matthey.

Cinq voix sur un total de 144 votes c'est peu, donc à gauche il faudra encore consolider les convictions. La confirmation des libéraux de s'apparenter avec les radicaux les a rendus muets comme des carpes sur les défauts et qualités de leur partenaire du centre. Leur opinion négative n'a pas changé mais ils ne l'expriment plus.

La décision socialiste va souder le centre-droit qui en avait bien besoin car désormais il y a danger.

Pour peu que l'on fasse cesser la campagne minable et sournoise conduite contre M. Jaggi par un quarteron de médecins et propagée par le journal du Bas, et la liste libérale-radicale aura retrouvé le poids qu'elle doit avoir pour affronter l'élection au Conseil d'Etat. Côté radical on soutiendra les deux libéraux maintenant que les libéraux doivent soutenir la candidature radicale de Mme Bouille, faute de quoi ils feraient le lit de la gauche.

Le centre-droit pourrait caresser l'idée de retrouver un second siège radical mais le risque est grand de présenter un quatrième candidat: selon sa valeur il pourrait bousculer l'ordre établi et provoquer une crise interne.

En accueillant sur leur liste un candidat beaucoup mieux formé que ne le laisse penser son identité professionnelle de «marchand d'olives», les socialistes espèrent draguer dans les eaux troubles de l'extrême-gauche communiste, révolutionnaire et auprès de tous ceux, hors parti, qui sont de plus en plus séduits par l'alternative écologique en faveur de qui militent de nombreux arguments dans l'actualité quotidienne.

Le corps électoral devra faire preuve de cohérence s'il ne veut pas engendrer dans les urnes une majorité au gouvernement, différente de celle du Parlement.

Cette cohérence est le premier enjeu des élections faute de quoi le canton de Neuchâtel se mettra entre parenthèses durant quatre années... alors que tout est à faire dans la turbulence de très rapides évolutions!

Gil BAILLOD

Réduire la dette du tiers monde

Davos: la communauté internationale a changé de langage

Pour la première fois, il y a accord au sein de la communauté internationale sur la nécessité de réduire la dette du tiers monde, a affirmé hier l'ancien premier ministre français, Raymond Barre.

En sa qualité de président du symposium économique de Davos, M. Barre faisait la synthèse des discussions engagées au cours du week-end avec les dirigeants politiques réunis dans la station de sports d'hiver des Grisons. «J'ai été favorablement impressionné par le changement de langage constaté», a-t-il dit, soulignant que la notion de réduction de la dette n'avait jamais été admise jusque là.

FUITE DE CAPITAUX

Le «très intéressant lien» établi entre la réduction de la dette, la révision des politiques nationales des pays en voie de développement (PVD) et le problème de la fuite des capitaux.

Il a en effet été souligné la nécessité pour les PVD de poursuivre leurs ajustements structurels par une réduction du secteur public, une meilleure gestion de leurs budgets et la fixation de prix et de taux de change réalistes, et d'ouvrir leurs marchés pour bénéficier à leur tous de nouveaux débouchés.

Il est indispensable, dans le même temps, que les PVD s'engagent dans des politiques propres à rétablir la confiance et à enrayer la fuite des capitaux.

STRATÉGIE GLOBALE

L'approche cas par cas sera maintenue, tout en s'intégrant dans une stratégie globale, qui reste encore à fixer. L'idée nouvelle consistera à prendre en compte non seulement la situation des pays débiteurs, mais aussi celle des créditeurs.

Il faudra donc trouver des formules adaptables aux diverses situations et tenir compte également du jugement du marché. M. Barre a en effet expliqué que les pays qui avaient opté pour une politique économique jugée efficace par le marché y trouvaient plus facilement des bailleurs de fonds.

La nouvelle stratégie devra être conçue de manière à transférer les bénéfices aux PVD, alors que jusque là les banques ont été les principales bénéficiaires des opérations.

L'ancien premier ministre français ne s'est pas directement prononcé sur la proposition du président-élu du Venezuela, Carlos Andres Perez, de créer une «agence multilatérale pour gérer la dette», mais a indiqué que l'on pouvait faire appel aux institutions existantes ou en créer une nouvelle.

IMPORTANCE DE LA TECHNOLOGIE

Sur le deuxième volet des échanges auxquels ont participé les représentants de plus de 50 pays - le commerce -, M. Barre a indiqué que l'accent avait été mis sur l'importance de la technologie dans le développement futur des échanges commerciaux.

Un commerce essentiellement axé sur trois blocs (CEE, USA, Japon) est apparu comme une notion «plutôt illusoire» pour des raisons économiques et politiques.

(ats,afp)

«A bas le traître»

Walesa se fait chahuter par des jeunes

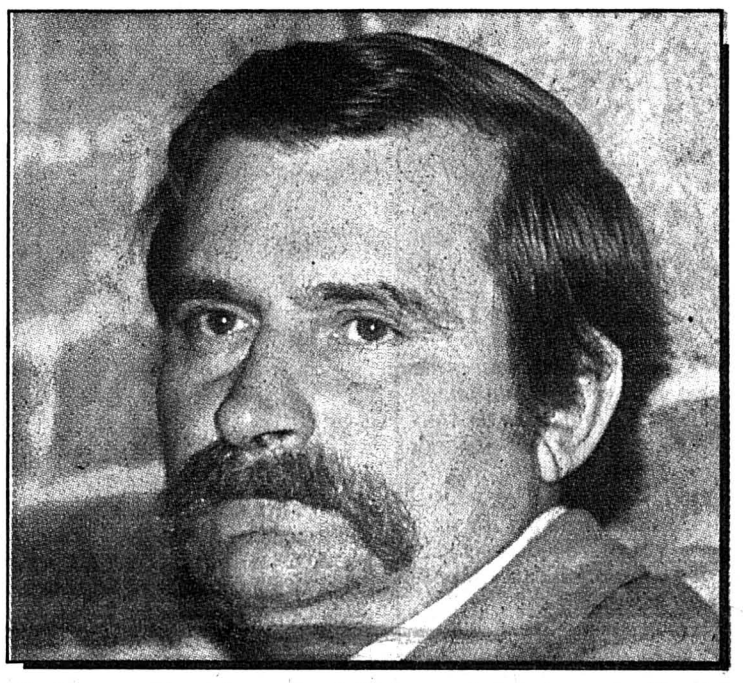

C'est la première fois que Lech Walesa est ouvertement critiqué à propos des négociations avec les autorités communistes. (ap)

Le président du syndicat dissous Solidarité, Lech Walesa, s'est fait chahuter hier par des jeunes Polonais aux cris de «A bas le traître», lors de son allocution dominicale à Gdansk, ont indiqué des témoins.

Des dizaines de jeunes ont salué par le slogan «Pas de compromis avec les tueurs» les propos de Walesa, déclarant que Solidarité devait saisir la chance de changement qui s'offrira lors des prochaines négociations avec les autorités communistes.

La «table ronde» du 6 février doit également fixer les termes de la légalisation du syndicat interdit depuis sept ans, dans le cadre d'un projet de pacte entre le gouvernement et l'opposition afin de surmonter la crise économique, sociale et politique à laquelle est confrontée la Pologne.

Toutefois, cette proposition a été accueillie par l'opposition de certains ultras anti-communistes de Solidarité ainsi que d'autres organisations minoritaires qui refusent de reconnaître la légitimité du régime communiste en Pologne.

Une trentaine de membres de Solidarité de Gdansk, conduits par l'ex-bras droit de Walesa, Andrzej Gwiazda, l'ont récemment accusé d'avoir usé de méthodes dictatoriales pour imposer sa volonté au syndicat.

C'est pourtant la première fois que Walesa se fait ouvertement critiquer pour avoir accepté de négocier avec les autorités lors d'un rassemblement public.

Des témoins ont indiqué que les jeunes avaient brandi des banderoles au nom de l'organisation ultra-radicale Dym, du Mouvement pour une société alternative ainsi que du groupe pacifiste Liberté et Paix.

Walesa a déclaré devant 3000 personnes qu'il ne faisait pas confiance aux autorités communistes mais que les Polonais devaient saisir la chance de ces pourparlers – aussi mince soit elle – pour réaliser quelque chose de positif.

(ats, reuter)

Déjà de l'or en vue

Début réussi de Vreni Schneider aux CM de ski alpin

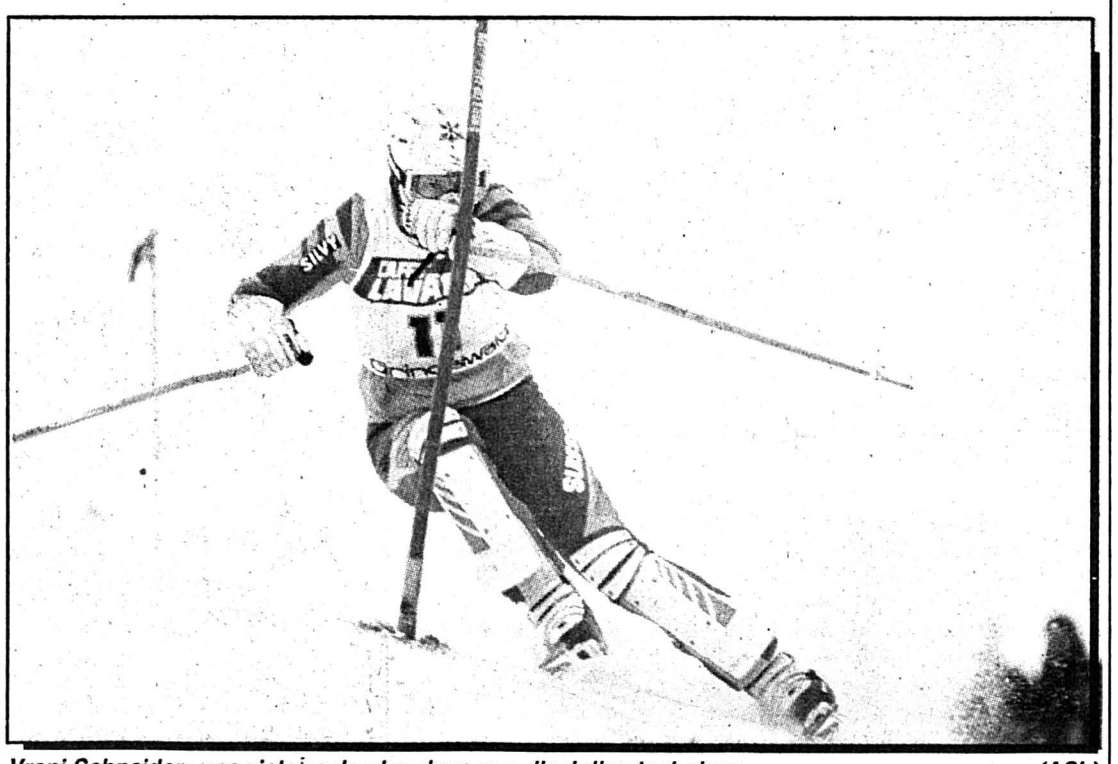

Vreni Schneider: une victoire de plus dans une discipline technique. (ASL)

SPORTS 6 - 7 - 8 - 9 - 11 - 12

Cyclone à la Réunion

Au moins 52 blessés

Le passage du cyclone Firinga, à la Réunion (île française de l'océan Indien), a fait au moins 52 blessés, dont certains grièvement atteints, mais on n'a dénombré aucun mort, indiquaient hier les autorités françaises.

Ce dernier bilan, parvenu à Paris à 15 h, a été communiqué par le ministère des Départements et Territoires d'outre-mer.

Le cyclone, qui a touché la côte est peu avant 9 h (heure suisse), a notamment frappé la moitié ouest de l'île, où les vents soufflaient à 200 km/h, avec des pointes de 250 km/h.

La population s'est vu interdire de quitter son domicile par une alerte maximum déclenchée dimanche à 1 h (heure suisse).

De nombreuses maisons ont été soufflées par les vents, privant d'abri plusieurs milliers de personnes qui ont été prises en charge dans les mairies et autres lieux publics.

Par ailleurs, de nombreux poteaux électriques ont été emportés, privant de courant les deux tiers des 130.000 abonnés et de nombreuses routes ont été submergées par les pluies, tandis que les liaisons téléphoniques avec la métropole sont coupées depuis la matinée. (ats, afp)

L'Impartial L'espace vital de vos annonces

L'Impartial

L'ÉVÉNEMENT

Castro figé dans le passé

Depuis l'automne dernier, Américains et Soviétiques discutent de la crise des missiles à Cuba, en 1969. Et, curieusement, il n'y a aucune confrontation.

Au mois de novembre, une délégation américaine s'est rendue à La Havane, où elle a été traitée somptueusement.

Au début de 1989, Castro a relâché des prisonniers politiques et a promis d'en libérer plus de deux cents autres qu'il refusait jusqu'ici obstinément de laisser partir.

A la fin de la semaine passée, des Cubains et des Américains se sont rencontrés à Moscou.

En août, les soldats de Castro commencent à quitter l'Angola.

Tous ces faits font-ils augurer un rapprochement entre Washington et La Havane?

Il n'y a guère de doute que l'URSS le désirerait, ne serait-ce que pour soulager son économie.

Certes, les 4 à 5 milliards de dollars dont le Kremlin gratifie bon an mal an son barbu sud-américain, ne représentent pas le Pérou, mais une diminution ne serait pas dédaignable. Et dans cette perspective, un adoucissement de l'embargo américain arrangerait bien les choses.

En revanche, Fidel Castro vieillit mal. Le départ de Che Guevara et trente années de règne ont ratatiné son imagination, les initiatives de Gorbatchev l'irritent. Il aimerait mieux fossiliser son régime dans un stalinisme bon teint.

Est-ce à dire qu'il n'y aura pas, en conséquence, beaucoup d'évolution dans les relations américano-cubaines?

D'aucuns estiment que la fermeté dont Washington a toujours faitp?reuve à l'égard de Castro n'a que contribué à le conserver dans le sillage de l'URSS. Dès lors, une plus grande souplesse pourrait l'en éloigner.

Cette analyse paraît toutefois contestée par la majorité des Amércains, qui semblent penser qu'aussi longtemps que Castro sera au pouvoir, rien ne changera fondamentalement.

Tout au plus, des négociations sectorielles pourraient-elles être envisagées, dans le domaine des droits de l'homme, sur certains problèmes économiques. Mais qu'auraient les Etats-Unis à y gagner? D'autant plus que Moscou tient à maintenir ses liens privilégiés avec La Havane, quelles que soient ses réticences à l'égard de la doctrine de Castro.

Ainsi donc, le maintien du statu-quo reste-t-il probable.

Déjà La Havane a réussi à obtenir du Ghana l'autorisation d'utiliser Accra comme base de transit pour le rapatriement de ses mercenaires en Angola. Elle pourrait s'en servir pour accroître son aide militaire à Addis-Abeba. Ce n'est pas cela qui renforcera la confiance!

Willy BRANDT

Menaces sur l'Ouest

Les Etats-Unis exigent un soutien accru de leurs alliés

Le secrétaire américain à la Défense désigné, John Tower, a déclaré hier que la nouvelle administration demanderait à ses alliés de l'OTAN de la soutenir davantage dans la politique globale des Etats-Unis.

Tower a précisé que l'administration du président George Bush réclamerait un soutien allant au-delà des frontières de l'Europe pour l'aider à faire face aux crises et menaces pesant sur l'Ouest.

S'exprimant lors d'un séminaire sur la défense occidentale à Munich, Tower a ajouté que les partenaires européens de Washington pourraient notamment fournir leur aide pour l'aider à renforcer la sécurité des pays amis du tiers monde, la Tunisie et l'Egypte par exemple. Ces pays, a-t-il poursuivi, sont menacés par le dirigeant libyen Muammar Khadafi, «ses visées expansionnistes et sa capacité militaire conséquente».

Tower, nommé à son poste la semaine dernière, a affirmé que les Etats-Unis attendaient également que l'Europe et le Japon partagent devantage le poids de la dette du tiers monde.

Les suggestions de Tower devraient être entendues avec inquiétude par les pays d'Europe occidentale qui répugnent à participer aux activités militaires des Etats-Unis en dehors des zones de l'OTAN, notent les experts.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner, a estimé hier à Munich que l'Alliance atlantique devait prendre en compte l'éventualité d'un échec du numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev et de sa politique de réformes.

Malgré les mesures de désarmement annoncées par les pays de l'Est, «nous ne pouvons pas fonder notre sécurité sur une personne et sur des intentions», a-t-il souligné lors d'un colloque sur la politique de défense atlantique. «Le processus de réforme en Union soviétique n'est en aucune manière irréversible», a-t-il ajouté devant quelque 170 hauts responsables politiques et militaires de l'Alliance atlantique participant au 26e symposium annuel «Wehrkunde» organisé par une revue militaire munichoise.

Il a plaidé dans ce contexte pour un remplacement des missiles nucléaires sol-sol à courte portée Lance de l'OTAN stationnés en Europe par des armes plus modernes, éventuellement air-sol et d'une portée allongée, car «le processus de modernisation en Union soviétique se poursuit», selon lui. Le pacte de Varsovie a dix fois plus d'armes nucléaires à courte portée que l'OTAN, a-t-il dit.

D'autre part, le secrétaire d'Etat ouest-allemand aux Affaires étrangères, Helmut Schaefer, a promis hier l'ouverture d'une enquête sur des allégations américaines selon lesquelles l'Iran se serait procuré des substances lui permettant de fabriquer des armes chimiques par son ambassade à Bonn.

M. Schaefer a déclaré à la presse que la réputation de l'industrie ouest-allemande avait souffert de l'assistance fournie par plusieurs compagnies à la Libye et a d'autres pays pour la fabrication d'armes chimiques.

On a appris encore que les autorités ouest-allemandes ont donné au printemps 1984 leur accord à la société Degussa pour la livraison à l'Inde de 95 tonnes de beryllium (Be), un métal utilisé pour déclencher la fission comme la fusion nucléaires, révèle l'hebdomadaire Der Spiegel à paraître aujourd'hui.

Le beryllium figure sur la liste des produits dont l'exportation vers les zones de tension est soumise à un strict contrôle et doit obtenir l'autorisation formelle de l'Office fédéral de l'économie (BAW), à Eschborn (centre), dépendant du ministère de l'économie à Bonn. Une «grande partie» des 95 tonnes en beryllium provenaient des Etats-Unis, qui venaient d'interdire en juin 1983 toute exportation en liaison avec la technologie nucléaire vers l'Inde, affirme l'hebdomadaire.

(ats, reuter)

John Tower: un soutien accru de la part des alliés. (Bélino AP)

Afghanistan: violents combats

Une confirmation venue de Kaboul

Un haut fonctionnaire afghan a confirmé hier la mort de civils dans les combats violents engagés en début de semaine contre les unités d'Ahmad Shah Massoud sur la route du Salang, reliant Kaboul à l'URSS au nord de l'Afghanistan.

Vingt-cinq civils ont été tués dans les combats qui se sont déroulés au sud du tunnel du Salang, a-t-il indiqué à l'AFP. «Un ordre d'évacuation avait été donné quatre heures avant l'offensive des forces afghanes», a-t-il ajouté. Il a cependant formellement démenti et qualifié de «pure propagande» les informations de sources occidentales en provenance d'Islamabad, selon lesquelles il y avait eu des centaines de victimes civiles et que les chars soviétiques avaient roulé sur des cadavres.

Il a également affirmé que seule l'armée afghane avait été engagée dans les affrontements. «Il s'agissait pour nous de démontrer que nous étions capables d'assurer le contrôle de la route», a-t-il dit.

La route du Salang, longue au total de 500 km, est la seule voie reliant Kaboul à la frontière soviétique. Et c'est par elle que doit se faire en milieu de semaine le retrait soviétique.

On avait indiqué samedi de source soviétique à Kaboul que l'artillerie soviétique avait appuyé l'attaque afghane et que des bombardements aériens avaient eu lieu, sans spécifier s'il s'agissait de l'aviation soviétique ou afghane.

(ats, afp)

Seule l'armée afghane a été engagée dans les combats. (Bélino AP)

Percée de l'extrême-droite

Surprise à Berlin-Ouest

L'extrême-droite a effectué une percée aussi spectaculaire qu'inattendue hier sur la scène politique ouest-allemande à l'occasion des élections à la Chambre des députés de Berlin-Ouest, tandis que la coalition de centre-droit au pouvoir depuis 1981 dans la ville divisée perdait la majorité, selon les estimations des chaînes publiques de télévision.

L'union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl a perdu, selon ces estimations, environ dix points de pourcentage par rapport aux dernières élections locales de 1985, tandis que son allié, le parti libéral (FDP) du ministre des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, tombait vraisemblablement sous la barre des 5% en dessous de laquelle un parti perd sa représentation au Parlement.

La gauche ouest-berlinoise avait vraisemblablement, selon ces estimations, une majorité absolue des sièges à la Chambre des députés, avec autour de 37 à 37,9% des suffrages pour le parti social-démocrate SPD (32,4% en 1985) et entre 11,6 et 12,6% pour les écologistes-pacifistes de la Liste alternative (10,6% en 1985).

Le parti des Républicains (extrême-droite), qui a fait campagne contre l'immigration et la drogue, apparaît comme le grand vainqueur de ces élections avec un score proche de 8% selon ces estimations.

Le bourgmestre-régnant de Berlin-Ouest, Eberhard Diepgen (CDU), a concédé sa défaite hier soir en déclarant qu'il «félicitait le parti social-démocrate». Le chancelier Kohl, qui est président fédéral de la CDU, a parlé d'une «lourde défaite».

Le parti social-démocrate, qui semble être la clé de toute coalition, devra choisir entre gouverner avec la CDU ou avec la Liste alternative. La tête de liste SPD, Walter Momper, a souligné hier soir qu'il n'était personnellement pas favorable à une alliance avec la Liste alternative, tandis que le bourgmestre-régnant, M. Diepgen, n'excluait pas une alliance de la CDU avec le SPD.

(ats, afp)

Tapie dans le mille

Election à Marseille

Bernard Tapie, candidat soutenu par le Parti socialiste, a remporté hier soir l'élection législative partielle de la 6e circonscription de Marseille, a indiqué son entourage.

Bernard Tapie a obtenu 18.478 voix sur 36.333 suffrages exprimés, contre 17.855 au député invalide Guy Teissier (UDF).

Au deuxième tour du mois de juin, Guy Teissier avait obtenu 22.450 voix (50,09%), contre 22.366 à Bernard Tapie (49,9%).

(ats, reuter)

Pour la suprématie blanche

Nouveau mouvement fasciste en Afrique du Sud

Un mouvement fasciste militant pour la suprématie des Blancs en Afrique du Sud est né samedi d'une scission au sein d'un parti d'extrême-droite afrikaner.

Le Boere Vryheidsbeweging (BVD, mouvement de libération afrikaner) a été fondé par trois dirigeants dissidents et une centaine d'anciens membres de l'organisation paramilitaire d'Eugène Terre Blanche, l'Afrikaner Weerstandsbeweging (AWB, mouvement de résistance afrikaner).

Les fondateurs, qui avaient tenté d'évincer Terre Blanche de l'AWB, ont déclaré dans un communiqué qu'ils «libéreraient la nation afrikaner de la domination étrangère en créant une patrie séparée».

(ats, afp, reuter)

LE MONDE EN BREF

JÉRUSALEM. — M. Fayçal Husseini, un des principaux leaders palestiniens des territoires occupés qui a été libéré dimanche après six mois de détention préventive, a estimé à sa sortie de prison que «certains dirigeants israéliens» commençaient à s'engager dans la «bonne direction», tout en rejetant le plan de paix présenté récemment par le ministre de la Défense, Yitzhak Rabin.

GORBATCHEV. — Le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev a le soutien d'une large majorité des Moscovites, mais beaucoup se disent inquiets parce qu'ils ne savent pas où la Perestroïka va les mener, selon un sondage soviétique publié dans le quotidien new-yorkais Daily News de dimanche.

CANNES. — Six militants d'extrême-droite, qui ont reconnu avoir perpétré cinq attentats racistes ou anti-communistes sur la Côte d'Azur depuis 1985, ont été arrêtés à Nice et à Cannes. Ces six personnes sont en particulier accusées d'avoir commis un attentat à l'explosif qui avait fait un mort — un travailleur roumain — et onze blessés le 19 décembre dernier à Cagnes-sur-Mer dans un foyer de travailleurs immigrés.

DUBLIN. — L'IRA s'est engagée dimanche à tenir compte d'un appel lancé la veille par le chef de l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise qui a réclamé plus de prudence dans les attentats en Irlande du Nord, ou 23 civils ont été tués par erreur.

VARSOVIE. — Des données très complètes sur l'état des forces militaires à l'est et à l'ouest de l'Europe, établies par le comité des ministres de la Défense du Pacte de Varsovie et faisant apparaître une quasi parité entre les forces du Pacte et de l'OTAN, ont été publiées hier soir par l'agence de presse polonaise PAP.

BUDAPEST. — Une hausse «considérable» des prix d'une série de produits alimentaires, notamment de luxe dont les prix ne sont pas réglementés, entrera en vigueur aujourd'hui en Hongrie.

BAGDAD. — Le président irakien, Saddam Hussein a annoncé hier que son pays acceptait la formation d'une «commission militaire mixte» avec l'Iran, chargée de consolider le cessez-le-feu, ainsi que la levée de son embargo, en vigueur depuis 1980, sur le survol de son territoire par les avions civils desservant l'Iran.

Nouveauté mondiale! Le four à supra-micro-ondes Miele

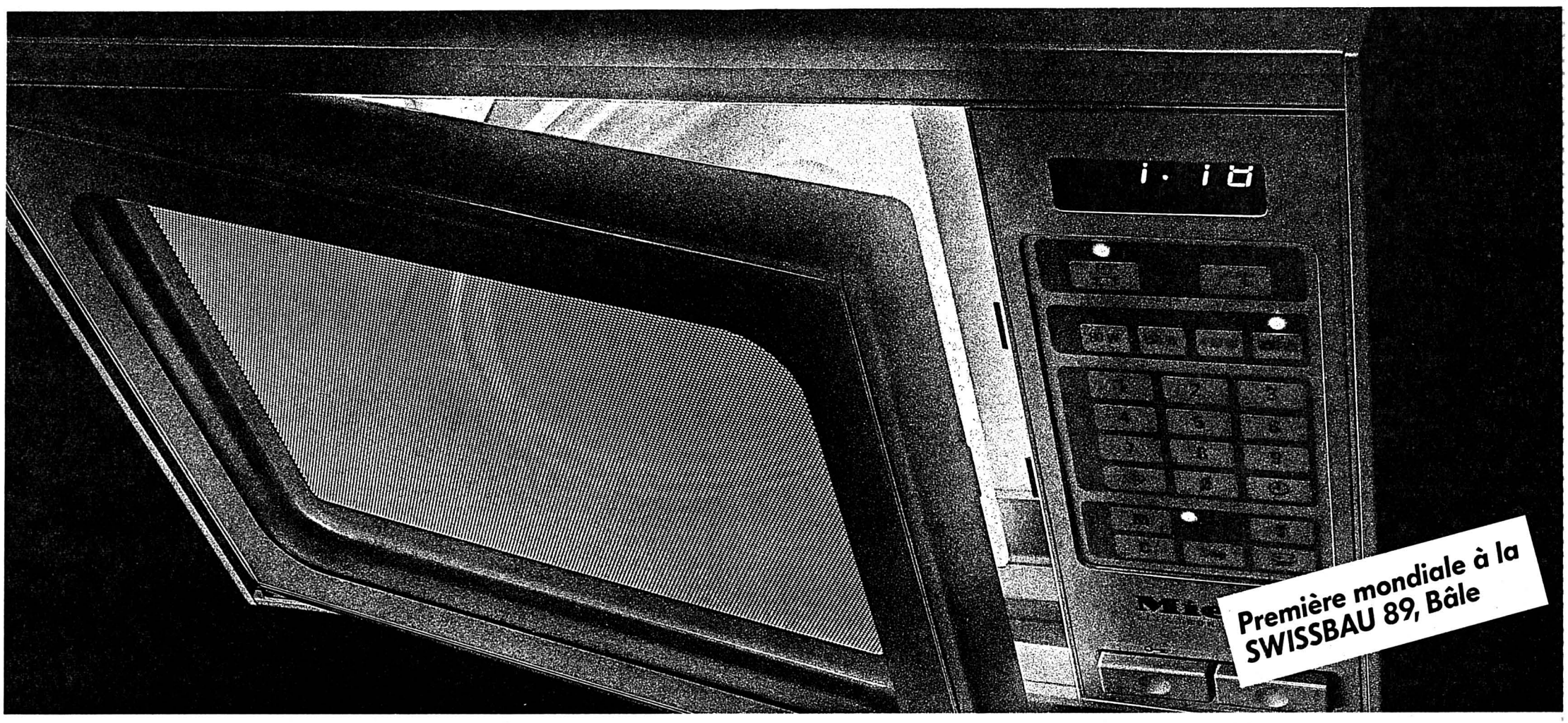

Le seul à plaque tournante et répartisseur d'ondes

Une combinaison exceptionnelle en un seul et même appareil! Grâce au système Duplomatic Miele doté d'un répartisseur d'ondes, vous pouvez à présent utiliser la surface de cuisson en entier tout en profitant des avantages de la plaque tournante. Celle-ci peut être mise en marche ou arrêtée à votre guise. A vous de choisir le mode de cuisson selon le genre et la quantité des aliments enfournés. Le four à supra-micro-ondes Miele vous fait aussi gagner du temps et réaliser des économies d'énergie.

Made by Miele

Les fours à supra-micro-ondes sont fabriqués en Allemagne dans les centres de production Miele les plus modernes. Toutes les conditions sont réunies pour vous garantir un standard élevé de qualité et de longévité. La marque Miele, de haute fiabilité, vous assure en outre que les appareils sont continuellement soumis, en cours de fabrication, à des examens qualitatifs et fonctionnels.

Pour un nouveau confort culinaire

Choisissez vous-même la commande préférée: mécanique par boutons ou électronique par touches. Si vous cherchez un appareil capable de dorer vos gratins, le four à supra-micro-ondes Miele répond à vos désirs. Le système automatique de dégel et de sélection abrégée ainsi que le programmateur électronique vous ouvrent de nouveaux horizons gastronomiques. Découvrez, en avant-première, ce nouveau magicien du confort culinaire à la Swissbau 89 à Bâle, halle 311, stand 651.

Miele

Un choix pour la vie

001525

Du nouveau au
CHURCHILL PUB
La Chaux-de-Fonds
Ouvert le matin dès 7 heures 140030

Nous demandons à acheter
Horlogerie ancienne
montres, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie (par exemple: livres d'A. Chapuis).
Christophe Grimm
Rue du Weissenstein 5
2502 Bienne, **032/41 19 30**
300003

● vacances - voyages

Seuls nos prix résistent...
à la flambée!

VOYAGEZ EN ÉGYPTE AVEC NOUS

du 14 au 19 mai 1989

Fr. 1545.–

Votre visite s'impose

MAYOR MAURON VOYAGES S.A.
Léopold-Robert 68
012016 La Chaux-de-Fonds – ✆ 039/23 93 22

Publicité intensive, publicité par annonces

● autos - motos - vélos

Ford Bronco V6 4x4

142 ch sur route – 142 ch hors route,
boîte automatique,
climatisation et traction intégrale
enclenchable par «Touch-Control»

37 900.– 012007

Ford LE BON CHOIX

GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

Ford

Je me suis fait un espace sur cette page...

Peut-être pourrais-je me le créer au sein de votre équipe, entreprise, société.

Dame, quarantaine, en emploi. Formation d'employée de commerce CFC, consciencieuse, discrète, sens de l'organisation, connaissance de l'ordinateur, apte à se recycler, ouverte au domaine social basé sur une formation en cours.

Si ce profil vous interpelle, contactez-moi par écrit sous chiffres 28-460175 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds; je suis disposée à examiner vos propositions.

460175

L'Impartial

Le HCR en conflit avec la Somalie

Plus de 140.000 réfugiés menacés par la famine

Privés depuis un mois de l'aide alimentaire du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), les réfugiés éthiopiens dans le Nord de la Somalie auront épuisé leurs stocks de nourriture d'ici la mi-février. Le HCR pose deux conditions à la reprise de son aide: que l'armée somalienne cesse de recruter des réfugiés et que les secours ne soient plus détournés par les autorités somaliennes au profit de ses troupes.

Une enquête de

Burton Bollag

Le Suisse, Jean-Pierre Hocké, Haut Commissaire aux réfugiés, s'est fâché tout rouge en décembre dernier. La Somalie restait sourde à tous les avertissements que lui lançait le HCR depuis six mois. Elle continuait de piocher dans les cargaisons de nourriture destinées aux réfugiés. Le 23 décembre, Hocké a déterré la hache de guerre: dans une lettre au gouvernement de Mogadiscio, il l'informait de la suspension de l'aide du HCR. Une confrontation sans précédent dans l'histoire de l'organisation humanitaire.

LA FAMINE EN FÉVRIER

Dimanche dernier, la Somalie a accusé le HCR d'amener 400.000 réfugiés au bord de la famine. «Les conséquences seront catastrophiques», craint Mogadiscio. Au siège du HCR à Genève, on admet que la situation alimentaire est critique, que les camps de réfugiés situés dans le Nord du pays seront à court de vivre dans 2 ou 3 semaines s'ils ne sont pas réapprovisionnés. Grosse divergence, toutefois, sur le nombre de réfugiés. Le HCR n'a recensé que 140.000 réfugiés dans les camps qui n'ont pas été militarisés. Les réfugiés éthiopiens en Somalie ont fui leurs villages en 1977, après le début de la guerre de l'Ogaden, cette province éthiopienne revendiquée par la Somalie. L'an dernier, un traité de paix a été signé entre la Somalie et l'Ethiopie.

RÉFUGIÉS-SOLDATS

En mai dernier, la Somalie a lancé une vaste offensive contre les rebelles du Mouvement national somalien (MNS), basé dans le Nord du pays. Histoire de renforcer ses troupes, l'armée somalienne n'a pas hésité à recruter des réfugiés pour lutter contre le MNS. Sur les 15 camps de réfugiés dans le Nord du pays, six «camps armés» sont impliqués dans des activités militaires, selon le HCR. Difficile de dire combien cela représente de réfugiés-soldats.

Depuis le début de l'offensive, le HCR n'a plus été à même d'assurer l'acheminement de son aide alimentaire, une fois débarquée au port somalien de Berbera. Là, l'aide devait être remise aux autorités somaliennes qui prenaient en charge le transport et la distribution. En réalité, dès le mois de juin, elles en ont utilisé une bonne partie pour nourrir les réfugiés qu'elles avait enrôlés.

HOCKÉ EN FOURRIER?

La situation est devenue intenable pour le HCR, qui se voit mal en fourrier de l'armée somalienne. Un grave dilemme s'est posé aux responsables de l'organisation humanitaire. Jean-Pierre Hocké tranche le 23 décembre en annonçant la suspension de l'aide. Deux raisons à cette décision: l'armement des réfugiés et l'impossibilité de contrôler la distribution de l'aide. Dans sa lettre au gouvernement somalien, Hocké exige que l'aide puisse être acheminée via Djibouti, pays voisin, vers les camps de réfugiés qui se trouvent autour de la ville de Boroma, près de la frontière éthiopienne. Cet itinéraire, qui évite les zones de combat, offre de meilleures possibilités de surveillance internationale.

Les opérations de secours en Somalie constituent un des plus importants programmes du HCR. Il coûte entre 60 et 75 millions de dollars chaque année depuis 10 ans. Pour la Somalie, un des pays les plus pauvres du monde, cette aide est très précieuse. Tellement d'ailleurs que Mogadiscio a tendance à voir double – comme d'autres pays – quand il s'agit de compter ses réfugiés. Le gouvernement somalien estime officiellement à 840.000 le nombre total de réfugiés. En privé, les fonctionnaires du HCR confessent qu'il faut sans doute diviser ce chiffre par deux.

(BRRI)

Europe: un «arrêt de mort»

Les petits paysans demandent la démission de Jean-Claude Piot

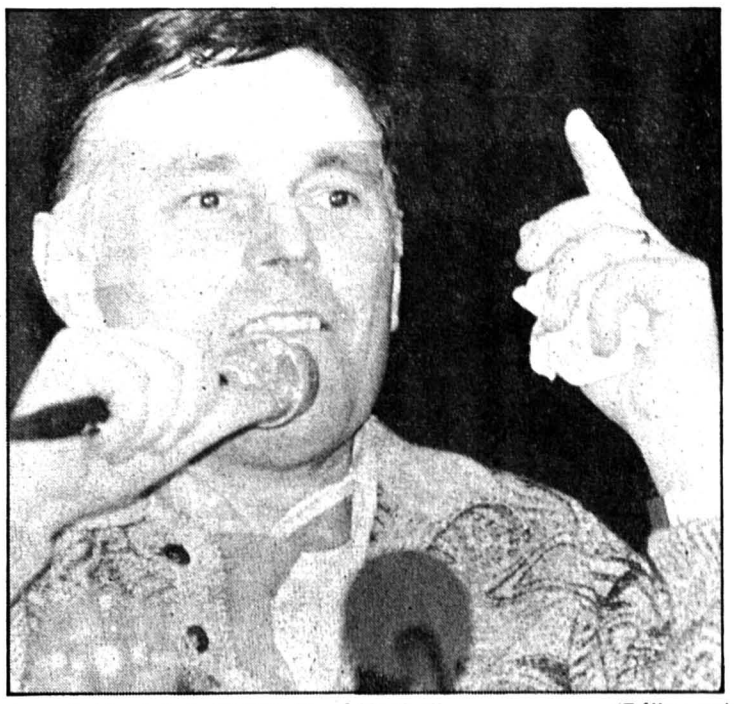

Le président de la VKMB, René Hochuli. *(Bélino ap)*

Lors de sa réunion annuelle hier à Aarau, l'Association suisse pour la défense des petits et moyens paysans (VKMB) a approuvé à l'unanimité une résolution reprochant aux gouvernement de mener une politique défavorable envers les paysans, alors même que la situation économique est dans l'ensemble bonne. La VKMB demande en outre la démission «volontaire et rapide» du directeur de l'Office fédéral de l'agriculture Jean- Claude Piot.

Les exigences de M. Piot, qui veut une agriculture orientée vers l'Europe, sont un arrêt de mort pour les exploitations agricoles familiales, petites ou moyennes, de Suisse. Il est temps que M. Piot, qui ne défend que les grandes exploitations, se retire, écrit la VKMB. Les décisions prises sur les prix au début de l'année par le Conseil fédéral sont une «gifle pour les petites et moyennes exploitations», poursuit l'association.

Dans une deuxième résolution, la VKMB appelle le Parlement à rejeter le projet Kopp sur le droit foncier rural, qui entraînerait selon elle la disparition de 50.000 exploitations familiales. Le Parlement devrait prendre comme base légale l'avant-projet élaboré par la commission d'experts Zimmerli. (ats)

Cava fait un tabac

Rapport de la Division mécanisée 1 à Lausanne

Fer de lance du Corps d'armée de campagne 1, la Division mécanisée 1, commandée par le divisionnaire Daniel Jordan, a tenu son 24e rapport samedi au Palais de Beaulieu à Lausanne. Quelque 700 officiers de tout grade et divers invités assistaient à cette manifestation.

Les feux ont été ouverts par le commandant de corps Eugen Lüthy, chef de l'état-major général, qui a souhaité que les cadres fassent preuve de plus de réalisme lors des exercices avec la troupe et donnent de l'ennemi une image résolument moderne.

Dans le chaos qu'est devenu le champ de bataille aujourd'hui, le combattant ne pourra compter que sur la qualité de son instruction au début du conflit, l'expérience ne venant qu'avec le temps. Aussi, les cours de répétition serviront à entraîner les points essentiels, une notion au demeurant interprétable selon l'arme et la fonction.

Dans son rapport annuel, le div. Jordan s'est montré satisfait des résultats obtenus lors des cours et exercices de l'an passé, demandant à ses officiers plus d'exigences et de meilleurs contrôles lors des exercices: «la superficialité n'a pas sa place dans une armée performante.»

Il a également souligné les difficultés de recrutement des officiers sans qu'il y ait péril en la demeure, et rappelé les principales consignes pour cette année où l'on tentera de mettre en valeur la personnalité du soldat tout en le motivant par des programmes bien conçus et pas trop chargés. A propos de l'initiative pour une Suisse sans armée, le div. Jordan a veillé à ce que chaque commandant d'unité dispose d'une information complète sur la question pour se préparer à «affronter» la troupe et le public.

SUISSE ET ARMÉE

Le conseiller d'Etat neuchâtelois Jean Cavadini a enchaîné sur le sujet dans un brillant exposé dont le thème était: «La Suisse est-elle une armée?», histoire de faire le point historique, politique, économique et social sur cette boutade un peu forcée.

Pour M. Cavadini de nombreux éléments plaident en faveur du maintien d'une armée crédible. L'Histoire a démontré que les pays sans armée avaient une fâcheuse tendance à se faire envahir ou à se faire gouverner de l'extérieur, aussi le pacifisme est-il une utopie politique même si cette attitude est moralement acceptable.

Du point de vue des institutions encore, la neutralité suisse n'est reconnue que si elle est armée, tous les avis du droit international l'affirment. Ainsi, la rupture fondamentale que certains souhaitent par voie d'initiative apparaît comme vicieuse, car elle fait déjà croire hors de nos frontières que la volonté de défense s'amenuise!

Des propos qui ne pouvaient que soulever l'ovation d'un auditoire conquis d'avance.

M. S.

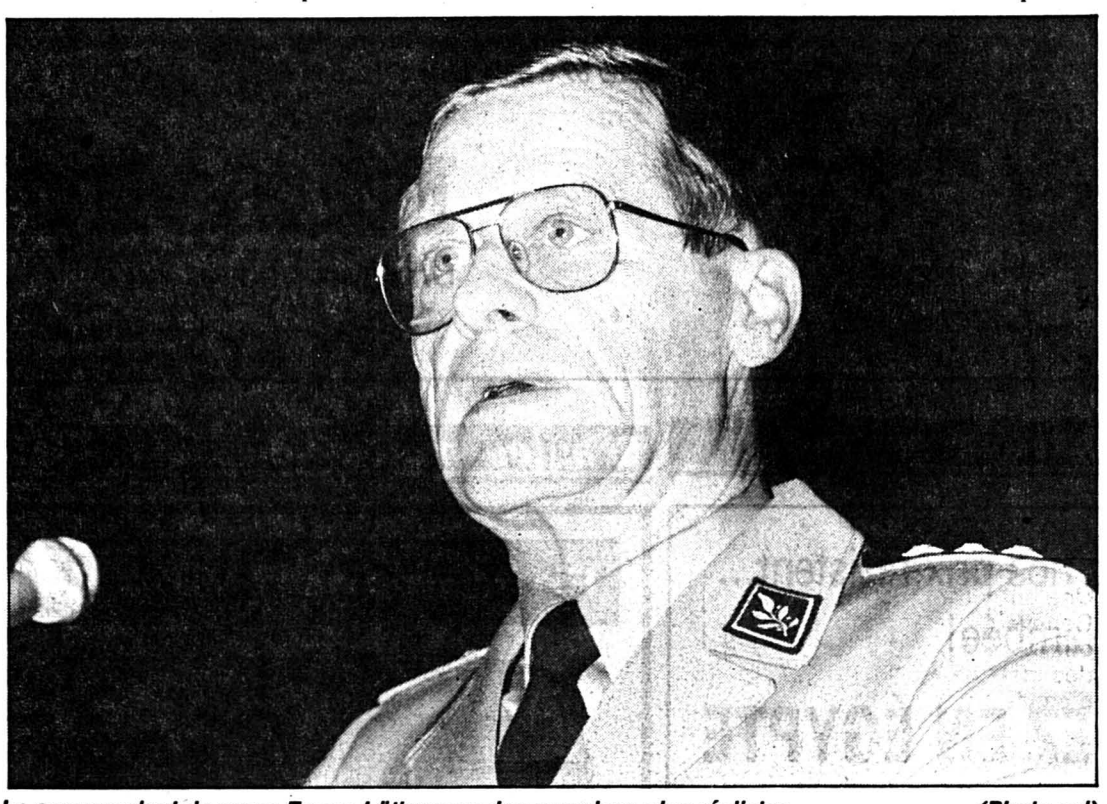

Le commandant de corps Eugen Lüthy pour des exercices plus réalistes *(Photo asl)*

Commission d'enquête

Le PS revendique la présidence

La future commission d'enquête parlementaire (CEP) a été au centre des discussions des groupes parlementaires qui préparaient la session extraordinaire vendredi et samedi à Berne. Les socialistes en revendiquent la présidence, mais on ne connaît encore que les noms de cinq candidats pour les 14 postes de la CEP. Démocrates-chrétiens et du centre ont apporté leur soutien à la candidature de Kaspar Villiger au Conseil fédéral. Le groupe radical se réunira aujourd'hui.

Après la conseillère nationale bernoise Rosmarie Bär pour le parti écologiste et le conseiller national neuchâtelois Jean Guinand pour les libéraux, trois nouveaux candidats ont été désignés par leurs groupes pour faire partie de la CEP. Il s'agit du conseiller aux Etats Ulrich Zimmerli (udc-BE) ainsi que des conseillers nationaux Rudolf Reichling (udc-ZH) et Moritz Leuenberger (ps-ZH). Ce dernier est proposé par son parti pour la présidence de la commission.

Le groupe pdc a approuvé la mise en place de deux commissions d'enquête parlementaire et a apporté son soutien à la candidature de Kaspar Villiger au Conseil fédéral. Le groupe a précisé qu'il donnera le nom des candidats démocrates-chrétiens à la CEP mardi, après la réunion des bureaux des deux Chambres. Il a par ailleurs émis de vives critiques à l'égard de la course aux présidences des deux commissions.

A part son candidat à la présidence, le groupe socialiste n'a pas révélé les noms des autres parlementaires qu'il entend placer dans la CEP. Le groupe a rejeté les attaques radicales selon lesquelles le ps ne serait pas qualifié pour la présidence de la CEP, d'autant plus qu'elles viennent du parti qui est à l'origine de la crise actuelle.

Le groupe udc a décidé, à l'unanimité moins une abstention, de soutenir Kaspar Villiger pour le poste de conseiller fédéral. (ats)

LA SUISSE EN BREF

DÉCHETS. — Le conseiller fédéral Flavio Cotti a signé avec le ministre sénégalais de la protection de la nature Moctar Kebe, samedi à Dakar, une déclaration d'intention préconisant un échange d'informations dans le domaine de la gestion des déchets dangereux. Le chef du Département fédéral de l'Interieur (DFI) s'était auparavant rendu à la décharge publique de Mbeubeuss, au nord de la capitale sénégalaise.

ESCROC. — La police municipale bernoise a arrêté un Anglais de 45 ans qui a escroqué plus de 100.000 francs en cinq jours en utilisant des cartes de crédit volées. Le Britannique et un de ses complices se trouvent en détention préventive. Deux autres complices sont en fuite.

RINGIER. — La maison d'édition zurichoise Ringier S.A. veut racheter le groupe américain W.A. Krueger Co., qui comprend huit imprimeries, pour environ 300 millions de dollars. Selon un communiqué publié vendredi soir, l'éditeur et imprimeur suisse deviendrait ainsi l'une des cinq principales entreprises de la branche aux Etats-Unis.

SKI. — Une skieuse de 21 ans a perdu la vie en faisant une chute samedi après-midi sur une piste de la région du Pizol (SG), et s'est grièvement blessée au dos et à la tête. Malgré la rapide intervention de la Garde aérienne de sauvetage (Rega) et l'arrivée d'un médecin quelques minutes après l'accident, la jeune femme a succombé à ses blessures.

PSS. — Le comité central du Parti socialiste suisse (pss) s'est prononcé samedi à Berne en faveur de la liberté de vote sur l'initiative populaire «pour une Suisse sans armée». Le mot d'ordre du parti sera décidé le 3 juin prochain par un congrès extraordinaire. Par ailleurs l'assemblée des délégués de l'Alliance verte réunie à Berne a décidé samedi soir de soutenir la même initiative. Le mot d'ordre du parti sera décidé au printemps par l'Assemblée des délégués.

SIDA. — Le nombre de personnes atteintes par le Sida en Suisse est passé durant le dernier trimestre 1988 de 605 à 702 et a ainsi doublé depuis décembre 1987. Sur les 702 patients déclarés, 335 sont décédés.

INCENDIE. — Un incendie a entièrement détruit dimanche un entrepôt de l'usine Schoeller et Cie S.A., qui fabrique des emballages en matière plastique, à Romont. Personne n'a été blessé, mais les dégâts sont estimés à plus d'un million de francs, a indiqué la police fribourgeoise. Les causes du sinistres ne sont pas encore connues.

RÉVERBÈRE. — Un automobiliste de 30 ans s'est tué dans un accident dans la nuit de samedi à dimanche à Rümlang. Selon la police zurichoise, le conducteur, qui roulait à vive allure, a perdu la maîtrise de sa voiture qui a fait une embardée et s'est jetée contre un réverbère. L'automobiliste est mort sur le coup.

Le PRD confiant

Villiger regagnera le terrain perdu

Réunis en assemblée extraordinaire samedi à Baden, les délégués du parti radical-démocratique (prd) se sont penchés sur le thème de la médecine de reproduction. Ouvrant les débats, le président du prd Bruno Hunziker, a critiqué la candidature de l'Alliance des indépendants (adi) au Conseil fédéral.

L'adi, a dit M. Hunziker, mène une politique contradictoire: elle qui se décrit comme la seule vraie opposition, s'efforce par opportunisme d'obtenir un mandat à l'exécutif. Le président du prd a en outre ajouté que son parti étant le groupe le plus nombreux à l'assemblée fédérale, son deuxième siège au Conseil fédéral ne pouvait lui être disputé. Evoquant «le terrain en partie perdu» depuis le 9 décembre, il s'est dit convaincu que Kaspar Villiger parviendrait à le reconquérir.

Ce dernier était d'ailleurs présent à l'assemblée des délégués, qui a ensuite pris connaissance du rapport élaboré par le groupe de travail du prd sur la médecine de reproduction. La question de savoir si les techniques de procréation artificielle devaient être réservées ou non aux couples mariés a divisé l'assemblée. (ats)

● divers

LIQUIDATION PARTIELLE
autorisée du 1er février au 28 février

sur 800 pièces
30 à 40%
de rabais

Tap Orient Cernier (038) 53 32 25

758

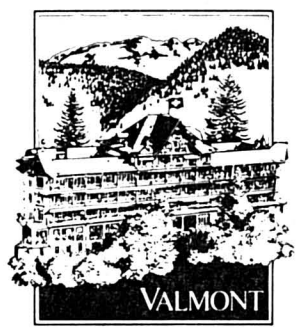

VALMONT
LES CELLULES
DE BEAUTÉ

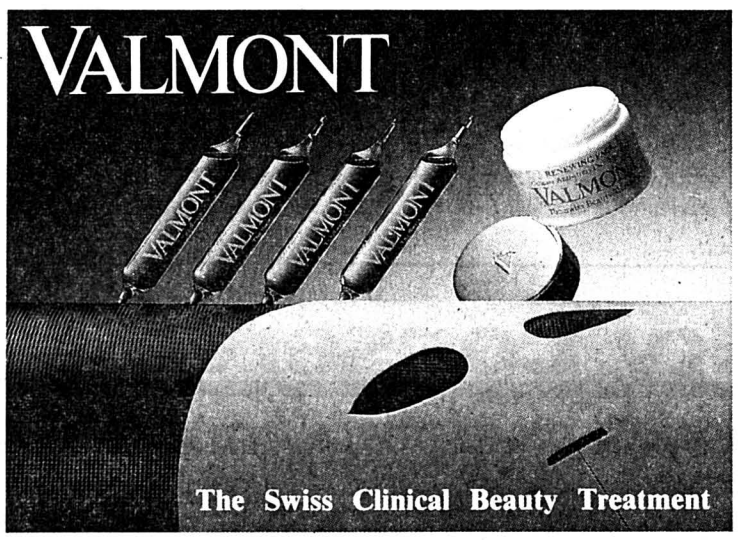

30 janvier au 4 février

Semaine conseils avec l'esthéticienne internationale

PARFUMEUR SPECIALISTE

AVENUE PARFUMERIE DUMONT

INSTITUT DE BEAUTÉ
BOUTIQUE
Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/237337

chèques fidélité

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

012404

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

5%

Emprunt 1989–1999
de Fr. 50 000 000

(avec possibilité d'augmentation à Fr. 60 000 000 au maximum)

pour le financement des opérations actives à long terme

99.75%

Prix d'émission

Délai de souscription:
30 janvier au 3 février 1989, à midi

Numéro de valeur: 026 706

Conditions de l'emprunt

Durée:
10 ans au maximum, remboursement anticipé possible après 8 ou 9 ans

Titres:
Obligations au porteur de Fr. 1000.–, Fr. 5000.– et Fr. 100 000.– nominale

Libération:
15 février 1989

Coupons:
Coupons annuels au 15 février

Cotation:
à la Bourse de Bâle, Genève et Zurich

Le prospectus d'émission complet sera publié le 30 janvier 1989 dans la «Basler Zeitung», le «Journal de Genève» et la «Neue Zürcher Zeitung».

BCC GZB
Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

011640

La Neuchâteloise
Compagnie suisse d'assurances générales

Fondée en 1869 Neuchâtel

Echange des actions nominatives

(Numéro de valeur 200402)

Des certificats d'actions nominatives, sans feuilles de coupons, seront émis dès le

1er février 1989

contre remise des actions nominatives actuelles, accompagnées des coupons numéro 20 à 27 et du talon. A l'avenir, les dividendes seront payés sous forme de mandats de dividende ou par virements. Les actionnaires inscrits au registre des actions recevront une lettre d'information et une formule de demande d'échange.

Les actionnaires dont les actions de La Neuchâteloise, Compagnie suisse d'assurances générales, sont en dépôt dans une banque, sont priés de bien vouloir transmettre à celle-ci, **jusqu'au 31 mars 1989,** la demande d'échange dûment remplie et signée. Les actionnaires qui conservent leurs titres chez eux ou dans un compartiment de coffre-fort bancaire voudront bien remettre leurs actions, accompagnées des coupons numéro 20 à 27 et du talon ainsi que de la demande d'échange dûment remplie et signée, à la banque de leur choix **jusqu'au 31 mars 1989.** Les banques procéderont sans frais à l'échange des actions.

A compter du **3 avril 1989,** seuls les nouveaux certificats seront de bonne livraison aux bourses suisses.

L'échange sera effectué exclusivement par les banques. Nous prions par conséquent les actionnaires de n'adresser aucune action directement au Registre des actions de La Neuchâteloise assurances. Les banques ainsi que le Registre des actions de La Neuchâteloise assurances sont volontiers à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Neuchâtel, le 30 janvier 1989

000035

Le Conseil d'administration

Emprunt en francs suisses

ASIAN DEVELOPMENT BANK

Asian Development Bank

(Banque Asiatique de Développement)

5¼% emprunt 1989–1999
de fr.s. 100 000 000

Les emprunts en circulation de la BAD sont assortis du plus haut rating de Standard & Poor's et Moody's, soit «AAA» respectivement «Aaa».

Modalités essentielles de l'emprunt:

Taux d'intérêt:	5¼% p.a.; coupons annuels au 10 février
Prix d'émission:	99.50% net
Fin de souscription:	1 février 1989, à midi
Libération:	10 février 1989
Durée:	10 ans ferme
Remboursement:	le 10 février 1999
Cotation:	La cotation sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
Numéro de valeur:	813.306
Impôts:	Intérêts, capital et prime éventuelle sont payables sans déduction d'impôts ou de taxes présents ou futurs des Etats membres de la Banque Asiatique de Développement.

Une annonce de cotation paraîtra le 30 janvier 1989 en français dans le «Journal de Genève» et en allemand dans les «Neue Zürcher Zeitung» et «Basler Zeitung». En outre, à partir du 30 janvier 1989, un prospectus détaillé sera à disposition auprès des instituts soussignés. Valables sont les modalités détaillées dans le prospectus d'émission.

Crédit Suisse	**Union de Banques Suisses**	**Société de Banque Suisse**
Banque Populaire Suisse		**Banque Leu S.A.**
Banques Cantonales Suisses		**Groupement des Banquiers Privés Genevois**
Banque Julius Baer & Cie. S.A.		**Banque J. Vontobel & Cie S.A.**
Rahn & Bodmer		**Wegelin & Cie.**
Banque Sarasin & Cie		**PBZ Privatbank Zürich**
Banque Hofmann S.A.	**Banque Cantrade S.A.**	**Banque Suisse de Crédit et de Dépôts**
BSI – Banca della Svizzera Italiana		**Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse–HYPOSWISS**
La Roche & Co.		**Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.**
Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI		**Banque Union de Crédit**
Deutsche Bank (Suisse) S.A.	**Commerzbank (Suisse) S.A.**	**Dresdner Bank (Suisse) S.A.**
Algemene Bank Nederland (Suisse)	**HandelsBank NatWest**	**The Long-Term Credit Bank of Japan (Suisse) S.A.**
Mitsubishi Trust Finance (Suisse) S.A.		**Shearson Lehman Hutton Finance**

004203

L'Impartial

Patience et longueur de temps...

Lendl remporte pour la première fois l'Open d'Australie

La patience n'est pas la moindre des qualités chez Ivan Lendl. Le Tchécoslovaque aura dû attendre de longues années pour remporter, à 28 ans, à Melbourne, son premier titre du simple messieurs des Internationaux d'Australie, en battant, sous un soleil de plomb, son compatriote Miloslav Mecir, sur le score sans appel de 6-2 6-2 6-2.

A Melbourne, que ce soit sur le gazon de Kooyong ou le «Rebound Ace» synthétique de Flinders Park, il n'avait jamais pu gagner, perdant en finale en 1983 avant d'écouer en demi-finales en 1985, 1987 et 1988. Mais, en ce dimanche 29 janvier 1989, Lendl a enfin connu la consécration sur le sol australien, en même temps qu'il a récupéré la première place mondiale à l'ATP.

ET DE SEPT

C'est tout simplement extraordinaire. Gagner ce titre que je voulais tellement est bien plus important à mes yeux que d'être numéro un mondial, dira Lendl, premier joueur de Tchécoslovaquie à gagner en Australie et l'un des rares Européens lauréats.

Il est vrai que la motivation première de Lendl est depuis des années de conquérir le maximum de titres du Grand Chelem. Trois fois champion de Roland-Garros, trois fois vainqueur aux Etats-Unis, il a gagné à Melbourne son septième titre majeur, ce qui constitue d'ores et déjà l'une des meilleures performances dans l'histoire du tennis.

PAS L'OMBRE D'UN DOUTE

La victoire de Lendl, obtenue en deux heures dans cette finale 1989 disputée par une forte chaleur (37 degrés) — les deux joueurs ont porté une casquette pour se protéger du soleil — , n'a jamais fait l'ombre d'un doute. A chaque fois qu'il a été en difficulté sur son service, il a réussi à repousser le danger avec son engagement (14 «aces»). Sachant aussi varier les effets et la longueur de ses balles, il n'est jamais tombé dans le «piège» qu'aurait pu lui tendre son adversaire avec ses coups masqués fort difficiles à anticiper et une fausse cadence toujours dangereuse.

Il est vrai aussi que Mecir a aidé Lendl dans sa tâche. Comme lors de la finale des Internationaux des Etats-Unis en 1986, où Lendl l'avait battu en trois sets, Mecir est passé à côté de cette finale. A cause notamment d'un service d'une rare faiblesse (10 doubles fautes), qui l'a totalement trahi. **Jamais je n'avais servi aussi mal depuis deux ans,** dira Mecir, avec beaucoup de regret dans la voix.

WIMBLEDON?

Lendl n'en demandait pas tant pour gagner. En tout cas, il a su, avec un physique irréprochable et une incroyable détermination, atteindre son but: gagner en Australie et ajouter à son palmarès un troisième tournoi du Grand Chelem, après ceux de France et des Etats-Unis. Désormais, son regard est tourné vers le gazon de Wimbledon, où il a déjà échoué deux fois en finale et trois fois en demi-finale.

Par ailleurs, les Américaines Martina Navratilova et Pam Shriver, têtes de série No 1, ont remporté pour la septième fois d'affilée le titre du double dames. Elles ont battu, en finale, la Canadienne Jill Hetherington et l'Américaine Patty Fendick (No 6), en trois manches.

C'est le vingtième titre du Grand Chelem gagné en double par cette paire. Outre les titres australiens, elles ont gagné ensemble quatre fois à Paris, cinq fois à Wimbledon et quatre fois à New York.

LES RÉSULTATS

Dernière journée, simple messieurs, finale: Ivan Lendl (Tch-2) bat Miloslav Mecir (Tch-9) 6-2 6-2 6-2.
Double dames, finale: Martina Navratilova - Pam Schriver (EU-1) battent Patty Fendick - Jill Hetherington (EU-Can-6) 3-6 6-3 6-2.
Simple juniors, finales. Garçons: Nicklas Kulti (Su-11) bat Todd Woodbridge (Aus-2) 6-2 6-0.
Filles: Kim Kessaris (EU-10) bat Andreas Farley (EU-3) 6-1 6-2. (si)

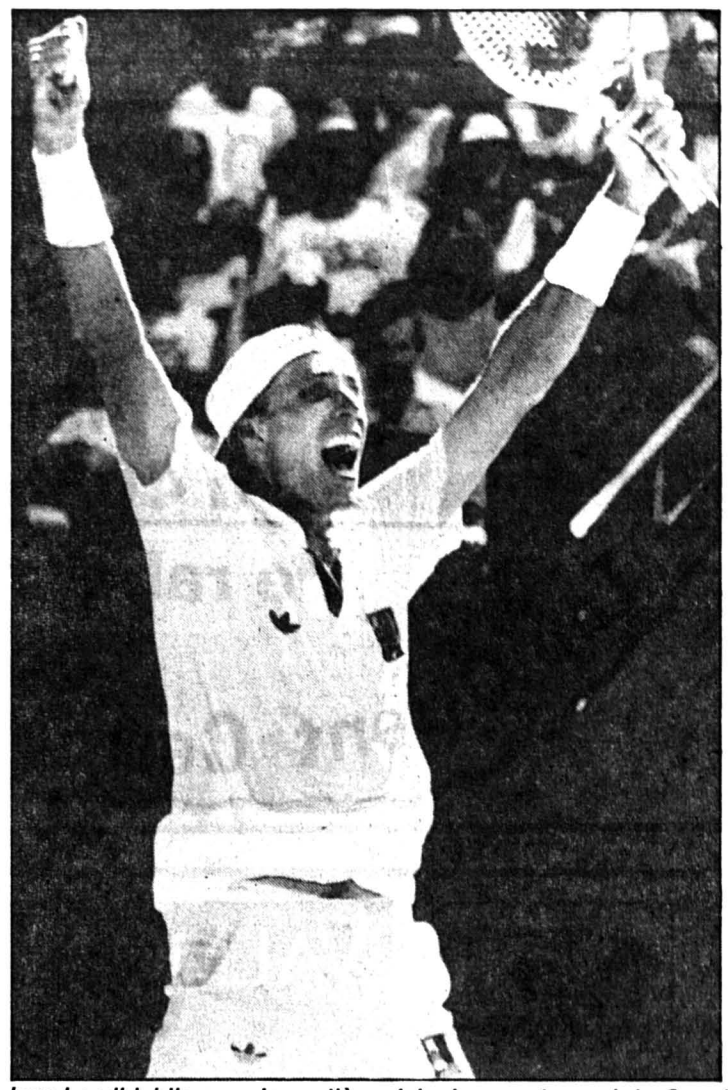

Ivan Lendl jubile pour la septième fois dans un tournoi du Grand Chelem. (AP)

Nouveau triomphe

Steffi Graf s'impose chez les dames

C'est reparti pour Steffi Graf. L'Allemande de l'Ouest a conservé, à Melbourne, le titre du simple dames des Internationaux d'Australie, en triomphant en finale de la Tchécoslovaque Helena Sukova, en deux manches, après une partie d'une heure onze minutes.

Ainsi, Steffi Graf a-t-elle commencé l'année 1989 comme celle de 1988, au cours de laquelle elle était devenue la troisième joueuse à accomplir le Grand Chelem, en gagant les titres australien, français, britannique et américain.

«AGRÉABLE»

Elle a gagné à Melbourne son cinquième titre majeur consécutif, tout en signant, à 19 ans, sa sixième victoire dans le Grand Chelem. Elle avait enregistré son premier titre important en 1987, à Paris.

C'est très agréable de commencer l'année par une telle victoire. C'est bon pour la confiance pour les prochains mois. Mais ne me demandez pas si mon objectif est de réaliser un nouveau Grand Chelem. Je ne fais aucun projet. J'aborde les tournois les uns après les autres, devait déclarer Steffi Graf, après ce nouveau succès.

Comme lors de ses six matchs précédents, Steffi Graf a encore gagné le dernier sans perdre un set, rééditant sa performance de 1988. Même si elle n'a pas été souveraine, elle a dominé sa rivale, ne donnant jamais l'impression, un seul instant, de pouvoir être inquiétée dans cette finale disputée par une chaleur torride (37 degrés, 62 degrés sur la surface du court) heureusement supportable grâce à un léger vent. Bien qu'ayant réussi une excellente performance dans ce tournoi, Helena Sukova était très déçue après sa défaite. **C'est toujours difficile de la battre; elle est la meilleure actuellement. Mais j'ai eu le sentiment du mieux me contrôler contre elle que dans les matchs précédents. Je vais étudier cette finale à la vidéo pour utiliser à l'avenir une meilleure stratégie,** devait dire pour sa part la finaliste.

En gagant le titre australien, Steffi Graf a reçu un chèque de 135.000 dollars. Helena Sukova a touché la moitié de cette somme.

DEUX TITRES POUR PUGH

Les Américains Rick Leach et Jim Pugh constituent bien le meilleur double du moment. Ils ont, en effet, conservé leur titre australien du double messieurs, aux dépens des Australiens Darren Cahill et Mark Kratzmann.

Jim Pugh a même conquis un deuxième titre, samedi, en triomphant dans la finale du double mixte, associé à la Tcéhcoslovaque Jana Novotna, devant la paire américaine formée de Zina Garrison et Sherwood Stewart.

RÉSULTATS DE SAMEDI

Simple dames, finale: Steffi Graf (RFA-No 1) bat Helena Sukova (Tch-No 5) 6-4 6-4.
Double messieurs, finale: Rick Leach-Jim Pugh (EU-2) battent Darren Cahill-Mark Kratzmann (Aus) 6-4 6-4 6-4.
Double mixte, finale: Jana Novotna-Jim Pugh (Tch-EU-1) battent Zina Garrison-Sherwood Stewart (EU) 6-3 6-4. (si)

Kuharszky conserve son titre

Finale interrompue aux championnats suisses indoors

Le Hongrois de Zurich Kuharszky a conservé son titre national (le quatrième consécutif, été et hiver confondus), en s'imposant lors de la finale des championnats suisses indoors 1989, à Genève, face à Roland Stadler. Les deux Zurichois n'ont pourtant pas pu mener leur match véritablement à terme, en raison d'une blessure de Stadler, contraint à l'abandon au quatrième set. Chez les dames, la Tessinoise Emanuela Zardo, a décroché son premier titre en salle, grâce à son succès aux dépens de Gabi Williger (6-3 6-3).

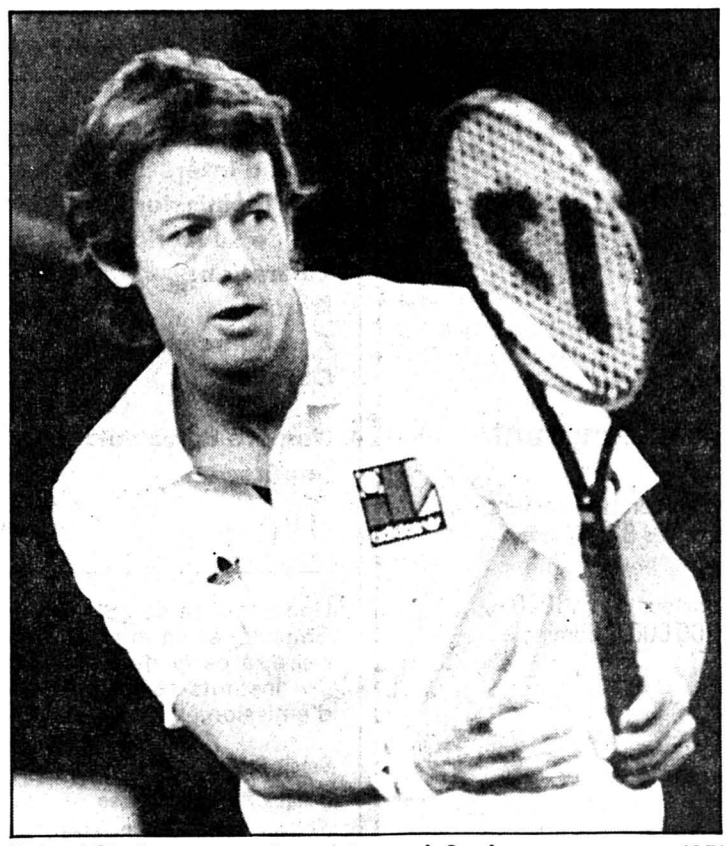

Roland Stadler a connu la malchance à Genève. (AP)

Sur les courts de TC Genève-Champel, la finale masculine a tourné court. Une première alerte dès le premier set, une seconde dans le quatrième jeu de la quatrième manche et le réveil d'une blessure au pied droit, récemment contractée, a forcé Stadler à abandonner, mettant ainsi un terme prématuré à une rencontre de qualité.

FAUX PAS

En fait, Stadler paraissait en mesure de l'emporter. Au cours du premier set, bien réglé en passings, il contraignait Kuharszky à demeurer en fond de court et n'hésitait pas à saisir sa chance à la volée (6-4). Dans la deuxième manche, les deux joueurs restaient ensemble jusqu'à 3-3, puis Stadler réussissait un break (5-3) que Kuharszky effaçait aussitôt (5-5), non sans avoir sauvé une balle de set.

Dans le tie-break, Stadler sauvait à son tour trois balles de set avant de s'incliner sur la quatrième.

NOMBREUSES ERREURS

Kuharszky, qui sur l'ensemble du match a commis un nombre inhabituel d'erreurs directes, abandonnait le troisième set (6-3) à Stadler, qui paraissait avoir définivement pris l'ascendant sur son adversaire. Mais c'est à ce moment-là qu'un faux pas, au sens propre du terme, entraîna les conséquences que l'on sait, après 2 h 45' de jeu.

DEUXIÈME TITRE POUR ZARDO

Chez les dames, la Tessinoise Emanuela Zardo a obtenu le deuxième titre national de sa carrière, après celui de 1986, en plein air, face à la Biennoise Christiane Jolissaint. La joueuse de Giubiasco (18 ans), No 6 au niveau helvétique, a battu en finale la Zurichoise Gabi Villiger (17 ans) classée juste derrière elle (P1/7) en deux manches, 6-3 et 6-3.

Emanuela Zardo a nettement dominé ses adversaires tout au long de la semaine, ne leur concédant pas le moindre set. Face à Gabi Villiger (Herliberg) capable de belles accélérations du fond du court, Zardo a imposé sa plus grande régularité, n'a commis qu'un minimum d'erreurs, bâtissant patiemment son succès.

LES RÉSULTATS

Finale du simple messieurs: Zoltan Kuharszky (Zurich/No 2) bat Roland Stadler (Dübendorf/No 1) 4-6 7-6 (9-7) 3-6 3-1 abandon.

Finale du simple dames: Emanuela Zardo (Giubasco/No 1) bat Gabi Villiger (Herliberg/No 2) 6-3 6-3.

Finale du double messieurs: Marc Walder - Rolf Hertzog battent Roland Stadler - Zoltan Kuharszky par w.o (blessure de Stadler).

(si)

NATATION

Nouveau record suisse

Championnats internationaux de Genève

Le champion du monde Tom Jager n'a pas battu le record du monde du 50 mètres libre, à la piscine des Vernets.

Il a certes terminé au premier rang en 23''08, à près d'une seconde du record du monde de Matt Biondi, devançant nettement l'Allemand de l'Ouest Bernd Hoffmeister, double vainqueur de la Coupe d'Europe du 100 mètres libre. Jager a établi le nouveau record de l'épreuve; l'ancien record était detenu par Dano Halsall en 23''18.

La finale du 50 mètres libre filles a été remportée par l'Allemande de l'Ouest Stéphanie Bofinger en 57''82, déjà gagnante du 100 mètres libres, devant Lara Preacco en 59''72. La nageuse genevoise confirme les bons résultats obtenus durant cette saison.

Genève Natation réalise une bonne performance d'ensemble et prend le premier rang du classement interclubs (529 points) devant l'Egypte (438) et Darmstadt (324).

La deuxième journée a été marquée par un nouveau record de Suisse du 4 × 50 mètres libre. Les nageuses du Genève Natation, Lara Preacco, Caroline Buhl, **Cilgia Benoit** et Franziska Egli ont réalisé le temps de 1'52''41, améliorant de 2 centièmes l'ancien record.

Caroline Buhl (19 ans) s'est également distinguée en 100 mètres dos, signant ainsi sa meilleure performance dans la discipline, en 1'07''08.

Les nageuses et nageurs de l'Allemagne de l'Ouest se sont distingués lors des finales dans diverses disciplines, avec Alexandra Haendle,. Patrick Hermanspann dans le 200 mètres quatre nages, et Stéphanie Bofinger, une des meilleures spécialistes de 50 mètres libre en Europe, membre de la sélection olympique.

(si)

SKI DE FOND

Daniel Sandoz placé

Début de la Swiss Loppet

Le Haut-Valaisan Konrad Hallenbarter (36 ans) a enlevé le marathon de Surselva (36 km), couru entre Surrein et Disentis, dans les Grisons, qui ouvrait la Swiss Loppet 1989.

Au finish, le skieur d'Obergesteln, 4e des championnats suisses sur 50 km, est parvenu à distancer le Neuchâtelois Daniel Sandoz et le Grison Luzi Corsini.

Chez les dames, la victoire est revenue à Monika Germann (Frutigen).

Marathon de Surselva (Swiss Loppet, 500 participants, 36 km, style libre). — Messieurs: 1. Konrad Hallenbarter (Obergesteln) 1 h 32' 54''; 2. Daniel Sandoz (La Chaux-du-Milieu) 1 h 33'06''6; 3. Luzi Corsini (Lenzerheide) 1 h 33'21''4; 4. Kurt Ehrensperger (Davos) 1 h 33'26''2; 5. Benjamin Eberle (Triesenberg-Lie) 1 h 33'36''3; 6. Beat Bieri (Zweisimmen) 1 h 33'42''2. — **Dames:** 1. Monika Germann (Frutigen) 1 h 49'12''4; 2. Kirsten Stenzel (Celerina) 1 h 56'59''8; 3. Doris Hogg (Zurich) 1 h 58'53''6.

(si)

Une défaite honorable

Bon match des basketteuses du BBCC

● **BADEN - LA CHAUX-DE-FONDS 84-79 (46-44)**

Samedi, La Chaux-de-Fonds Basket s'est déplacé en terre argovienne. Autant dire que les chances chaux-de-fonnières étaient bien minces quant à une éventuelle victoire. En effet, Baden est sans conteste une des meilleures équipes du championnat, avec Birsfelden, deux formations quasi intouchables.

Et pourtant, La Chaux-de-Fonds Basket a fourni un bon match, tant sur le plan physique que moral. En effet, un match reste un match et tout est possible pendant 40 minutes.

JEU ÉGAL

Les deux équipes ont fait jeu égal pendant 30 minutes, en présentant un jeu plaisant. La Chaux-de-Fonds a montré qu'elle avait encore envie de se battre et de rester en LNA et qu'elle en avait les moyens.

Malheureusement, les Neuchâteloises eurent un passage à vide, qui fut fatal. En l'espace de cinq minutes, elles encaissèrent dix points et n'en marquèrent qu'un seul.

DERNIER SURSAUT

Dès lors, personne ne donnait cher de la peau des Chaux-de-Fonnières. Surtout que deux minutes avant le coup de sifflet final l'écart n'avait pas changé.

Et pourtant, l'équipe des Montagnes neuchâteloises eut un dernier sursaut d'orgueil et revint à 5 longueurs pour signer un score final à 84-79.

Certes, l'équipe n'a empoché aucun point samedi à Baden et elle en a grandement besoin pour assurer sa place en LNA. Mais elle s'est avant tout prouvé qu'elle était en mesure de tenir la dragée haute à une équipe visant le titre.

Samedi prochain, La Chaux-de-Fonds Basket recevra Birsfelden en quart de finale de la Coupe suisse. Espérons que l'état d'esprit reste le même et que la performance de ce dernier samedi soit confirmée.

La Chaux-de-Fonds: G. Chatellad (10), D. de Rose, I. Bauer (8), K. Leonardi, I. Krebs, R. Favre, Z. Djurkovic (30), S. Rodriguez (17), C. Longo, C. Krebs (15).

Spectateurs: 50.

Notes: Baden au complet. La Chaux-de-Fonds sans Schmid, malade.

Au tableau: 5' 10-12; 10' 22-22; 15' 36-37; 20' 46-43. Deuxième mi-temps: 5' 51-50; 10' 61-61; 15' 74-64; 18' 82-72; 20' 83-79. (ip)

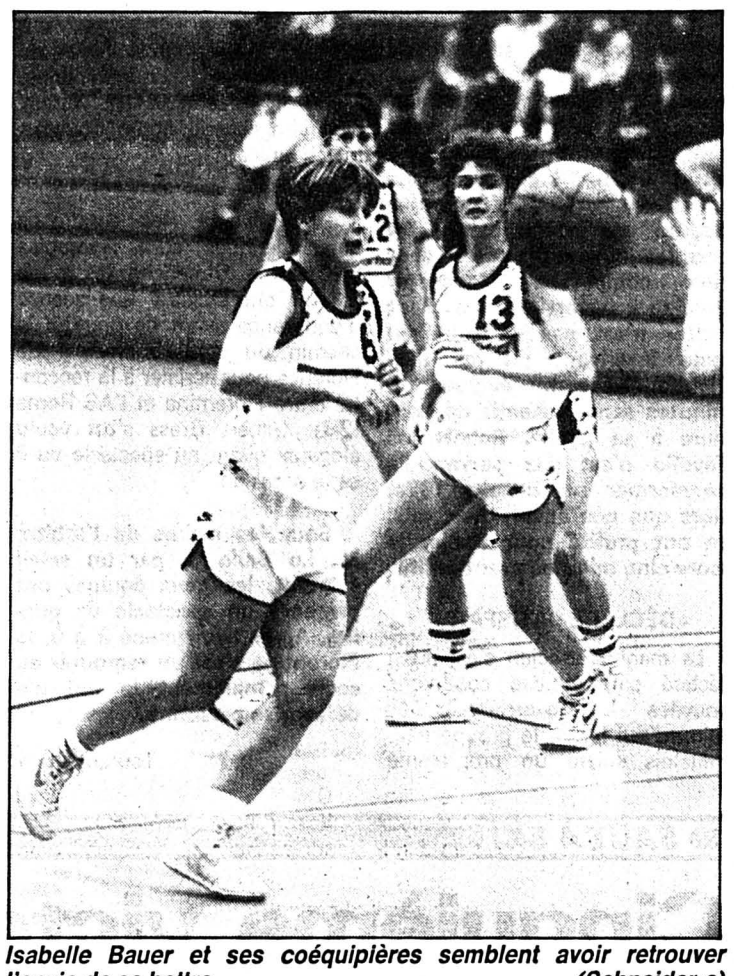

Isabelle Bauer et ses coéquipières semblent avoir retrouver l'envie de se battre. *(Schneider-a)*

Sous les paniers

Résultats du championnat suisse

MESSIEURS

LNA, quinzième journée: SF Lausanne - Bellinzone Basket 83, 109-91 (48-43); Nyon - Fribourg Olympic 113-87 (57-39); Chêne BC - Pully 112-142 (61-65); CVJM Birsfelden - Champel Genève 88-101 (47-45); SAM Massagno - TV Reussbühl 85-96 (33-46).

Classement: 1. Nyon (+199) 24; 2. Pully (+131) 22; 3. Fribourg Olympic (+14 2) 18; 4. Champel Genève (+50 2) 18; 5. SF Lausanne (+39) 16; 6. TV Reussbühl Lucerne (−10 4) 12; 7. Bellinzone Basket 83 (−42 4) 12; 8. SAM Massagno (−43 2) 12; 9. CVJM Birsfelden (−150) 10; 10. Chêne (−188) 6.

LNB, treizième journée: Lugano - Sion Wissigen 88-83 (48-44); Uni Bâle - Beauregard 79-86 (49-44); Vevey - SAV Vacallo 94-79 (47-37); Barbengo - Cossonay 87-98 (36-59).

Classement: 1. Monthey 11-22 (+252); 2. Lugano 13-20 (+47); **3. Union Neuchâtel 12-18 (+114);** 4. Vevey 12-14 (+126); 5. Uni Bâle 13-14 (−4); 6. Beauregard 13-12 (+53); 7. Barbengo 13-10 (−161 2); 8. Sion Wissigen 13-10 (−14 0); 9. Wetzikon 12-6 (−102); 10. Cossonay 13-6 (−169 2); 11. SAV Vacallo 13-6 (−142 0).

Première ligue nationale. — Quatorzième journée, groupe Centre: ***Auvernier - La Chaux-de-Fonds 92-75 (55-46);*** Birsfelden - Delémont 97-61 (45-25); Rapid Bienne - Alterswil 81-60 (35-30); Riehen - Frauenfeld 81-79 (38-38); Boncourt - Villars 76-98 (48-41); Pratteln - Marly 79-80 (39-35).

Classement: 1. Marly 28 (+340); 2. Rapid Bienne 22 (+215 2); 3. Birsfelden 22 (+212 0); **4. Auvernier 20 (+187 2);** 5. Villars 20 (+224 0); 6. Boncourt 16 (+147); 7. Pratteln 12 (−103); **8. La Chaux-de-Fonds 10 (−106);** 9. Alterswil 8 (−198); 10. Frauenfeld 6 (−128); 11. Riehen 4 (−332); 12 Delémont −4 (−458).

DAMES

LNA, quatorzième journée: Reussbühl - Birsfelden 66-81 (35-37); Nyon - Arlesheim 87-55 (42-26); Pully - Bernex 88-63 (40-23); **Baden - La Chaux-de-Fonds 84-79 (46-44);** City Fribourg - Fémina Lausanne 90-80 (47-52).

Classement: 1. Birsfelden 26; 2. Baden 24; 3. Nyon 18 (+9); 4. Reussbühl 18 (−9); 5. City Fribourg 16; 6. Pully 12; **7. La Chaux-de-Fonds 10;** 8. Fémina Lausanne 8; 9. Bernex 6; 10. Arlesheim 2.

LNB, douzième journée: Meyrin - Brunnen 59-46 (31-17); Wiedikon - Winterthour 86-41 (39-19); Vevey - Bellinzone 79-60 (34-26); Femina Berne - Küsnacht 58-46 (27-22); Pratteln - Wetzikon 53-44 (30-23)

Classement: 1. Meyrin 12-24; 2. Wetzikon 12-18; 3. Bellinzone 12-14 (+38); 4. Wiedikon 12-14 (+15); 5. Pratteln 12-14 (−10); 6. Femina Berne 12-14 (−43); 7. Brunnen 12-12 (+12); 8. Vevey 12-12 (−12); 9. Lucerne 11-10; 10. SAL Lugano 11-8; 11. Winterthour 12-2; 12. Küsnacht 12-0. (si)

VOLLEYBALL

Défaite peu rassurante

Le VBC Colombier éliminé en Coupe de Suisse

● **VBC COLOMBIER - VBC CHÊNOIS 1-3 (15-10 12-15 9-15 10-15)**

Dans ce match de Coupe qui n'est qu'un épisode de la lutte de Colombier pour son maintien en LNA, les Neuchâtelois n'ont pas démérité. Sur le total de 101 points marqués dans la partie après une heure et demie de jeu, seuls neuf points séparent les rouge et blanc des Genevois.

C'est dire que Colombier a parfaitement rempli son rôle d'outsider face à une formation qui possède probablement dans ses rangs le meilleur potentiel de LNA.

LOGIQUE

L'entraîneur des visiteurs, Michel Gorgiou ne s'est d'ailleurs pas privé d'utiliser intelligemment ses réservistes, coupant ainsi le rythme des Neuchâtelois sans pour autant affaiblir sa formation.

En toute logique, c'est l'équipe la plus étoffée, la plus haute au filet qui l'a emporté. Dans cette partie où l'entraîneur Oberer a insisté pour que son équipe se rassure sur ses possibilités indépendamment du score final, Andreas Kohl a fourni une prestation digne d'éloges.

RÊVEUR

Services smashés, succès en attaque, précision en réception, le Canadien a littéralement éclaté au milieu de ses coéquipiers. Le joueur de Toronto effaça même la performance du Californien Friedman, qui apparut plus emprunté que d'habitude face au bloc genevois et dont l'entente avec le passeur neuchâtelois n'atteignit jamais le niveau des matchs précédents.

Ce constat laisse rêveur. Le jour où tous les Colombins seront en forme en même temps, ils seront peut-être capables de bousculer la hiérarchie actuelle du volleyball suisse.

C'est tout le mal qu'on leur souhaite à l'aube du tour final qui débutera samedi à Planeyse, face à la formation bernoise de Köniz, déjà presque assurée de son maintien en LNA.

Colombier: Briquet, Gibson, Friedman, Kohl, Beuchat, Hubscher, Bassand, Meroni. (jcb)

Friedmann n'a pas semblé à sa hauteur habituelle face à Chênois. *(Schneider-a)*

Au-dessus des filets

LNB. — Messieurs, groupe Ouest: Schönenwerd - Juniors Ouest 3-0; Münsingen - Lavaux 1-3; Uni Berne - Servette Star Onex 1-3; Berne - Chênois 2-3; Lausanne - Schönenwerd 2-3; **Tramelan - Meyrin 3-0.**

Classement: 1. Lavaux 12-24; **2. Tramelan 13-22;** 3. Servette Star Onex 12-20; 4. Schönenwerd 13-16; 4. Lausanne 12-12; 6. Chênois 12-12; 7. Münsingen 13-10; 8. Meyrin 12-8; 9. Berne 12-2; 10. Juniors Ouest 3-0; 11. Uni Berne 12-0.

DAMES, groupe Ouest: Moudon - Neuchâtel Sports 3-2; Colombier - Neuchâtel Sports 1-3; Montreux - Berthoud 2-3; Elite Uni Berne - Leysin 3-0; Fribourg - Schönenwerd 3-2; Thoune - Moudon 1-3.

Classement (12 matches): 1. Fribourg 22; **2. Colombier 16;** 3. Moudon 16; **4. Neuchâtel Sports 14;** 5. Elite Uni Berne 12; 6. Schönenwerd 12; 7. Berthoud 10; 8. Leysin 10; 9. Montreux 6; 10. Thoune 2. (si)

Coupe de Suisse

Huitièmes de finale

MESSIEURS: Pallavolo Lugano (LNB) - Uni Bâle (LNA) 3-0; **Colombier (LNA) - CS Chênois (LNA) 1-3;** FSG Satigny (2e ligue) - Köniz (LNA) 1-3; Münsingen (LNB) - Sursee (LNA) 0-3; Lavaux (LNB) - Amriswil (LNB) 0-3); LUC (LNA) - Voléro ZH (LNB) 3-0; Kanti Baden (LNB) - Jona (LNA) 0-3; Frick (LNB) - Leysin (LNA) 0-3.

DAMES: LUC (LNA) - Genève Elite (LNA) 0-3; Montana Lucerne (LNA) - BTV Lucerne (LNA) 3-0; Fribourg (LNB) - Uni Bâle (LNA) 0-3; Penthalaz (1re ligue) - Basler (LNA) 1-3; Servette Star Onex (1re ligue) - Bienne (LNA) 0-3; **Neuchâtel Sports (LNB) - Kanti Bülach (LNB) 3-2;** Artrosia (seniors) - Kanti Schaffhouse (LNB) 3-1; Realgymnasium Bâle (LNB) Volero ZH (LNA) 1-3.

Le tirage au sort des quarts de finale aura lieu mercredi 1er février. (si)

ÉQUITATION

Le CHI en fête

La Coupe du monde passera par Genève

Cavaliers et chevaux souffleront les 30 bougies du Concours hippique international de Genève, à l'occasion du prochain CSI-Coupe du monde, qui aura lieu du 16 au 18 mars 1989, au Centre sportif des Vernets.

Pour marquer cet anniversaire, une cérémonie officielle, prévue le vendredi soir, réunira des personnalités et des cavaliers qui ont contribué à la renommée du Concours hippique international de Genève.

BRITANNIQUE EN TÊTE

La présence de la plupart des meilleurs cavaliers du continent, au départ d'épreuves de haut niveau, constituera par ailleurs le pôle d'intérêt du 30e Concours hippique international de Genève.

Une nouvelle fois, le CSI de Genève a été choisi par la Fédération équestre internationale pour organiser une manche qualificative de la Coupe du monde de saut d'obstacles FEI-Volvo. Un mois avant la finale de Tampa (Floride, USA), l'événement sera d'importance et certains cavaliers trouveront à Genève une des dernières occasions de se qualifier pour la finale de la Coupe du monde 89.

Au classement intermédiaire pour la Coupe du monde, le Britannique John Whitaker (58 points) devance le Français Roger-Yves Bost (48 points) et l'Allemand Franke Sloothaak (47 points). Philippe Guerdat, le meilleur Suisse, 3e du Grand Prix Coupe du monde de Bordeaux, occupe le 19e rang.

(sp)

LE SPORT EN BREF

Football

Match explosif...

Le match Osasuna Pampelune - Real Madrid, comptant pour la 20e journée du championnat d'Espagne, sera certainement rejoué après avoir été interrompu samedi en raison de plusieurs incidents au cours desquels le gardien madrilène Francisco Buyo a été légèrement blessé par un pétard.

L'Impartial Avec vous dans l'action.

L'Impartial

Premières nouvelles rassurantes

Succès de Neuchâtel Xamax en Italie

Rien à signaler, tout va bien. Les premières nouvelles en provenance de Coverciano sont tombées, dimanche soir, rassurantes. Actuellement en camp d'entraînement en Italie, Neuchâtel Xamax a commencé sa préparation par une séance d'endurance samedi matin, suivie l'après-midi d'une rencontre amicale. Les champions de Suisse, pour l'occasion, se sont déplacés à Florence et ont battu par 2-1 (2-0) l'équipe de Rondinella (série C2).

Le temps a paru long aux Xamaxiens. Parti en car, vendredi matin, de Neuchâtel, l'équipe n'est arrivée que sur le coup de 19 heures dans le lieu de retraite traditionnel de la Squaddra Azzura. Gilbert Gress a néanmoins pu se déclarer satisfait de ces premières journées d'entraînement.

TROIS SÉANCES AU PROGRAMME

Après une nuit réparatrice, les rouge et noir se sont retrouvés à pied d'œuvre dans de bonnes conditions. Gilbert Gress a apprécié la manière utilisée par son équipe pour venir à bout d'une série C2 Rondinella.

Beat Sutter: un joli but à Florence. *(Widler)*

Une première séance de résistance s'est tenue samedi matin. En cours d'après-midi, nous avons pris la route pour aller affronter Rondinella sur son terrain. L'accueil s'est voulu chaleureux. L'équipe a disputé une bonne partie. De plus, les joueurs blessés se sont bien comportés. Hanspeter Zwicker a ouvert le score. Beat Sutter n'est pas demeuré en reste inscrivant un joli but. Claude Ryf a pu évoluer 65 minutes sans ressentir de douleurs à sa jambe. Robert Lei Ravello n'est pas parvenu à transformer un penalty (82e) alors que nos adversaires, eux, en ont profité pour sceller le score cinq minutes avant la fin.

«DÉCLARÉ SATISFAIT»

Le mentor alsacien s'est aussi déclaré satisfait des conditions trouvées à Coverciano. Dès aujourd'hui lundi, le groupe neuchâtelois suivra un programme exigeant avec trois séances d'entraînement quotidiennes. Mercredi après-midi, NE Xamax disputera cependant un nouveau match amical.

Pour l'heure, les conditions atmosphériques sont favorables en Toscane. Dimanche, les rouge et noir ont effectué une séance d'endurance avant de prendre le chemin du stade municipal de Florence pour assister à la rencontre entre Fiorentina et l'AS Roma (2-2). Gilbert Gress s'est voulu élogieux quant au spectacle vu à cette occasion.

Sous les ordres de l'arbitre M. Lo Bello et par un soleil éclatant, les deux équipes ont présenté un spectacle de qualité. Après avoir mené 2 à 0, la Fiorentina s'est vu remonter au score. Finalement le nul n'a défavorisé personne.

Laurent Guyot

Football sans frontière

Italie

15e JOURNÉE

Atalanta Bergamo - Inter	1-1
Cesena - Lecce	3-2
Fiorentina - Roma	2-2
Lazio Rome - Juventus	0-0
Milan - Pise	0-0
Napoli - Ascoli	4-1
Pescara - Bologne	3-1
Turin - Côme	2-1
Vérone - Sampdoria	1-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Inter	15	11	4	0	23- 5	26
2. Napoli	15	10	3	2	31- 11	23
3. Sampdoria	15	7	6	2	19- 9	20
4. Atalanta	15	6	8	1	15- 9	20
5. Juventus	15	6	6	3	24- 17	18
6. Milan	15	6	5	4	22- 13	17
7. Fiorentina	15	6	4	5	21- 21	16
Roma	15	6	4	5	17- 17	16
9. Lazio	15	2	9	4	10- 13	13
10. Pescara	15	4	4	7	16- 22	12
11. Vérone	15	2	8	5	10- 16	12
12. Cesena	15	3	6	6	10- 17	12
13. Pise	15	3	6	6	9- 17	12
14. Côme	15	4	4	7	12- 21	12
15. Turin	15	3	5	7	15- 19	11
16. Ascoli	15	4	2	9	12- 20	10
17. Bologne	15	4	2	9	13- 22	10
18. Lecce	15	4	2	9	11- 21	10

Angleterre

COUPE (4e tour)

Principaux résultats:

Aston Villa - Wimbledon	0-1
Blackburn - Sheffield Wednesday	2-1
Charlton - Kettering	2-1
Manchester United - Oxford	4-0
Norwich City - Sutton	8-0
Nottingham Forest - Leeds	2-0
Plymouth - Everton	1-1
Swindon - West Ham United	0-0
Watford - Derby County	2-1
Millwall - Liverpool	0-2

Espagne

20e JOURNÉE

FC Séville - Atletico Bilbao	0-0
Atletico Madrid - Logrones	2-0
Sporting Gijon - Betis Séville	0-0
Malaga - Murcie	1-3
Español Barcelone - Barcelone	2-2
Elche - Valladolid	1-0
Cadix - Celta Vigo	1-1
Valence - Saragosse	2-2
Real Sociedad - Oviedo	0-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. R. Madrid	19	13		0	46- 20	32
2. Barcelone	20	13	5	2	44- 16	31
3. A. Madrid	20	10	4	6	36- 23	24
4. Sp. Gijon	20	8	7	5	22- 17	23
5. Valence	20	8	7	5	19- 16	23
6. Celta Vigo	19	8	6	5	18- 22	22
7. Atl. Bilbao	20	8	6	6	22- 20	22
8. Osasuna	19	7	7	5	25- 22	21
9. Valladolid	20	9	3	8	19- 15	21
10. Séville	20	7	7	6	24- 21	21
11. Oviedo	20	7	6	7	21- 21	20
12. Saragosse	20	6	8	6	24- 26	20
13. Logrones	20	5	9	6	13- 18	19
14. R. Soc.	19	6	6	7	19- 23	18
15. Malaga	20	4	7	9	20- 26	15
16. Cadix	20	4	7	9	14- 24	15
17. Murcie	20	6	2	12	19- 31	14
18. Betis Sev.	20	2	9	9	18- 29	13
19. Español	20	2	8	10	19- 32	12
20. Elche	20	3	4	13	13- 33	10

SAUT À SKI

Cinquième victoire de la saison

Boklöv plane en Coupe du monde

Le Suédois Jan Boklöv a remporté, à Chamonix, la seule épreuve française de Coupe du monde, disputée sur un grand tremplin (90 m). Boklöv, devancé lors de la première manche par le jeune Italien Roberto Cecon (18 ans), a réussi à retourner la situation à son avantage lors de la deuxième manche pour signer sa cinquième victoire de la saison.

Il a du même coup consolidé sa position de leader de la Coupe du monde dans cet ultime concours avant les championnats du monde de Lahti.

Côté Suisse, ce concours de Chamonix a permis à Christian Hauswirth de se hisser au sixième rang. C'est la deuxième fois seulement, cette saison, qu'un sauteur helvétique parvient à se classer parmi les dix premiers d'un concours de Coupe du monde. En effet, Pascal Reymond avait obtenu une septième place à Sapporo.

Il faut toutefois noter que bien des ténors de la spécialité avaient renoncé à faire le déplacement de Chamonix. C'est ainsi que, parmi les dix premiers du classement provisoire de la Coupe du monde, seuls Boklöv, le Norvégien Jon Inge Kjörum et l'Allemand de l'Ouest Josef Heumann s'alignaient dans la station des Alpes françaises.

1. Jan Boklöv (S) 220 pts (93,0-97.0 m); 2. Roberto Cecon (It) 216,2 (94,0-92,0); 3. Josef Heumann (RFA) 216,1 (92,5-92,5); 4. Jon Inge Kjörum (No) 208,7 (90,5-90,5); 5. Franz Neuländtern (Aut) 207,5 (90,0-90,0); **6. Christian Hauswirth (S) 206,6 (90,5-90,0)**; 7. Jiri Parma (Tch) 205,3 (89,5-87,0); 8. Magne Johansen (No) 201,5 (87,5-90,5); 9. Andreas Bauer (RFA) 201,5 (87,0-90,5); 10. Ladislav Dluhos (Tch) 201,1 (90,5-88,5). **Puis les Suisses:** 14. Christoph Lehmann (S) 196,4 (87,0-87,5); 23. Pascal Reymond 189,7 (85,5-84,0).

Coupe du monde: 1. Boklöv 200; 2. Dieter Thoma (RFA) 153; 3. Risto Laakkonen (Fin) 130; 4. Kjörum 113; 5. Ole Gunnar Fidjestöl (No) 106; 6. Matti Nykänen (Fin) 106; 7. Jens Weissfolg (RDA) 92; 8. Ernst Vettori (Aut) 85; 9. Heumann 84; 10. Ari Pekka Nikkola (Fin) 79. **Puis les Suisses:** 37. Hauswirth 10; 40. Reymond 9; 44. Lehmann 7. (si)

Tous les résultats et les classements de hockey

Ligue nationale A

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	34	28	2	4	189- 93	58
2. Kloten	34	24	4	6	205-123	52
3. Berne	34	23	4	7	174- 99	50
4. Ambri	34	20	5	9	170-114	45
5. Zoug	34	16	2	16	175-163	34
6. Bienne	34	15	3	16	147-151	33
7. Olten	34	9	3	22	118-157	21
8. Fribourg	34	9	1	24	115-228	19
9. Davos	34	5	4	25	110-180	14
10. Ajoie	**34**	**5**	**4**	**25**	**94-189**	**14**

Ligue nationale B

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Coire	34	18	6	10	182-144	42
2. Langnau	34	18	4	12	160-155	40
3. Zurich	34	18	3	13	164-140	39
4. Martigny	34	15	8	11	145-118	38
5. Herisau	34	15	5	14	154-140	35
6. GE Serv.	34	15	4	15	141-139	34
6. Uzwil	34	14	6	14	150-163	34
8. Sierre	34	14	5	15	150-167	33
9. Rappers.	34	13	4	17	153-142	30
10. Bülach	34	3	9	22	137-228	15

Première ligue

GROUPE 1

Winterthour - Grasshopper	5-3
Rheintal - Dübendorf	3-4
Wil - Urdorf	5-10
Bâle - Weinfelden	3-11
Arosa - Saint-Moritz	9-5
Küsnacht - Illnau-Effretikon	4-5

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Winterthour	18	13	1	4	101- 51	27
2. Dübendorf	18	11	2	5	79- 52	24
3. Wil	18	9	5	4	84- 66	23
4. Arosa	18	10	2	6	81- 69	22
5. Weinfelden	18	8	4	6	83- 70	20
6. Küsnacht	18	8	3	7	80- 65	19
7. Urdorf	18	8	3	7	72- 64	19
8. Grasshopper	18	7	2	9	84- 74	16
9. Illnau-Ef.	18	7	2	9	56- 74	16
10. Rheintal	18	6	3	9	69- 72	15
11. St-Moritz	18	5	2	11	68- 91	12
12. Bâle	18	1	1	16	42-151	3

GROUPE 2

Zunzgen-Sissach - Worb	1-9
Langenthal - Berthoud	13-2
Wiki-Münsingen - Soleure	8-3
Adelboden - Thoune-Steff.	4-4
Grindelwald - Lyss	4-5
Signau - Rotblau Berne	2-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Wiki-M.	18	16	1	1	152- 60	33
2. Lyss	18	15	0	3	138- 44	30
3. Langenthal	18	14	1	3	131- 65	29
4. Grindelwald	18	11	2	5	100- 76	24
5. Thoune	18	10	3	5	93- 62	23
6. Rotblau	18	5	4	9	79-105	14
7. Berthoud	18	6	2	10	79-118	14
8. Soleure	18	6	1	11	73- 85	13
9. Adelboden	18	5	2	11	75-104	12
10. Worb	18	4	1	13	63-111	9
11. Signau	18	4	1	13	70-128	9
12. Zunzgen	18	3	0	15	49-144	6

GROUPE 3

La Chaux-de-Fonds - Moutier	**11-4**
Champéry - Forward Morges	2-03
Neuchâtel-Sportse - Monthey	**8-3**

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Chx-Fds	**18**	**14**	**3**	**1**	**97- 54**	**31**
2. Lausanne	18	15	0	3	150- 43	30
3. Viège	18	12	3	3	107- 52	27
4. Neuchâtel	**18**	**10**	**2**	**6**	**92- 68**	**22**
5. S. Grund	18	8	2	8	61- 86	18
6. Moutier	17	7	2	8	73- 81	16
7. Champéry	17	7	2	8	58- 73	16
8. Villars	17	6	2	9	62- 78	14
9. Star LS	18	5	2	11	55- 77	12
10. Yverdon	18	4	4	10	66-102	12
11. Forward	18	3	2	13	55-123	8
12. Monthey	17	3	0	14	61-100	6

Deuxième ligue

GROUPE 5

Serrières - Tramelan	5-8
Le Locle - Université	5-8
Fleurier - Allaine	5-0
Court - Star	1-5

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Fleurier	12	9	0	3	93- 30	18
2. Saint-Imier	12	8	1	3	77- 45	17
3. Star	12	8	1	3	67- 43	17
4. Le Locle	12	5	2	5	57- 52	12
5. Court	12	5	2	5	52- 58	12
6. Université	12	6	0	6	54- 79	12
7. Allaine	12	5	0	7	54- 56	10
8. Tramelan	12	4	2	6	52- 64	10
9. Serrières	12	0	0	12	29-108	0

Troisième ligue

GROUPE 9

Franches-M. - Reconvilier	8-1
Laufon - Moutier II	4-3
Tavannes - Les Breuleux	6-2
Crémines - Courrendlin	6-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Franches-M.	11	11	0	0	91- 17	22
2. Tavannes	11	9	0	2	85- 29	18
3. Crémines	11	7	0	4	57- 51	14
4. Les Breuleux	11	5	0	6	50- 61	10
5. Moutier II	11	4	0	7	49- 55	8
6. Courrendlin	11	4	0	7	55- 62	8
7. Reconvilier	11	2	0	9	31- 71	4
8. Laufon	11	2	0	9	28-100	4

GROUPE 10

Savagnier - Le Verger	5-3
Noiraigue - Pts-Martel	6-3
St-Imier II - Corgémont	4-5
Montmol.-Cor. - Couvet	2-4

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Corgémont	11	10	1	0	65-35	21
2. Noiraigue	11	8	1	2	82-49	17
3. Pts-Martel	11	7	1	3	71-53	15
4. St-Imier II	11	5	0	6	72-81	10
5. Savagnier	11	4	1	6	53-64	9
6. Couvet	11	3	2	6	58-60	8
7. Montmol.-Cor.	11	2	0	9	50-67	4
8. Le Verger	11	1	2	8	35-77	4

Quatrième ligue

GROUPE 9a

Saicourt - Tavannes II	8-4
Reuchenette - Sonceboz	2-3
Fuet-Bellelay - Les Breuleux II	1-6
Court III - Corgémont III	16-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Court III	11	11	0	0	120- 25	22
2. Reuchenette	10	8	0	2	80- 26	16
3. Sonceboz	11	8	0	3	100- 47	16
4. Corgémont III	9	5	0	4	68- 66	10
5. Fuet-Bellelay	11	3	1	7	37- 63	7
6. Saicourt	11	3	0	8	48-102	6
7. Breuleux II	10	1	1	8	33-120	3
8. Tavannes II	9	1	0	8	38- 75	2

GROUPE 9b

Crémines II - Tramelan II	2-11
Delémont - Glovelier	4-5
Franches-Montagnes - Bassecourt	9-2
Courtételle - Courrendlin II	8-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Tramelan II	11	10	1	0	97-27	21
2. Franches-Mont.	11	9	0	2	64-33	18
3. Courtételle	11	7	0	4	67-44	14
4. Glovelier	11	6	0	5	57-57	12
5. Delémont	11	5	0	6	54-51	10
6. Bassecourt	11	5	0	6	44-63	10
7. Courrendlin II	11	1	1	9	40-79	3
8. Crémines II	11	0	0	11	25-94	0

GROUPE 10a

Marin - Serrières-P. II	4-7
Star Chx-Fds II - Pts-Martel II	11-2
Les Brenets - Couvet II	10-0
Le Landeron - La Brévine	7-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. La Brévine	11	8	1	2	106- 33	17
2. Les Brenets	11	8	0	3	83- 37	16
3. Le Landeron	11	7	2	2	71- 47	16
4. Star CF II	10	5	2	3	57- 37	12
5. Serrières-P. II	11	4	4	3	65- 56	12
6. Pts-Martel II	11	3	3	5	52- 62	9
7. Marin	10	2	0	8	38- 94	4
8. Couvet II	11	0	0	11	20-126	0

GROUPE 10b

Courtelary - Corgémont II	10-1
Cortébert - Court II	14-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Dombresson	8	6	1	1	80-22	13
2. Plateau-Diesse	7	4	2	1	35-24	10
3. Courtelary	8	4	0	4	50-29	8
4. Cortébert	9	3	1	5	54-67	7
5. Corgémont II	8	3	0	5	48-46	6
6. Court II	6	1	0	5	10-89	2
7. Sonvilier	0	0	0	0	0- 0	0

Juniors B

Delémont - Locle-P-d-M	7-7
St-Imier - Fr.-Mont.	4-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. St-Imier	13	12	1	0	115- 28	25
2. Fr.-Mont.	13	8	2	3	94- 35	18
3. Locle-P-d-M	13	5	3	5	86- 70	13
4. Delémont	12	2	1	9	49-116	5
5. Serrières	11	0	1	10	34-129	1

Novices A

TOUR DE RELÉGATION

Chx-de-Fds - Yverdon	6-2
Fr.-Mont. - Neuchâtel	0-6

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Yverdon	4	3	0	1	33-11	6
2. Chx-de-Fds	2	2	0	0	30- 2	4
3. Moutier	3	2	0	1	23-13	4
4. Neuchâtel	3	1	0	2	9-17	2
5. Fr.-Mont.	4	0	0	4	4-56	0

Minis A

Neuchâtel - Fr.-Mont.	9-1
Chx-Fds - Fleurier	7-2
Ajoie - Moutier	7-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Chx-Fds	14	12	2	0	147- 21	26
2. Tramelan	13	10	0	3	71- 48	20
3. Ajoie	13	9	1	3	70- 37	19
4. Fleurier	14	6	2	6	64- 52	14
5. Neuchâtel	14	6	1	7	55- 52	13
6. Moutier	13	1	0	12	19- 94	2
7. Fr.-Mont.	13	0	0	13	17-139	0

Minis B

Yverdon - Chx-Fds	4-3
Tramelan - Fr.Mont.	2-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Tramelan	13	10	2	1	55-20	22
2. Chx-Fds	13	6	2	5	31-29	14
3. Fr.Mont.	13	5	3	5	43-27	13
4. Yverdon	13	4	2	7	27-53	10
5. St-Imier	12	0	5	7	16-43	5

Moskitos A

Neuchâtel - Fribourg	3-14
Fleurier - Ajoie	3-6
Chx-Fds - Moutier	15-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Chx-Fds	16	14	1	1	172- 26	29
2. Fribourg	15	10	2	3	116- 35	22
3. Fleurier	15	8	2	5	78- 49	18
4. Ajoie	15	8	1	6	78- 57	17
5. Moutier	15	3	0	12	26-136	6
6. Neuchâtel	16	0	0	16	20-187	0

Star se retrouve

Suspense en 2e ligue de hockey sur glace

● **COURT - STAR LA CHAUX-DE-FONDS 1-5 (0-2 0-2 1-1)**

En proie à quelques doutes ces derniers temps, Star La Chaux-de-Fonds s'est refait une santé samedi soir à la patinoire de Moutier. Non que les Stelliens aient écrasé leur valeureux adversaire, loin de là. Toutefois, c'est la manière qui a plu à l'entraîneur Thierry Gobat qui a troqué ses patins contre le poste de coach: **Nous avons eu des problèmes ces derniers temps. Et comme je souffre d'arthrose aux hanches, j'ai décidé de renoncer à jouer pour me consacrer au coachage,** indiquait-il après le match.

Un match lors duquel Court, qui évoluait à deux lignes seulement, a donné une bonne réplique à la formation neuchâteloise qui dut se battre jusqu'au bout.

Finalement, la supériorité numérique et technique des Neuchâtelois a fait pencher la balance. Demain soir à Saint-Imier, ce sera certainement une autre paire de manches contre l'équipe de Toni Neininger. Ce sera une place en finale qui se jouera.

Patinoire de Moutier: 100 spectateurs.

Buts: 48' Niederhauser 0-1; 17' Coeudevez (Seydoux) 0-2; 28' Bergamo (Seydoux) 0-3; 37' Scheidegger 0-4; 57' Niederhauser (Fluck) 0-5; 58' Gurtner 1-5.

Court: Ruch; Widmer, Clémençon; Freudiger, Frei; Gurtner, Lardon, Charpié; Eberli, Beyeler, Cler.

Star: Fehlmann; Ganguillet, Cuche; Geinoz, Sobel; Linder; Fluck, Scheidegger, Niederhauser; Bergamo, Seydoux, Coeudevez; Y. Yerli, Guerry, D. Yerli.

Pénalités: 5 × 2' contre Court; 4 × 2' et 1 × 5' contre Court.

Notes: Court sans Schneeberger, à l'armée. (par)

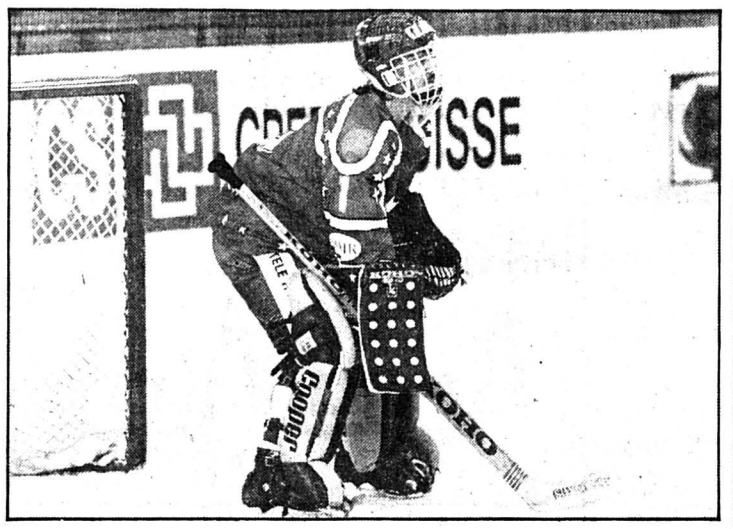

Fehlmann et Star La Chaux-de-Fonds: une bonne chasse à Court. (Henry-a)

Premières et dernières minutes fatales

Nouvelle défaite locloise

● **LE LOCLE - UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL 5-8 (1-4 3-1 1-3)**

Difficile de dire avec assurance ce qui s'est passé dans les rangs des Loclois lors du match qui les a opposés à Université Neuchâtel samedi sur la patinoire du Communal. Ce qui est certain, c'est que les premières et les dernières minutes de cette rencontre leur ont été fatales. Pendant ce laps de temps, leurs adversaires leur ont en effet administré sept des huit buts qu'ils ont eus à leur actif.

A la 47e seconde déjà, Schreyer est parvenu à tromper le gardien Perrenoud. Un coup que les Neuchâtelois du Haut ont bien avalé, puisqu'ils ont rendu la pareille à leurs visiteurs peu après. Toutefois, les affaires ne tournaient pas trop rond et le moral n'était pas au rendez-vous. L'échec du week-end précédent face à Tramelan n'y est pas étranger et expliquerait par ailleurs l'absence de quelques hockeyeurs.

Toujours est-il qu'ils ont accumulé les erreurs, phénomène qui a fait le bonheur des Universitaires. Ceux-ci ont proposé un jeu agréable et bien construit qui leur a permis de prendre une avance confortable. Les protégés de l'entraîneur Jimmy Gaillard n'avaient cependant pas dit leur dernier mot et se sont battus corps et âme durant toute la deuxième période.

SUSPENSE GRANDISSANT

Une magnifique combativité qui leur a valu de ramener la marque à une seule unité de différence. Le public retrouvait enfin «ses» joueurs. L'enjeu n'était donc pas gagné et tous les antagonistes ont abordé le troisième tiers avec la ferme volonté de donner l'avantage à leur équipe. Lorsque Vuillemez a égalisé à la 46e minute, les maîtres de céans ont cru un instant à leur salut.

Mais, Université ne l'entendait pas de la sorte et a mis les bouchées doubles pour tenter de trouver la faille. Il s'en est suivi un suspense grandissant. La partie s'est animée et le rythme a décuplé. Sur un magnifique contre, Lilleberg a marqué le but de la victoire. Vaine réaction des Loclois qui, en dernier ressort, ont sorti leur portier. Une tactique qui une fois de plus ne leur a pas porté chance.

À L'HEURE DU BILAN

Pour eux, le résultat est toutefois un peu sévère car la rencontre s'est révélée équilibrée de bout en bout. Avec cette nouvelle défaite, ils ne peuvent plus prétendre aux finales de promotion. Après un début de championnat excellent, il semble que l'enthousiasme n'y est plus et c'est bien dommage...

Patinoire du Communal: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Vallat et Froidevaux.

Buts: 47'' Schreyer 0-1; 2' Gaillard (Kolly) 1-1; 2' Ryser (Michaud) 1-2; 4' Baril (Lilleberg) 1-3; 6' Lilleberg 1-4; 32' Juvet (Pilorget) 2-4; 35' Juvet (Becerra) 3-4; 35' Lilleberg 3-5; 36' Anderegg (Gaillard) 4-5; 46' Vuillemez 5-5; 56' Lilleberg 5-6; 59' Kuffer 5-7; 59' Ballerini 5-8.

Pénalités: 4 × 2' contre chaque équipe.

Le Locle: Perrenoud; Kaufmann, S. Boiteux; Becerra, Kolly; Vuillemez, Pilorget, Juvet; Anderegg, Gaillard, Geinoz; Montandon.

Université NE: Schwartz; Daucourt, Michaud; Matthey, Kuffer; Ballerini, Gisiger, Renaud; Mahieu, Schreyer, Ryser; Savaria, Lilleberg, Baril; Langevin, Paichot.

Notes: Glace excellente, conditions idéales à la pratique du hockey sur glace. Le Locle joue sans Raval et Willemin (absents), Deruns (blessé), tous les juniors (match en parallèle), alors que Gendron (blessé), Clottu et Perrin manquent pour Université Neuchâtel. PAF

Sans illusion

La relégation est officielle

● **SERRIÈRES-PESEUX - TRAMELAN 5-8 (3-4 1-2 1-2)**

Serrières-Peseux est relégué, c'est maintenant officiel. En s'inclinant devant Tramelan, avant-dernier, mais déjà à 8 longueurs, les joueurs du Littoral ont perdu leurs dernières illusions. Mais en avaient-ils encore vraiment? Il serait illusoire de le croire... Pourtant, Serrières-Peseux chercha à retarder l'échéance, menant 1-0, puis 2-1, les vert et blanc semblaient contenir leurs adversaires.

Mais, au fil des minutes, une constatation s'imposa: Tramelan était un ton au-dessus. Meilleurs patineurs, disposant d'un effectif plus étoffé, les Tramelots de Michel Turler passèrent l'épaule sans trop de difficultés. Une victoire qui met les Bernois définitivement à l'abri.

Quant à Serrières- Peseux il n'aura fait qu'une courte apparition au sein de la deuxième ligue. Mais avec un effectif aussi réduit, il était difficile d'envisager une autre issue.

Patinoire du Littoral: 80 spectateurs.

Arbitres: MM. Perrin et Azorin.

Buts: 2' Chevalley 1-0; 6' Guichard 1-1; 7' Bauer 2-1; 9' Hofmann 2-2; 10' Morandin 2-3; 14' Giambonini 3-3; 20' Guichard 3-4; 27' Wieland 4-4; 27' J. Vuilleumier 4-5; 34' Guichard 4-6; 47' Guichard 4-7; 49' Reusser 4-8; 53' Chevalley 5-8.

Pénalités: 4 × 2' contre Serrières-Peseux. 8 × 2' contre Tramelan et 10 minutes contre Hofmann (Tramelan).

Serrières-Peseux: Soldato; Baruselli, Schaffner; Jakob, Chevalley; Ackermann, Bauer, Faivre; Giambonini, Wieland, Berset.

Tramelan: Mast; Voirol, de Cola; Morandin, Cattin; B. Grianti, Ogi, Hofmann, J. Vuilleumier; O. Vuilleumier, Guichard, Reinhard; Reusser, Houriet, R. Vuilleumier. (jec)

HOCKEY SUR TERRE

Les juniors suisses à l'aise

La Suisse a pris une surprenante troisième place aux championnats d'Europe juniors en salle, qui se sont déroulés à Orense (Espagne). Après avoir perdu en demi-finale contre l'Angleterre, la formation helvétique a pris le meilleur, pour la médaille de bronze, sur l'Espagne.

Classement final: 1. Hollande. 2. Angleterre. 3. Suisse. 4. Espagne. 5. Italie. 6. Pologne. 7. France. 8. Autriche.

Résultats des finales. 1re place: Hollande-Angleterre 5-4. 3e place: Suisse-Espagne 7-7, 4-3 aux tirs au but. (si)

En queue de poisson

Jurassiens mauvais perdants

● **FLEURIER - ALLAINE 5-0 (0-0 2-0 3-0)**

Battus en Ajoie lors du premier tour, les Fleurisans se devaient de se racheter devant leur public. Ce qu'ils ont fait de brillante manière. C'est pourtant très tendus que les gars du président Bernard Hammel ont entamé la partie et il fallut attendre la moitié de la première période pour voir la machine vallonnière se mettre à tourner rond.

Il est vrai que les Jurassiens, qui se présentaient avec une formation restreinte, ont tenté de faire d'entrée pencher la balance en leur faveur. Très attentifs, les portiers se sont livrés à un duel à distance, refusant l'un et l'autre de capituler lors du premier tiers-temps. Comme on le sentait en fin de période initiale, Fleurier affichait une légère supériorité, qui se concrétisa par deux buts du jeune Tissot en début du tiers médian. Deux réussites qui eurent le don de donner une autre dimension à la partie, qui augmenta en intensité. Non sans provoquer quelques étincelles.

Les Fleurisans se sont créé plusieurs occasions d'augmenter le score et se sont chaque fois brisés sur une défense bien regroupée et un portier en grande forme. C'est dans l'ultime période que les Neuchâtelois ont véritablement forgé leur succès, bénéficiant d'un excellent travail du routinier Bernard Tschanz à la base de quatre réussites fleurisanes. Une partie qui s'est terminée cependant dans la confusion, les Ajoulots se montrant mauvais perdants. Dès lors, on assista à une hécatombe de pénalités avec à la clé l'expulsion de Reber. Les Jurassiens n'ont par ailleurs pas cessé, tout au long de la partie, de discuter les décisions des arbitres. La victoire est importante pour les Fleurisans qui affronteront samedi prochain, Star La Chaux-de-Fonds aux Mélèzes dans un choc au sommet.

Patinoire de Belle-Roche: 350 spectateurs.

Arbitres: MM. Massy et Imark senior.

Buts: 24' Chassot (Tschanz) 1-0; 25' Tissot 2-0; 45' Bourquin (Tschanz) 3-0; 52' A. Jeannin (Tschanz-Pluquet) 4-0; 58' Chappuis (Weissbrodt-Tschanz) 5-0.

Pénalités: 8 x 2' + 1 x 5' (Magnin, charge incorrecte) contre Fleurier; 6 x 2' + 10' (Jolidon et Hingray, méconduite) et expulsion de match contre Reber (agression sur Tissot) contre Allaine.

Fleurier: Rouiller; Tschanz, Jeanneret; Dietlin, Colo; Gilomen; Bourquin, Pluquet, A. Jeannin; Chappuis, Hummel, Weissbrodt; Floret, Tissot, Magnin; Dubois.

Allaine: Borruat; Aubry, Reber; Hingray, Corbat; Crelier, T. Siegenthaler, Dick; P. Corbat, Jolidon, Frotté; Biaggi, Meyer.

Notes: Fleurier sans Page et Heinrich (malades) ni J. Jeannin (novices). Allaine sans S. Berdat et V. Siegenthaler (raisons professionnelles) ni O. Siegenthaler et Blanchard (raisons familiales). (jyp)

Sur les autres patinoires

Ligue nationale A

● **AMBRI - BERNE 2-3 (2-1 0-0 0-2)**

Valascia: 6100 spectateurs.

Arbitres: Stauffer, Dolder, Stettler.

Buts: 7e Dekumbis (Martin) 0-1; 14e Millen (Vigano, à 5 contre 4) 1-1; 16e Millen (Kölliker, à 5 contre 4) 2-1; 46e Haworth (Hotz, Peter Bärtschi) 2-2; 58e Hotz (Haworth) 2-3.

Pénalités: 6 × 2' contre chaque équipe.

Ambri: Daccord; Brenno Celio, Kölliker; Honegger, Hager; Riva, Mettler; Manuele Celio, McCourt, Lindemann; Millen, Weber, Vigano; Fair, Metzger, Antisin.

Berne: Tosio; Ruotsalainen, Rauch; Beutler, André Künzi; Leuenberger, Rutschi; Bärtschi, Haworth, Hotz; Martin, Cunti, Dekumbis; Mattioni, Nuspliger, Howald.

● **DAVOS - FRIBOURG 12-4 (8-0 2-4 2-0)**

Patinoire de Davos: 2050 spectateurs.

Arbitres: Frei, Stalder, Kunz.

Buts: 3e Müller (Gartmann) 1-0; 4e Brodmann (Ledlin) 2-0; 4e Lang (Batt) 3-0; 7e Batt (Sergio Soguel) 4-0; 9e Lang (Griga, à 5 contre 3) 5-0; 10e Lang (Sergio Soguel, à 4 contre 3) 6-0; 12e Eppler (Lang, à 4 contre 4) 7-0; 14e Hofmann (Richter) 8-0; 22e Fischer (Bucher) 8-1; 33e Hofstetter (Sapergia, à 5 contre 4) 8-2; 34e Ledlin 9-2; 35e Mirra (Rotzetter) 9-3; 36e Theus 9-4; 40e Brodmann (Mazzoleni, à 5 contre 4) 10-4; 44e Brodmann (Mazzoleni) 11-4; 59e Ledlin (Mazzoleni) 12-4.

Pénalités: 8 × 2' + 5' (Jäger) contre Davos; 11 × 2' plus 5' (Rotzetter) + 10' (Sapergia) contre Fribourg.

Davos: Buriola; Mazzoleni, Egli; Eppler, Griga; Jäger, Simonet; Boisvert, Brodmann, Ledlin; Lang, Batt, Sergio Soguel; Jacques Soguel, Gartmann, Reto Müller; Richter.

Fribourg: Eltschinger (7e Stecher); Urs Pfeuti, Rotzetter; Hofstetter, Descloux; Theus, Mirra, Lacroix; Bucher, Sapergia, Fischer; Lüdi, Rottaris, Schaller.

● **KLOTEN - LUGANO 4-4 (2-3 2-0 0-1)**

Schluefweg: 6520 spectateurs.

Arbitres: Voillat, Ramseier, Zimmermann.

But: 30e Eberle 0-1; 5e Wäger (Bruderer, à 5 contre 4) 1-1; 8e Hollenstein (penalty) 2-1; 18e Jaks (Ton, à 5 contre 4) 2-2); 20e Thöny 2-3; 28e Wick 3-3; 39e Yates (Wick) 4-3; 46e Eberle 4-4.

Pénalités: 7 × 2' contre Kloten; 5 × 2' + 10' (Lüthi) contre Lugano.

Kloten: Pavoni; Rauch, Baumann; Celio, Wick; Bruderer, Zehnder, Schlagenhauf; Kontos, Sigge; Hollenstein, Yates, Hoffmann; Beat Lautenschlager, Erni, Wäger.

Lugano: Räber; Ritsch, Eloranta; Bertaggia, Rogger; Domeniconi, Massy; Ton, Eggimann, Eberle; Jaks, Lüthi, Vrabec; ; Walder, Schläpfer, Thöny.

● **ZOUG - AJOIE 10-3 (4-0 4-3 2-0)**

● **BIENNE - OLTEN 2-2 (1-2 1-0 0-0)**

Ligue nationale B

Bülach - Zurich ..... (1-0 0-2 2-1)	3-3
Herisau - Coire ..... (1-2 3-2 1-2)	5-6
Langnau - Uzwil ..... (0-2 5-3 2-1)	7-6
Martigny - GE Servette ... (3-1 1-2 1-2)	5-5
Rapperswil-Jona - Sierre . (2-0 4-0 4-0) (si)	10-0

Balade désinvolte

Victoire neuchâteloise en 1re ligue

● **YOUNG SPRINTERS - MONTHEY 8-3 (0-2 6-0 2-1)**

Si un seul tiers a suffi aux joueurs de Libora pour prendre la mesure de leur adversaire, il n'en demeure pas moins que la première période donna quelques sueurs froides aux supporters neuchâtelois. Au terme du premier vingt, la lanterne rouge ne menait-elle pas de deux longueurs? Il faut bien avouer que Monthey avait été aidé en cela par une certaine désinvolture des maîtres de céans.

C'est dans un tout autre état d'esprit qu'ils revinrent sur la glace et le public se réveilla, assistant à une balade de ses favoris, ponctuée de six buts. Young Sprinters aurait pu même aggraver la marque, tant sa domination fut évidente. Mais le portier adverse et un certain manque de réussite en décidèrent autrement. Ce n'est pas Droz qui nous contredira, lui qui vit son essai de la 27e être renvoyé par le poteau alors que Closuit était battu.

Menant confortablement à l'appel du dernier tiers, YS se contenta de contrôler le jeu. Une rencontre qui plut surtout par son deuxième tiers-temps grâce à des Neuchâtelois décidés à élever le débat et présenter quelques velléités offensives de premier choix. L'entraîneur Libora pouvait ainsi sabler le champagne sans amertume, arrosant dans les vestiaires même son 41e anniversaire. (jec)

Patinoire du Littoral: 500 spectateurs.

Arbitres: MM. Troillet, Walder, Werly.

Buts: 7' Maujonnnier (Ponticelli) 0-1; 9' Spechier (Udriot, Frezza) 0-2; 21' Loosli 1-2; 24' Studer (Droz, Rufenacht) 2-2; 29' Rufenacht (Schlapbach) 3-2; 32' Hêche 4-2; 36' Droz (Studer, Rufenacht) 5-2; 38' Schlapbach (Rufenacht) 6-2; 47' Ponticelli 6-3; 50' Dubuis 7-3; 57' Schlapbach 8-3.

Pénalités: 3 × 2' contre chaque équipe.

Young Sprinters: Riedo; Dubuis, Schlapbach; S. Lutz, Amez-Droz; Moser, Hêche; Loosli, Pahud, S. Waelchli; Studer, Rufenacht, Droz; Steiner, C. Waelchli, Y. Lutz.

Monthey: Closuit; Frezza, Spechier; Sallin, Golay; Buttet, Buser, Debons; Mosimann, Giroud, Mettraux, Ponticelli, udriot, Maujonnier.

Notes: YS sans Giambonini, Burgherr et R. Riedo. Retour de Droz dont on salue le premier match, car blessé depuis l'an dernier.

PUBLICITÉ

Avec vous dans l'action
SPORT hebdo

Votre partenaire pour
CHRYSLER Jeep®
AUTO CENTRE EMIL FREY SA
F.-Courvoisier 66
✆ 039/28 66 77
La Chaux-de-Fonds

ASUPEC

Atelier de sous-traitance
Usinage — Prototypes — Etudes — Création
HORLOGERIE — PENDULERIE — Haut de gamme
Grand-Rue 8 — 1347 **LE SENTIER**
Tél.: 021/845 43 65
Téléfax: 021/845 43 65

Mandate tout projet d'horlogerie et de pendulerie avec les avantages suivants:

Etude — Pré-usinage — Usinage — Essais — Analyse — Mise au point.

10 ans d'expérience dans la montre compliquée.

L'annonce, reflet vivant du marché

Tenter maintenant un saut d'initiation

dimanche 5 février 1989
samedi 11 février 1989
dimanche 12 février 1989
LA CHAUX-DE-FONDS / LA BREVINE

Nous vous offrons deux possibilités, vous permettant sans grandes formalités et à prix raisonnable de tenter un premier saut.

A. Saut d'initiation avec ouverture automatique du parachute

Pour ce saut, nous vous préparons un parachute rond, dirigeable. Hauteur du saut: 700 à 800 m. Instruction le matin et saut l'après-midi.
Prix comprenant l'instruction, l'assurance RC, la location de l'équipement, la surveillance par le moniteur et le vol Fr. 225.–.

B. Saut tandem

Le moniteur et le participant se placent dans le même harnais et descendent au même parachute-planeur. Hauteur du saut entre 2500 et 3000 m. Ensuite expérience unique de la chute libre jusqu'à 1500 m. Atterrissage en douceur après environ 10 minutes de descente planée.
Prix comprenant l'instruction, l'assurance RC, la location de l'équipement, l'accompagnement du moniteur et le vol Fr. 330.–.

Généralités

Age: minimum 16 ans, les moins de 20 ans doivent apporter l'accord écrit des parents.
Assurances: Assurance RC comprise. Les assurances personnelles sont du ressort du participant.

Inscription pour saut d'initiation à ....

Saut [A] [B] (marquer d'une croix ce qui convient)

Nom: Prénom:

Rue:

NP: Lieu: Tél.:

Envoyer à: SWISSBOOGIE
CH-2604 La Heutte
pour d'autres informations: tél. 032/96 16 73 012044

Dimanche 26 février 1989

La plus longue course de fond avec départ et arrivée en Suisse.

75 km, départ La Sagne (8h30) style libre
40 km, départ La Brévine (8h30) style classique

Pour le vainqueur
1 Subaru Justy et
Fr. 25 000.– de prix pour
les participants

MegaMicro
GRAND FOND
DES VALLEES FRANCO-SUISSES
DE LA PRECISION

Val de Morteau Jura neuchâtelois

L'Impartial SUBARU Emil Frey S.A. Société de Banque Suisse
ZENITH rivella LONGINES 710

offres d'emploi

M
NEUCHATEL - FRIBOURG

désire engager pour sa succursale de **Saint-Imier**

vendeuse

pour le rayon textiles
Titulaire du certificat fédéral de capacité;

vendeuse

pour le rayon boucherie-charcuterie;

vendeur-magasinier

pour le rayon des produits laitiers.

Nous offrons:
— places stables
— semaine de 41 heures
— 5 semaines de vacances
— nombreux avantages sociaux

000092

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg
service du personnel, tél. 038 35 11 11
case postale, 2074 MARIN

offres d'emploi

Pour la direction de notre nouveau restaurant MERCURE à Neuchâtel, nous cherchons tout de suite ou à convenir

GÉRANT(E)

Nous vous offrons:
— une position indépendante dans une chaîne de restaurants bien organisée,
— une participation aux résultats,
— une excellente caisse de pension, de bonnes assurances,
— congé le dimanche et les jours de fêtes,
— des avantages d'achats,
— des cours de perfectionnement (internes et externes),
— soigneuse introduction dans votre poste,
— une cinquième semaine de vacances.

Voici ce que nous attendons de notre nouveau gérant:
— expérience professionnelle dans la restauration (avec apprentissage,
— expérience de conduite du personnel,
— possession d'un certificat de capacité,
— personnalité d'initiative qui aime vendre et qui apprécie le contact avec les clients.

Etes-vous intéressé(e)? Alors veuillez nous envoyer votre offre par écrit, avec curriculum vitae, copies de certificats et photo à l'adresse ci-dessous. 010061

mercure

Mercure SA – Fellerstrasse 15 – 3027 Berne
Téléphone 031/55 11 55

coop Coop La Chaux-de-Fonds

Nous engageons pour notre service des transports à La Chaux-de-Fonds

un chauffeur poids lourds

un aspirant chauffeur poids lourds

à former comme chauffeur — Participation aux frais d'obtention du permis.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Prendre contact avec 012081

Coop, service du personnel
Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/25 11 61

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 95

Alain Paris

Impact

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

Karam souleva l'emballage de polystyrène et le cala sous son bras.

– Je prends l'ascenseur avec Leilah, dit Jahey. Vous autres, descendez par l'escalier de secours.

Il consulta encore un fois sa montre et dit:

– Allons-y.

Il était quatre heures quarante-sept.

– Je suppose que nous sommes fous à lier, confia Jahey, tandis que la cabine les rapprochait du rez-de-chaussée. N'importe quelle personne à peu près saine d'esprit aurait depuis longtemps laissé tomber. Aucun des engagements de Ferrasco n'a été respecté. Son délire a déjà coûté une cinquantaine de vies humaines et ce n'est sans doute pas terminé.

– Dans ce cas, pourquoi continuez-vous ?

Il réfléchit.

– Je ne sais pas. Peut-être que vous êtes là.

– Ne dites pas d'imbécillités !

– En effet ! Je suis aussi là pour l'argent. Ça vous va mieux ?

– Beaucoup mieux.

Elle s'approcha et lui posa un rapide baiser sur les lèvres.

– Prenez soin de vous.

C'était mot pour mot la phrase qu'il avait hésité à lui dire.

Les quatre hommes et la femme se retrouvèrent dans une remise située en contrebas de la résidence. Une camionnette jaune des Postes et Télécommunications attendait à l'abri des regards indiscrets. Nadir s'installa derrière le volant. Lilas, Amar et Karam s'engouffrèrent dans le compartiment. Jahey manœuvra la porte à glissière et attendit la sortie du véhicule pour fermer la remise et grimper près du conducteur.

Dans un black-out presque total, la camionnette emprunta le boulevard Raspail et remonta en direction du boulevard Saint- Germain puis du pont de la Concorde. Le trajet avait été assez longuement préparé, répété et discuté pour éviter les désagréables surprises d'un trop important retard.

Ils laissèrent la place de la Concorde sur leur gauche, remontèrent le quai des Tuileries et se présenta alors la seule et véritable difficulté du parcours: un sens interdit réservé à une ligne d'autobus était le seul accès possible à l'avenue du Général-Lemonnier. Nadir s'engouffra dans le couloir, ignorant superbement les appels de phare d'un très matinal transport en commun surgissant en face de lui. Le conducteur éberlué écrasa la pédale de freins tandis que la petite camionnette l'évitait de justesse, virait à angle droit et disparaissait aussi rapidement qu'elle était apparue.

Le passage devant la première guérite ne posa aucun problème. Le factionnaire blasé manœuvra sa barrière, répondit d'un bref signe de tête au salut de Jahey, et se replongea presque immédiatement dans ses pronostics hippiques. Nadir freina légèrement en amorçant la descente de la rampe et traversa le parking souterrain à une allure très modérée. Il arrêta le véhicule à quelques mètres de la cage vitrée derrière laquelle un second factionnaire se livrait à d'obscures connotations sur des registres fatigués.

– La cantine est au fond, expliqua Jahey en désignant une plaque lumineuse. (Il loucha sur sa montre: un peu plus de cinq heures vingt.) Les effectifs du premier poste doivent être à pied d'œuvre, ajouta t-il en jetant un regard circulaire sur le parking silencieux. C'est le moment idéal.

Il quitta la camionnette. Une liasse de dossiers cartonnés sous le bras, il marcha jusqu'au local vitré et pencha la tête à hauteur de l'hygiaphone. Il toussa et le gardien interrompit ses travaux d'écriture pour lever des yeux fatigués.

(A suivre)

Opération séduction aux Mélèzes

Convaincant succès chaux-de-fonnier samedi contre Moutier

● LA CHAUX-DE-FONDS - MOUTIER 11-4 (3-2 5-1 3-1)

L'optimisme exprimé par Jean Trottier avant la rencontre n'a pas été démenti samedi soir. En effet, le HC La Chaux-de-Fonds s'est présenté sur la glace dans d'excellentes dispositions et il a nettement pris la mesure de son adversaire. De plus, cette fois, le public y a trouvé son compte. Les onze buts (record de la saison) marqués par le HCC témoignent bien de la volonté offensive des Neuchâtelois et de leur efficacité. Certes, tout n'a pas été parfait («trois cadeaux sur les quatre buts de Moutier», selon Trottier), mais la progression manifestée par rapport aux derniers matchs a de quoi réjouir.

Avec la rentrée de Philippe Mouche, la première ligne a retrouvé son rôle de leader. Le capitaine du HCC a d'ailleurs rapidement montré la voie à suivre en trompant le gardien Unternaehrer après vingt secondes de jeu seulement. Et il n'en est pas resté là, sa canne étant impliquée dans plusieurs autres buts.

RELANCE EN PROGRÈS

Patinant vite et bien, les Chaux-de-Fonniers parvenaient à prendre trois buts d'avance après douze minutes. Une relance plus rapide leur permettait de soumettre Moutier à une continuelle pression.

Cependant, des compromissions dans l'exercice rigoureux du travail défensif et une certaine fatalité permettaient aux visiteurs de tromper deux fois Luthi.

Mais le HCC ne cédait pas à la panique et continuait à porter le jeu dans le camp adverse, sans toutefois pouvoir faire le trou.

Plusieurs occasions étaient gâchées par un Fuchs beaucoup trop égoïste. Le hockey, jusqu'à preuve du contraire, reste un sport collectif. A méditer...

PLUIE DE BUTS

Au second tiers, le HCC allait connaître un passage euphorique. En deux minutes et douze secondes, Moutier encaissait trois buts et perdait ses dernières illusions.

LES MÉLÈZES
Laurent WIRZ

Le 5-3 inscrit par Bergamo (géniale déviation) lors d'un jeu de puissance faisait office de déclic. Les réussites de Fuchs et Dubois tombaient ensuite comme des fruits mûrs. Faisant bien circuler le puck, les Chaux-de-Fonniers prouvaient un net retour en forme et marquaient encore grâce à Niederhauser, très à l'aise à la ligne bleue en supériorité numérique.

PAR SOLIDARITÉ

Jean Trottier pouvait se permettre d'aligner ses remplaçants lors de l'ultime période. Voulant se mettre au diapason de leurs coéquipiers, J.-D.Vuille et Leimgruber inscrivaient leurs noms sur la liste des buteurs. Par solidarité, en quelque sorte...

Au-delà de la manière positive qui a accompagné cette victoire, il faut saluer le «come back» réussi de Laurent Dubois. Rentré sur la glace moins d'un mois après son opération, il a démontré qu'il faisait partie de l'élite.

Une présence constante, des passes offensives capables de faire la différence et même un but: que demander de plus?... Rien, sinon d'autres joueurs comme lui!

Patinoire des Mélèzes, 1700 spectateurs.

Arbitres: MM.Brégy, Kistler et Ehrler.

Buts: 1' Mouche (Niederhauser) 1-0, 5' Bergamo (Stehlin) 2-0, 12' Mouche (Goumaz) 3-0, 13' Charmillot (Meusy) 3-1, 16' Meusy (Charmillot) 3-2, 23' Niederhauser (Mouche) 4-2, 23' Meusy 4-3, 31' Bergamo (Tschanz, HCC à 5 contre 4) 5-3, 32' Fuchs (Stehlin) 6-3, 33' Dubois (Mouche) 7-3, 39' Niederhauser (Schmid, HCC à 5 contre 4) 8-3, 47' J.-D.Vuille 9-3, 56' Kohler (Kaufmann, Moutier à 4 contre 5!) 9-4, 58' Mouche (F.Vuille) 10-4, 59' Leimgruber (J.-D.Vuille) 11-4.

Pénalités: 6 fois 2' et 1 fois 5' (Goumaz) contre le HCC, 8 fois 2' et 1 fois 5' (Kohler) contre Moutier.

La Chaux-de-Fonds: Luthi; Dubois, Goumaz; Mouche, Tschanz, Niederhauser; Siegrist, Raess; Bergamo, Stehlin, Fuchs; Schmid, F.Vuille; Leuenberger, Naef, Angst; Leimgruber, J.-D.Vuille, Rohrbach.

Moutier: Unternaehrer; Terrier, Schnider; Gygax, Kohler, Sanglard; Houmard, Helfer; Fleury, Horger, Kaufmann; Daneluzzi, Charmillot, Meusy.

Notes: Rentrées de Mouche et Dubois au HCC. Moutier sans Guex (blessé). Pendule en panne jusqu'au début du deuxième tiers, malgré trois tentatives de réparation par la maison horlogère responsable dans le courant de la semaine... L.W.

Bergamo en embuscade devant le gardien Unternaehrer. *(Schneider)*

Les entraîneurs ont dit

Le sport et sa glorieuse incertitude: fâché contre ses joueurs une semaine plus tôt, Jean Trottier jubilait après le bon match disputé par le HCC.

J'étais certain de la réaction des gars. Même après le 3-2, je n'étais pas inquiet, car on patinait très bien et on se créait des occasions.

Quelle importance peut-on accorder aux rentrées de Mouche et Dubois? **Ils ont amené un petit plus, mais je crois qu'on aurait aussi gagné sans eux. Philippe a marqué deux des trois premiers buts, ce qui est toujours très utile. Quant à Laurent Dubois, c'est incroyable, il a joué comme s'il n'avait jamais arrêté!**

La jouerie du HCC est apparue en nette amélioration. **J'ai changé le style à mi-glace. Les derniers matchs, nous étions trop lents et trop statiques pour relancer.**

Désormais, la relance est beaucoup plus rapide, car les arrières doivent être en mouvement. Ce changement nous a fait du bien, analysait le Canadien avant de poursuivre: **Depuis Noël, j'avais provoqué un petit relâchement physique, ce qui explique notre reprise difficile. Maintenant, c'est le bon moment pour revenir en forme et finir la saison en force.**

Du côté de Moutier, l'assistant de l'entraîneur roumain Dumitras, M. Monnin, ne cachait pas une certaine déception. **Je ne suis pas satisfait de l'équipe. Le score me semble toutefois un peu sévère. Certes, nous avons été mauvais en défense et La Chaux-de-Fonds a mieux patiné que nous.**

Par rapport à nos derniers matchs, nous sommes un peu en baisse de forme. Les joueurs commencent à se lasser, la fatigue les gagne. Mais nous espérons nous maintenir parmi les cinq ou six premiers.

Les objectifs de Moutier à moyen terme? **Nos moyens financiers sont modestes. Nous ne pouvons pas aller plus haût que la première ligue. Nous travaillons le plus possible avec les jeunes juniors, c'est la seule politique viable.**

Laurent WIRZ

Sans conviction

Match de liquidation à Bienne

● BIENNE - OLTEN 2-2 (1-2 0-0 1-0)

En sautant du coq à l'âne, Bienne est parvenu à refaire un score déficitaire face aux Soleurois. Malgré tout, avec l'absence d'un de ses meilleurs éléments, les Seelandais n'ont pas paru très concernés par l'issue de la rencontre.

L'absence de Marc Leuenberger, l'ailier gauche et capitaine de la ligne de parade biennoise, s'est lourdement fait sentir dans le stade de glace. Hormis les efforts de la seconde triplette emmenée par Aeschlimann, Dubois et Stehlin, les deux autres lignes ont éprouvé de grosses difficultés à maintenir le rythme.

Quand les hommes de Kinding bafouent leur hockey, sont loin de leur rendement habituel et tombent dans la complication, il est alors facile pour leurs adversaires de se faire la peau des Seelandais.

Olten s'en est aperçu en début de rencontre. Pourtant, une première pénalité infligée aux Soleurois permettait aux Biennois d'installer un power-play de la meilleure veine. Il suffit qu'un puck perdu fasse le bonheur des hommes de Ruhnke, très efficaces en contre. Bienne capitula une seconde fois lors d'une mêlée.

Jusque-là, Olten ne paraissait nullement supérieur aux maîtres de céans. Seulement, la troupe de Kinding affichait une certaine maladresse devant la cage du bon Gerber.

Au fil des minutes, elle se compliqua la tâche, mais devint efficace à son tour. D'un coup d'éclat chacun, Dupont et Poulin remettaient les équipes à égalité, servis qu'ils furent par Aeschlimann et Kohler.

On en resta sur ce score nul. Une maigre récompense pour un public qui désormais attend impatiemment le premier quart de finale des play-off.

Patinoire de Bienne. 4802 spectateurs.

Arbitres: MM. Eigenmann, Clémençon et Schmid.

Buts: 8e Silling (à 4 contre 5) 0-1; 12e Fuhrer (Rötheli) 0-2; 18e Dupont (Jean-Jacques Aeschlimann, Gilles Dubois) 1-2; 37e Poulin (Kohler) 2-2.

Pénalités: 1 x 2' contre Bienne, 3 x 2' contre Olten.

Bienne: Anken; Pfosi, Daniel Dubois; Cattaruzza, Poulin; Zigerli, Schmid; Stehlin, Jean-Jacques Aeschlimann, Gilles Dubois; Kohler, Dupont, Wist; Kaltenbacher, Glanzmann, Griga.

Olten: Gerber; Hofmann, Patrick Sutter; Silling, McEwen; Nideröst, Gull; Fuhrer, Rötheli, Lauper; Ruhnke, Lörtscher, Graf; Kiefer, Müller, Remo Sutter; Koller, Witschi, Beer.

René Perret

Avec la tête ailleurs

Ajoie à côté du sujet en championnat

● ZOUG - AJOIE 10-3 (4-0 4-3 2-0)

A Zoug samedi, Ajoie a carrément été surclassé par un adversaire qui bien vite a eu l'occasion de faire du bon hockey. Le 10 à 3 de samedi rappelle un peu le 9 à 2 du premier match à Zoug. Ajoie n'y était pas du tout. Et avant de se présenter dans un tour de relégation-promotion qui s'annonce difficile, il ne faudrait pas que, comme samedi, les Ajoulots n'aient rien retenu ou presque de leur passage en Ligue nationale A. Et surtout pas qu'ils doutent que le moral soit en bas ou qu'ils aient le «trouillomètre» à zéro.

Ce sera le grand travail de Ken Tyler et des dirigeants de faire aborder aux joueurs la dernière ligne droite dans les meilleures conditions. C'est aussi dans cette optique qu'il faut se rappeler les rares bonnes réactions des Ajoulots bien vite menés. L'équipe a commencé le match comme elle l'a fini à Ambri. Les propos de Tyler auraient pu sortir de n'importe quelle bouche au vu des dernières rencontres.

MALGRÉ UNE CERTAINE RÉSERVE

Après moins de 4 minutes, Ajoie était déjà mené 2-0. La défense dormait et laissait Fritsche gentiment ajuster avant que Wahl ne capitule entre les jambes, devant Tschumi qui, lui aussi, s'était retrouvé face à Wahl sans être par trop inquiété. Et ça continuait de plus belle, jusqu'à la 10e minute. Wahl faisait face à Morf, Muller trouvait le poteau et Fritsche n'avait guère de réussite. Ajoie était passif. Et sur le troisième but de Morf, un Zougois avait le temps de tomber en conservant le puck face à Elsener.

Avant que Tschumi et Burkart ne s'associent pour une très belle combinaison en power play, Laurence avait encore échoué seul devant Wahl. Le buteur canadien de Zoug, face à la modestie de l'adversaire, a d'ailleurs profité de faire participer les collègues tout en se réservant pour les play off.

Le deuxième tiers recommençait sur la même chanson. Ce n'est qu'à la 23e minute que l'on remarquait la première réelle occasion d'Ajoie par Bruetsch, von Euw et Leblanc. Grand récidivant peu après. Cela n'empêchait pas Waltin, à 5 contre 4, de porter la marque à 6-0, sans qu'Ajoie ne touche le puck pendant près d'une minute.

POUR L'HONNEUR

C'est alors que les esprits s'échauffèrent, l'espace de dix minutes. Sous les impulsions de Tschumi et Meyer, M. Tam, en 9 minutes, allait distribuer une vingtaine de minutes de pénalités. Et les deux équipes évoluaient donc plusieurs périodes à trois contre trois. La diversion était créée et Ajoie en profitait pour sauver l'honneur (4-3 dans ce tiers). Campbell, très malin, Schupbach (Meyer en volée) et Bruetsch en supériorité numérique, sauvaient la face d'Ajoie qui, dans le dernier tiers, limitait les dégâts.

Ajoie rencontre encore les deux leaders de LNA, Kloten et Lugano. Redresser la tête à ces deux occasions serait un symbole. En accrochant les deux leaders, Ajoie se donnerait moralement les moyens d'affronter Langnau et Cie dans les meilleures conditions.

Herti: 3870 spectateurs.

Arbitres: MM. Tam, Fahrny et Ghiggia.

Buts: 2' Fritsche 1-0; 4' Mike Tschumi (Colin Muller, Rick Tschumi) 2-0; 11' Morf (Fritsche) 3-0; 19' Rick Tschumi (Burkart, à 5 contre 4) 4-0; 22' Mike Tschumi (Colin Muller) 5-0; 27' Waltin 6-0; 30' Campbell (à 5 contre 4) 6-1; 34' Waltin (Laurence, à 3 contre 3) 7-1; 37' Schüpbach (Meier) 7-2; 39' Colin Muller (Burkart) 8-2; 40' Brütsch (Leblanc, à 5 contre 4) 8-3; 53' Rick Tschumi 9-3; 57' Kaszycki 10-3.

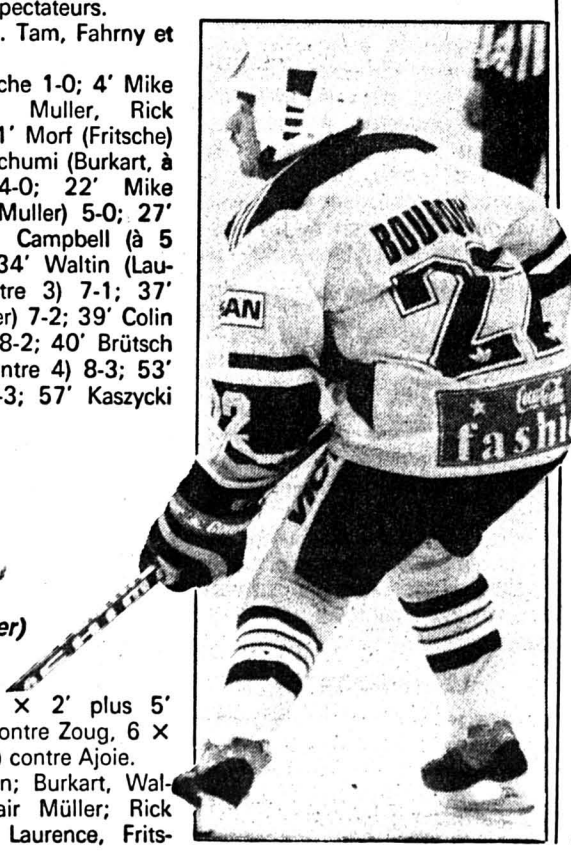

Eric Bourquin et le HC Ajoie la tête ailleurs samedi à Zoug. *(Schneider)*

Pénalités: 8 × 2' plus 5' (Rick Tschumi) contre Zoug, 6 × 2' plus 5' (Meier) contre Ajoie.

Zoug: Simmen; Burkart, Waltin; Stadler, Blair Müller; Rick Tschumi; Morf, Laurence, Fritsche; René Müller, Kaszycki, Neuenschwander; Colin Müller, Fontana, Mike Tschumi; Schädler; Stehli.

Ajoie: Wahl; Bächler, Campbell; Elsener, Sembinelli; Rohrbach, Meier; Brütsch, Leblanc, Jolidon; Berdat, Egli, Grand; Bourquin, Lechenne, Schüpbach; von Euw. G. Hammel

Avec les élites

Elite A: Olten - Herisau 8-0; Lausanne - Zoug 7-3; Berne - Langnau 1-4; Kloten - Davos 1-8; Davos Langnau 5-6; Berne - Olten 6-3; Zoug - Kloten 4-4; Herisau - Lausanne 10-1.

Classement (24 matchs): 1. Davos 29 points; 2. Kloten 29; 3. Langnau 28; 4. Herisau 24; 5. Olten 23; 6. Berne 23; 7. Zoug 19; 8. Lausanne 18.

Elite B, groupe ouest: La Chaux-de-Fonds - Bienne 2-7; Sierre - Viège 4-6; Langenthal - Ajoie 0-5; Fribourg - Genève Servette 7-4; Bienne - Fribourg 4-6; Viège - Langenthal 3-2; Ajoie - La Chaux-de-Fonds 14-3.

Classement: 1. Fribourg 24-38; 2. Bienne 24-32; 3. Genève Servette 23-29; 4. La Chaux-de-Chaux 24-28; 5. Ajoie 24-25; 6. Viège 24-17; 7. Langenthal 24-12; 8. Sierre 23-9.

Groupe est: Ambri - Bülach 2-1; Dübendorf - Arosa 2-2; Rapperswil - Frauenfeld 6-0; Coire - Uzwil 5-5; Uzwil - Ambri 2-1; Frauenfeld - Dübendorf 4-4; Arosa - Coire 4-4.

Classement: 1. Coire 24-36; 2. Arosa 24-29; 3. Rapperswil 23-26; 4. Ambri 24-26; 5. Dübendorf 24-25; 6. Frauenfeld 24-24; 7. Bülach 23-16; 8. Uzwil 24-8. (si)

JEUX

TOTO-X
2 - 4 - 7 - 25 - 28 - 36.
Numéro complémentaire: 35.

LOTERIE SUISSE À NUMÉROS
7 -13 - 23 - 25 - 29 - 33.
Numéro complémentaire: 26.
Joker: 120699.

PARI MUTUEL ROMAND
Ordre d'arrivée de la course française de dimanche à Vincennes:
9 - 16 - 18 - 13 - 15 - 3 - 5. (si)

SPORT-TOTO
2 X 1 X X 1 X X X 1 1 1 X

Tennis: la septième de Lendl

Page 6

Hockey: le HCC convaincant

Page 11

SPORT Impar

Vreni est bien partie!

Début des championnats du monde de Vail

Les mondiaux de Vail ne pouvaient connaître meilleur départ pour la Suisse: dès la première épreuve, le slalom du combiné féminin, une première victoire a en effet été enregistrée. Grâce à Vreni Schneider, bien sûr, qui a une nouvelle fois accompli une seconde manche magistrale pour s'imposer avec 12 centièmes d'avance sur l'Américaine Tamara McKinney et 0''96 sur la Yougoslave Mateja Svet.

Alors que Brigitte Oertli se classait 8e à 3''92, Maria Walliser et Chantal Bournissen étaient éliminées dès le premier tracé.

Une victoire qui place la Glaronaise en excellente position pour succéder à son amie Erika Hess (gagnante en 82, 85 et 87) au palmarès du combiné des championnats du monde.

DES ARGUMENTS

La double championne olympique aura sans doute au moins autant d'arguments à faire valoir dans la descente de jeudi que Tamara McKinney, et les Autrichiennes Petra Kronberger et Anita Wachter, meilleures descendeuses, ont concédé des retards importants: 2''36 et 3''35 respectivement.

Disputé à Beaver Creek, à 20 km de Vail, sur le shuss final de la descente masculine, ce slalom s'est couru (par un temps superbe) sur une pente raide et sur une neige — artificielle — très dure, exigeant un dosage parfait de l'agressivité et de l'utilisation des carres.

Un dosage que l'Américaine Tamara McKinney — 3e du combiné à Bormio en 85 et Crans en 87 — fut seule ou presque à trouver dès la première manche (tracée par le Suisse Paul-Henry Francey), où elle fit le vide, reléguant Mateja Svet à 0''54, la Suédoise Kristina Andersson à 1''14 et Vreni Schneider à 1''17.

BIEN TOURNÉ...

Sur le second tracé, plus tournant, la Suissesse allait pourtant rendre la monnaie de sa pièce à l'Américaine et conserver son invincibilité saisonnière dans les disciplines techniques. Prenant tous les risques, constamment à la limite de la rupture, Vreni accomplissait l'un de ces parcours que l'on qualifierait d'exceptionnels si elle ne nous en gratifiait avec une incroyable constance.

Pour juger de l'exploit accompli par la Glaronaise entre les 45 portes de cette seconde manche, digne de celle de Grindelwald, il suffit de relever que Tamara McKinney, deuxième, lui a concédé 1''29...

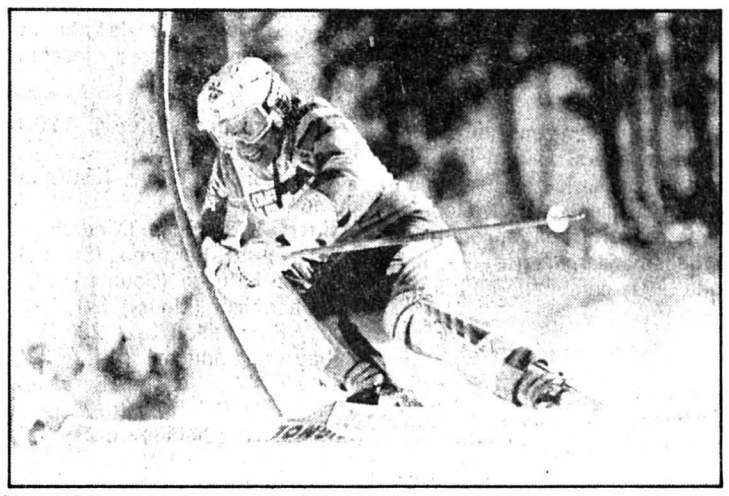

Vreni Schneider a encore réalisé un exploit sur la deuxième manche de ce slalom. *(AP)*

LA PREMIÈRE?

Seconde comme elle le fut dans la station de l'Oberland bernois, l'Américaine (26 ans) devrait être la principale rivale de l'insatiable Glaronaise tant pour la victoire finale du combiné que dans le spécial du 6 février.

Cinquième en descente à... Vail en 87 (le meilleur résultat de sa carrière dans la discipline), Vreni Schneider paraît parfaitement en mesure de repousser jeudi les assauts de la Californienne, qui n'a jamais fait preuve de qualités exceptionnelles en vitesse pure, et de remporter une — première? — médaille d'or. Les entraînements, dès aujourd'hui, en diront plus.

LES RÉSULTATS

Slalom du combiné féminin: 1. Vreni Schneider (S) 1'18''58; 2. Tamara McKinney (EU) à 0''12; 3. Mateja Svet (You) à 0''96; 4. Kristina Andersson (Su) à 2''08; 5. Petra Kronberger (Aut) à 2''36; 6. Anita Wachter (Aut) à 3''35; 7. Katjusa Pusnik (You) à 3''54; **8. Brigitte Oertli (S) à 3''92;** 9. Michelle McKendry (Can) à 3''96; 10. Ulrike Maier (Aut) à 4''15.

Girardelli dans ses œuvres

Le Luxembourgeois favori du slalom du combiné

Marc Girardelli possède le troisième palmarès de tous les temps en ski alpin, avec 29 victoires en Coupe du monde. Mais un seul titre: celui de champion du monde du combiné, conquis en 1987, à Crans-Montana.

C'est pour le conserver qu'il s'élancera lundi sur la piste de Beaver Creek (Colorado), pour le slalom du combiné (18 heures et 20 h 30).

Le Luxembourgeois d'adoption tient à ce titre, revalorisé depuis quelques années, depuis que des skieurs comme Pirmin Zurbriggen (champion en 1985) ou l'Autrichien Hubert Strolz (champion olympique à Calgary) se sont imposés dans cette spécialité.

Et, sauf accident de parcours, toujours possible au milieu d'une forêt de piquets, il est difficile de lui trouver de véritables rivaux, sur sa forme du moment.

Girardelli a non seulement retrouvé la confiance qui avait fait de lui le vainqueur de la Coupe du monde en 1985 et 1986, mais il s'est enfin affirmé en descente, avec trois succès de prestige: un sur la «Streif» de Kitzbühel, deux sur le «Lauberhorn» de Wengen.

Entre les deux, une victoire dans le slalom géant d'Adelboden et, auparavant, deux dans les slaloms de Sestrière et de Maribor!

LES SOUVENIRS DE ZURBRIGGEN

Ils sont plusieurs à attendre, sinon à espérer, une faute de Girardelli. Zurbriggen le premier, qui n'a toujours pas digéré, quoi qu'il en dise, son échec à Calgary dans cette épreuve, à laquelle Girardelli n'avait pas participé.

Il y a aussi l'Allemand de l'Ouest Markus Wasmeier, qui revient en forme: sa troisième place à Wengen confirme les impressions du début de saison. Girardelli devra aussi compter avec les Autrichiens, qui ont une réputation à défendre.

A Calgary, ils n'ont obtenu qu'une médaille d'or, chez les garçons (ils n'en avaient eu aucune à Crans-Montana), et ce fut dans le combiné, grâce à Hubert Strolz. Son dauphin était également Autrichien, Bernhard Gstrein.

Le Suisse Paul Accola (troisième à Calgary) n'a pas renoncé à faire un coup d'éclat. Dans cette épreuve, la formation helvétique sera complétée par Gustav Oehrli et Patrick Staub. Martin Hangl a renoncé à s'aligner, souffrant encore d'un genou suite à sa chute dans la descente de Wengen. (si)

CYCLOCROSS

De Bie se fait la belle!

Les Suisses discrets aux mondiaux

Le nouveau champion du monde professionnel de cyclocross s'appelle Danny De Bie. Il est Belge et vient de fêter, il y a une semaine, ses 29 ans. La Suisse, qui a remporté le tiers de toutes les médailles professionnelles de la décennie, s'en revient bredouille de Pont-Château, en Bretagne (Fr).

Danny De Bie a devancé de 24'' le Hollandais Adri Van der Poel, grand favori de la course, qui, pour sa troisième participation à ces mondiaux, doit se contenter de sa troisième médaille d'argent. Troisième le Français Christophe Lavainne, dont c'est le deuxième bronze de sa carrière.

CHUTE FATALE

Beat Breu n'a obtenu que l'ingrate 4e place, Bruno D'Arsié a fini 10e, alors que les autres Suisses n'ont quasi pas été dans le coup. Hansruedi Büchi a terminé 22e, alors que Pascal Richard, le champion du monde sortant, et Albert Zweifel ont été impliqués dans une chute collective peu après le départ, et ne s'en sont jamais remis. Le départ ultrarapide du quadruple champion du monde allait causer la perte d'un quintuple champion du monde. En effet, derrière le Belge Roland Liboton (4 fois titré), parti comme un boulet de canon, comme un sprinter, le peloton s'est payé une frayeur, une chute collective. Albert Zweifel (5 titres) restait à terre. Pascal Richard, lui, allait pouvoir repartir.

LÂCHÉ

Après deux tours et un retour impressionnant, le Vaudois allait même se retrouver leader du peloton de tête fort de huit hommes. Mais, le Suisse avait surestimé ses moyens. Complètement asphyxié dans une course plus rapide que jamais (27 km couverts en une heure, contre 22 sur un parcours usuel), le champion du monde en titre payait au pris fort le démarrage décisif de son successeur au palmarès, Danny De Bie. Lâché irrémédiablement, Pascal Richard rendait les armes dans le 4e tour.

Le Belge avait dû remarquer que ses concurrents relâchaient systématiquement leurs efforts, sur le bitume du tronçon de la ligne d'arrivée. C'est lendroit qu'il choisit pour attaquer à la fin du troisième tour. Un lieu tactiquement important, puisque la première de deux véritables montées, avec, en sus, deux planches en guise d'obstacles à franchir, s'ensuivit immédiatement. Il créait ainsi le trou, 15 ou 20 m, à chaque fois, obligeant ses rivaux à un dur labeur, avant de les mettre définitivement à la raison.

Beat Breu a porté le flambeau des Suisses jusqu'à la fin. *(AP)*

DU BRONZE POUR HONEGGER

Le Tchécoslovaque Ondrej Glajza a remporté la course des amateurs des championnats du monde de Pont-Château. Il s'est imposé, au sprint, au terme d'une course ultra-rapide, devant son compatriote Radomir Simunek et le Suisse Roger Honegger. Deuxième l'an dernier en Suisse, le Zurichois est ainsi remonté sur le podium de cette épreuve, qui réunissait 52 coureurs de 15 nations.

LES RÉSULTATS

Championnats du monde de cyclocross, à Pont-Château (Fr). Professionnels (28,080 km, soit 9 tours à 3,120 km): 1. Danny De Bie (Be) 1 h 00'58''; 2. Adri Van der Poel (Ho) à 24''; 3. Christophe Lavainne (Fr) à 27''; **4. Beat Breu (S);** 5. Henk Baars (Ho). **Puis:** 10. Bruno D'Arsié (S) à 1'13''; 22. Hansruedi Büchi (S) à 3'12''. 40 coureurs au départ, 29 classés. Abandons: Liboton (Be), Zweifel, Richard (S)

Classement par nations: 1. Hollande 14; 2. Belgique 18; 3. France 32; **4. Suisse 36;** 5. Italie 52; 6. Espagne 69.

Amateurs: 1. Ondrej Glajza (Tch) 54'28'' (27,495 kmh); 2. Radomir Simunek (Tch); **3. Roger Honegger (S). Puis:** 6. Beat Wabel (S); 11. Andreas Büsser (S) à 16''; 13. Dieter Runkel (S).

Par équipes: 1. Tchécoslovaquie 7 pts; **2. Suisse 20.** 3. France 22.

Juniors: 1. Richard Groenendaal (Ho) 42'30'' (26,428 kmh); 2. Emmanuel Magnien (Fr) à 9''; 3. Christian Bertotti (It) à 1'07''; **4. Roland Schätti (S) à 1'09''. Puis les autres Suisses:** 6. Urs Markwalder (S), même temps; 10. Andreas Hubmann, même temps que Jauregui; 14. Beat Huber à 1'26''.

Par équipes: 1. France 19; **2. Suisse 20;** 3. Hollande 33. (si)

SKI NORDIQUE

Evi Kratzer souveraine

La Grisonne truste les titres

Evi Kratzer s'est montrée souveraine lors des 5 kilomètres (classique) des championnats suisses, à Salwideli, au-dessus de Flühli, dans le canton de Lucerne.

La Grisonne a en effet obtenu son dixième titre national de la distance, en précédant de 41''6 Marianne Irniger, laquelle a devancé d'une seconde sa camarade d'entraînement Myrtha Fässler. La championne de St. Moritz, qui est âgée de 28 ans, a ainsi démontré que la forme revenait à l'approche des championnats du monde de Lahti. Elle a obtenu samedi son 21e titre de championne suisse...

Spécialiste du style libre, Marianne Irniger a glané sa deuxième médaille d'argent, après celle récoltée en 1986 à Trun. Quant à Myrtha Fässler, en prenant la troisième place, elle a contribué à assurer la pérennité de la hiérarchie helvétique actuelle dans le ski de fond féminin, après les retraits de la compétition de Christina Gilli-Brügger et de Karin Fähndrich-Thomas.

TREIZE IMPRESSIONNANT

La domination grisonne dans le relais féminin 3 × 5 kilomètres des championnats suisses s'est poursuivie à Marbach. Pour la treizième fois d'affilée, c'est en effet une formation grisonne qui l'a emporté. Après six succès consécutifs du SC Alpina St. Moritz, ces dernières années, c'est la première équipe de l'association grisonne, composée de Sandra Parpan, Silvia Baumann et Evi Kratzer, la championne des 5 kilomètres, qui l'a emporté dimanche.

DAMES. — Fond 5 km (classique): 1. Evi Kratzer (St. Moritz) 13'30''7; 2. Marianne Irniger (Urnäsch) à 41''6; 3. Myrtha Fässler (Appenzell) à 42''6; 4. Silvia Honegger (Wald) à 45''3; 5. Nicole Zbinden (Orpund) à 45''5.

JUNIORS. — Fond 15 km (classique): 1. Peter Schwager (Zürich) 41'49''9; 2. Wilhelm Aschwanden (Marbach) à 7''9; 3. Isidor Haas (Marbach) à 55''0; 4. Markus Hasler (Lie) à 1'02''5; 5. Tobias Schocher (Werdenberg) à 2'14''4.

JUNIORS FILLES. — Fond 5 km (classique): 1. Nicole Zbinden (Orpund) 14'16''2; 2. Natascia Leonardi (Airolo) à 0''3; 3. Beatrice Schranz (Adelboden) à 12''6; 4. Elvira Knecht (Coire) à 13''5; 5. Marie-Josée Pépin (Can, hors concours) à 15''5.

DAMES. — Relais 3 × 5 km (libre): 1. Grisons I (Sandra Parpan, Silvia Baumann, Evi Kratzer) 49'11''0; 2. Canada (Marie-Josée Pépin, Margaret Holden, Lisa Patterson) à 7''7: 3. Suisse orientale I (Marthy Fässler, Barbara Mettler, Marianne Irniger) à 31''0; 4. Suisse centrale I (Lisbeth Glanzmann, Rosmarie Mettler, Jolanda Dinkel) à 1'00''3; 5. Oberland Bernois I (Beatrice Schranz, Annelies Lengacher, Gaby Zurbrügg) à 3'47''6.

JUNIORS. — Relais 3 × 10 km (libre): 1. Marbach I (Isidor Haas, Oswald Aschwanden, Wilhelm Aschwanden) 1 h 31'18''5; 2. Galgenen I (Alain Diethelm, Patrick Mächler, Beat Steiner) à 1'39''7; 3. Le Brassus (Christophe Baillif, Gilles Berney, Laurent Schüpbach) à 3'14''4; 4. Obergoms à 4'04''2; 5. Marbach II à 4'06''0. (si)

Avec vous dans l'action
SPORT hebdo

La Chaux-de-Fonds Magasin cambriolé 15
Le Locle Lac des Brenets gelé 16
Neuchâtel Musiciens en assemblée 18
Jura bernois St-Imier: nouvelle bannière 19
Jura Malgré l'absence de neige 20

Charte de qualité pour le Pinot Noir

Le rouge neuchâtelois aura son appellation d'origine

Longtemps comparé au vinaigre – une réputation que lui taillait le chauvinisme vaudois et valaisan – le vin de Neuchâtel a jeté ses complexes aux orties. Allant jusqu'au bout de la réhabilitation, une initiative déjà connue de l'Etat veut doter le rouge d'une appellation garantie de sa typicité.

La production de blanc a déjà ses classes qui distinguent le moins bon de l'excellence. Pour le rouge, issu du Pinot Noir, rien de tel; un groupe d'encaveurs passionnés ont réfléchi deux ans à une appellation d'origine; et par consensus ils ont instauré des critères de qualité. Jean Claude Jaggi chef du département de l'Agriculture a pris acte de cette initiative et semble l'accueillir avec beaucoup d'intérêt. Il reste à trouver le nom définitif de ce nouveau label, et lui donner un signe graphique.

SIGNER UN VIN

Il s'agit de conférer au vin rouge ses racines régionales, et garantir au consommateur une typicité nullement troublée par des adjonctions d'origines extérieures au vignoble neuchâtelois. Plusieurs critères ont ainsi défini le niveau d'exigence:

Une vendange titrée à environ 75' Oechsle au moins. Il faudra donc accepter que certaines années ne puissent prétendre à l'appellation, comme ç'aurait été le cas pour les millésimes 77 et 88.

Coupage - habitude qui a dérivé d'un but qualitatif - et houillage qui devait compenser la perte par évaporation sont interdits. Le vin sera 100% régional: il faut relever d'ailleurs que cette renonciation est déjà le fait de plusieurs encaveurs du Littoral.

Le titre d'alcool est également limité à 12% vol. sauf si la vendange permet un plus. Cela évite un vin trop lourd, mode qui a fait son temps.

Le cepage restera le Pinot Noir et trois de ses varietés le Pinot de Cortaillod, l'Oberlin et le Pinot de Bourgogne, qui conviennent au sol maigre et calcaire de la région.

A titre indicatif, les initiateurs de cette appellation estiment que la récolte ne dépassera pas 60 hectolitres à l'ha.

NE PAS NUIRE À «L'OEIL DE PERDRIX»

La discussion a longuement concerné la portée de cette appellation: volontairement limitée au vin rouge, elle ne fera pas préjudice à l'Oeil de Perdrix et au Blanc de Noir, deux spécialités toutes deux issues du Pinot Noir.

L'Oeil de Perdrix, véritable réussite commerciale sur le marché national et international, permet à chaque encaveur de signer sa propre recette. De telles différences doivent être maintenues, elle révèlent un savoir faire personnalisé.

Enfin se posait la question du lancement de l'appellation. Les encaveurs partie prenante de l'initiative ont présenté leur projet à Jean Claude Jaggi qui s'est montré particulièrement attentif à cet effort de mise en valeur. Sur quelle branche du département va-t-on greffer ce gage d'authenticité? Sans aucune certitude, on pense à la Station d'essai viticole qui pourrait assurer les contrôles, et le lancement n'aurait pas lieu avant une année.

Parallèlement la révision de l'ordonnance sur les denrées alimentaires comporte quelques nouveautés qui concernent la viticulture. Comme elle est en panne, il est probable que sorte avant l'arrêté fédéral instituant des mesures en matière de viticulture.

Le ferment de la réussite? Un solide noyau d'encavages et de négociants, grands et petits, qui croient à la nécessité d'une rénovation vinicole. Rénovation qui ne repousse pas les progrès mais les intègre dans une pratique de l'authenticité.

C. Ry

Un vin sorti sans complexe du terroir neuchâtelois *(Photo Schneider)*

REGARD

Robe de pourpre

Imaginez le paradoxe suivant: une vendange abondante, mais claire (disons le 82), donne au Pinot Noir un teint pâlot que la majorité des encaveurs ravivent avec un ajout de rouge fort en gueule. Contre cette majorité, un encaveur garde son rouge tel qu'il est, comme un gage de ce qu'a été le millésime.

Imaginez aussi qu'il soit sanctionné par le chimiste cantonal pour ne pas avoir maquillé son vin, et qu'il faille le concours de plusieurs de ses collègues pour le sortir de ce mauvais pas...

Ce paradoxe-là a mobilisé les professionnels sur la question des racines régionales du vin. En poussant le bouchon plus loin, la science fiction clarifie les choix que ceux-ci doivent prendre aujourd'hui: la production neuchâteloise sera-t-elle le support des arômes de synthèse, ou fera-t-elle honneur au vignoble dont elle est issue, sans tricherie?

Les Bordeaux passaient il y a vingt ans pour des vins de médecins, tanniques, toniques, et peu alcoolisés. Aujourd'hui affirme Emile Penneau, le sucrage se pratique dans le Bordelais. Un encaveur du Littoral déclare: sucrer, c'est masquer son produit. Le gain d'un seul degré, et j'appelle ça de l'escroquerie...

Alors que le Neuchâtel devait effacer son acidité par coupage et houillage il y a belle lurette, les techniques viticoles, les soins à l'encavage lui ont rendu sa robe de noblesse. Enfin ses origines ne portent plus atteinte à ses qualités.

A l'autre bout de la chaîne de consommation, les amateurs de vins demandent, avant la richesse aromatique, une origine nette et déclarée sur la bouteille, conforme aussi à la réelle envergure du contenu. S'il faut corriger les défauts d'un vin de table, et vendu comme tel, soit. Mais aujourd'hui comme le montre la gastronomie, la qualité est synonyme de vérité.

De nouveaux connaisseurs demandent la réforme des pratiques qui ont maquillé les vins au point de les banaliser. Ils peuvent espérer trouver à Neuchâtel un vin qui ne rougit pas de sa condition roturière.

Catherine ROUSSY WESSNER

L'Après-Jules

En même temps que le départ à venir du directeur de la Station d'essais viticoles à Auvernier, Jules Humbert-Droz, vignerons, encaveurs, pépiniéristes et leurs associations professionnelles discutent d'une réorganisation globale des services de viticulture.

Ils ont soumis tout récemment au conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi un document de réflexion qui doit être considéré comme une base de discussion.

La restructuration porte sur quelques idées maîtresses, telle qu'une direction à deux têtes, et d'une commission de surveillance de la station. Un directeur, avec une formation commerciale assumerait la part administrative et commerciale et un ingénieur technicien ETS s'occuperait de la partie expérimentale et formative de l'institution.

Les auteurs de ce projet de restructuration insistent également en faveur d'une collaboration régulière avec les professionnels et la station de Changins. La station d'Auvernier doit développer des expérimentations œnologiques et viticoles, une formation permanente, en rationalisant son fonctionnement.

Il est également question d'affermer le domaine de Bevaix, tout en gardant l'exploitation du domaine viticole d'Auvernier. Question qui reste malgré tout ouverte: faut-il laisser la part commercialisable, et rémunératrice, à la station ou celle-ci doit-elle s'en tenir à la production des vins d'honneur de l'Etat?

Cette réflexion aboutie tout début 89 entend clarifier les compétences de chacun dans la perspective de la nouvelle législation fédérale.

C.Ry

Neuchâtel: la voiture creuse son trou

Les parkings se multiplient, la ville devrait mieux respirer

Deux parkings en construction, deux autres en projet: à Neuchâtel la voiture creuse son trou en sous-sol. Début 1991, plus de 1400 places nouvelles devraient être réalisées. De quoi régler les problèmes actuels et redonner de l'air à la colline du Château.

A Neuchâtel, le choix de principe a été fait il y a une vingtaine d'années déjà: pas de parkings de dissuasion à Serrières ou à Marin (comme le proposait le canton), d'où on viendrait en ville par les transports publics, mais des possibilités de stationnement proches du centre. Expérience faite, «je pense que c'était finalement la bonne solution, dit le conseiller communal Blaise Duport. Parce qu'on a fait la zone piétonne: c'est un énorme poumon pour la ville».

PAS PIRE QU'AILLEURS

Parquer à l'entrée de cette zone n'est pas facile, mais ce n'est pas pire qu'ailleurs, estime M. Duport. Le centre commercial est ceinturé par des places à courte durée (15 ou 30 minutes, parcomètres, zone bleue) qui doivent assurer un taux de rotation élevé et sur lesquelles «on a encore pas mal de chances de trouver une place». Les zones blanches sont plus loin à l'est, sur les quais et les Jeunes-Rives, et aujourd'hui pratiquement saturées.

La police ignore ce que lui coûte et ce que lui rapporte la surveillance du stationnement: l'informatique doit y pourvoir à l'avenir. Les contrôles se font au gré des effectifs disponibles. «On essaie de maintenir une situation tenable, dit M. Duport. Si on arrêtait tout contrôle, ce serait vite l'anarchie complète». Le chef de la police locale relève aussi que les abus sont nombreux et que les 20 francs d'une contravention ne sont que moyennement dissuasifs. «Le but n'est pas de faire de l'argent, ajoute-t-il. A ce moment-là on engagerait des contractuels».

- Parking Place Pury: 500 places pour la Fête des vendanges de cette année.
- Centre de l'Ecluse: 500 places vers le milieu de 1990.
- Centre de Prébarreau: 220 places à la fin de 1990.
- Parking de la gare: 172 places fin 1990-début 1991.

Les dates correspondent à des estimations. Les chiffres sont «bruts», sans déduction des places réservées à certains investisseurs ou futurs locataires, ni des places existantes qui seront supprimées.

Il faut tenir compte aussi des besoins de parcage générés par les réalisations de l'Ecluse et de Prébarreau (logements, commerces, bureaux).

(jpa)

En construction ou en projet, plusieurs parkings payants vont détendre la situation. Cet automne déjà, les 450 places du parking Place Pury représentent un gros morceau si l'on se souvient que le parking du Seyon – qui a atteint aujourd'hui un taux d'occupation élevé – a mis plusieurs années à «se remplir». Lié à cette ouverture, le remodelage de la place des Halles et de la rue du Coq-d'Inde, impliquant la suppression de places de parc en surface.

Pas très éloigné de l'ascenseur qui mène au pied du Château, le parking de la baie de l'Evole pourrait aussi soulager ce secteur. Mais deux autres réalisations devraient résoudre plus directement ce problème. En chantier depuis un an, le complexe de l'Ecluse doit offrir 500 places au milieu de l'année prochaine. Tout proche, le centre de Prébarreau prévoit pour la fin de 1990 170 places accessibles de la rue de l'Ecluse et 50 autres sur le toit, au niveau du Jardin du Prince.

Importante aux yeux du chef de l'urbanisme Claude Frey, la liaison verticale avec le Château assurée par un ascenseur public intégré au projet de Prébarreau: «On pourra intervenir sur l'esplanade de la Collégiale. A terme il faut arriver à la libérer. Mais on ne peut pas interdire sans autre». La colline du Château, relève M. Duport, est d'ailleurs un des secteurs prioritaires dans les études de modération de circulation. Il y passe trop de trafic de transit.

Si la zone piétonne a dans une large mesure soustrait le coeur de la ville à la pression de la voiture, le secteur du Château reste très chargé. Stationnement et circulation sont gênants dans une zone importante touristiquement. Ils font aussi des dégâts: les gaz d'échappement s'attaquent à la Collégiale et aux immeubles de la rue du Château. De nouvelles possibilités de parcage au pied de la colline représentent sans doute le premier élément d'une solution.

Ces projets coïncident avec des études en cours qui vont redéfinir les rapports de la ville et de la voiture. La première touche au renouvellement de l'informatique qui gère la signalisation lumineuse. A l'horizon 1992-93 se dessine un nouveau plan de circulation. En cours d'inventaire aussi des mesures de modération du trafic destinées à réduire le transit dans certaines rues. Les effets de la mise en service des tunnels de la N5 sont aussi une équation à plusieurs inconnues.

On peut pourtant dégager un principe: éviter dans toute la mesure du possible la traversée du centre, et notamment du goulet de la Place-d'Armes. Le parking existant du Seyon et les projets voisins peuvent accueillir les voitures venant du nord. Le parking de la place Pury répondra à un besoin prioritaire en ouest. A l'est il y a les Jeunes-Rives et, explique Claude Frey, on pourra envisager une réalisation nouvelle si le besoin s'en fait sentir.

Dernier projet: le parking souterrain de 172 places à la gare. Le Grand Conseil a approuvé la semaine dernière la participation du canton, le Conseil général de Neuchâtel se prononcera lundi prochain sur celle de la ville. D'importantes subventions fédérales et la part des CFF réduisent ce crédit à 850.000 francs. «C'est le cas d'école des parkings qui se veulent une promotion de la complémentarité rail-route», dit M, Frey. C'est aussi «une solution rapide, efficace et bon marché». Ce parking pourrait s'ouvrir fin 1990 ou début 1991.

JPA

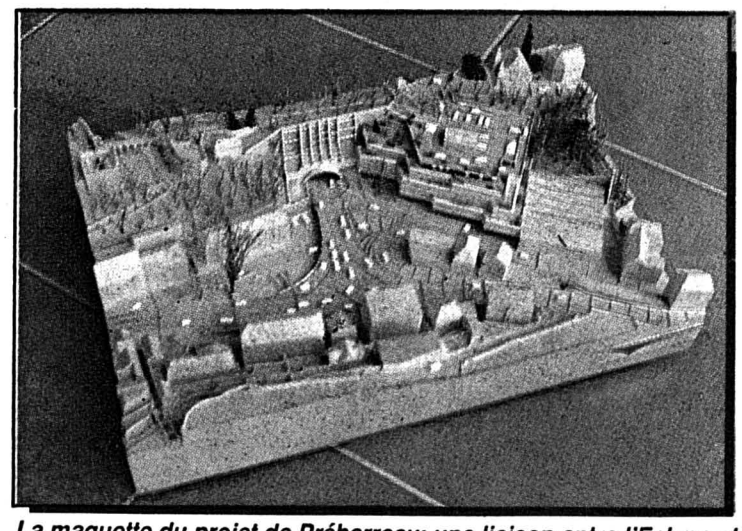

La maquette du projet de Prébarreau: une liaison entre l'Ecluse et la colline du Château. *(Photo Schneider)*

14158

Dès maintenant...!

3 POUR 2

Tiet

Le Locle rue H.-Grandjean 1 tél. 31 53 53
La Chaux-de-Fonds Place de l'Hôtel-de-Ville tél. 28 81 81
rue de la Serre 61 tél. 27 71 41
St Imier Place du Marché 7 tél. 41 47 07

mini-annonces

demandes d'emploi

PERSONNE cherche partiellement livraisons-transports (expérience, permis camion). ✆ 039/26 77 10 9

EMPLOYÉE DE BUREAU expérimentée, connaissance de l'anglais, cherche place avec possibilités contacts humains-négociation-vente. Faire offre sous chiffres 91-79 à: ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds 60023

DAME 48 ANS, cherche emploi à mi-temps. Etudie toutes propositions. Ecrire sous chiffres 28-460190 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds. 460190

offres d'emploi

FAMILLE cherche jeune fille ou dame (avec enfant(s) acceptée). ✆ 039/26 77 10 9

à acheter

PARTICULIER ACHÈTE TRAINS miniatures électriques, mécaniques ou à vapeur, époque 1900-1955. 039/31 33 82 (midi et soir) 470025

Tarif 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50) Annonces commerciales exclues

Vestiaire «PARTAGE»

(vente d'habits)

Heures d'ouverture dès le 1er février 1989:
matin: 9 h 30 à 11 h 30
après-midi: 15 h 30 à 18 h 30
samedi: 9 à 12 heures

- PRIX MODÉRÉS
- PREZZI POPOLARI
- BILLIGE PREISE
- GIYIMDE UCUZLUK

«PARTAGE» LA FRIPERIE
Atelier de reconversion textile
Rue Jaquet-Droz 38
Tél. 039/23 24 07
2300 La Chaux-de-Fonds
120313

A vendre:
Toyota 4 Brunner
1988, 12 500 km, gris anthracite, toutes options. Prix à discuter.
✆ 039/23 53 00
120356

Formidable dans la neige!
Mitsubishi Tredia 1800 GLS 4×4
1986, brun-beige métallisé, seulement 21 000 km, expertisée. Garantie totale, reprise éventuelle, Fr. 314.– par mois sans acompte.
Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.
M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
Tél. commerce: 032/23 51 23
Privé: 032/51 63 60
001527

Attention
Poupées, poupons
achetés dès Fr. 200.– Aussi poussettes, potagers, jouets et objets même miniatures. Achète également bibelots et objets de tout genre. Avant 1930.
S. Forney,
✆ 038/31 75 19 ou 31 43 60
Déplacements 592

Audi 80 Quattro 5 E 1984, 52 000 km
Audi GT Quattro 1985, 52 000 km
Porsche Carrera Targa 3.0 L, 1977
Porsche Carrera 2.7 Moteur neuf, BBS
Opel Kadett GSI 1985, 77 000 km
BMW 730i ABS 1987, 52 000 km
Mercedes 500 SEC 1984, 32 000 km
Range Rover Aut. 1983, 62 000 km
Mitsubishi Pajero T.D. 1987, 23 000 km
Jean-Claude Béring Automobiles
✆ 039/28 28 35
012361

Dans toute la Suisse et à l'étranger
déménagement
J.-Cl. Guinand
039/26 54 26
039/54 14 87
012260

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.
Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41 - ✆ 039/23 75 00
12428

SUBARU

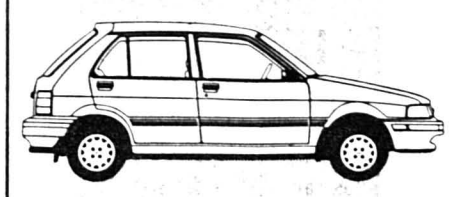

Auto-Centre Emil Frey SA
66, rue F. Courvoisier, 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/28 66 77
12388

immobilier

GÉRANCE CHARLES BERSET
✆ 039/23 78 33

A LOUER À SAINT-IMIER, au centre
APPARTEMENT
de 4 pièces, cuisine agencée, salle de bains, chauffage central général. 119

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

A vendre
boutique dames
Bonne situation. Location: Fr. 700.– par mois. Bon chiffre d'affaires.
Ecrire sous chiffres 28-950026 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds
012502

A louer, Arc-en-Ciel 7
appartements
1 pièce, Fr. 390.–
2 pièces, Fr. 550.–
3 pièces, Fr. 690.–
4 pièces, Fr. 850.–
Libres tout de suite ou dates à convenir.
S'adresser: Mme Pilatti,
✆ 039/26 80 67 460179

espace & habitat

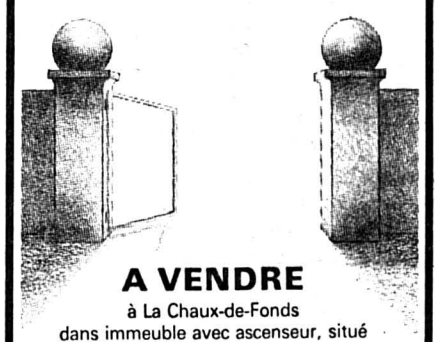

A VENDRE
à La Chaux-de-Fonds
dans immeuble avec ascenseur, situé dans un quartier au sud-est de la ville
superbe appartement
5½ PIÈCES
avec garage et terrain aménagé.
Renseignements et visites:
Léopold-Robert 67, ✆ 039/23 77 77/76
Fax 039/23 44 83
012185

offres d'emploi

MANÈGE DU JURA à La Chaux-de-Fonds
cherche pour date à convenir:
palefrenier
Bon salaire.
Appartement 4 pièces à disposition.
✆ 039/23 32 35 120317

Nous cherchons à engager:
un(e) comptable
ayant quelques années d'expérience et à même de travailler de façon indépendante.
Une expérience de l'introduction des données sur ordinateur serait un atout supplémentaire.
Entrée en fonctions: mars/avril 1989.
Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, certificats et références sous chiffres P 28-120340 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds.
120340

Nous désirons engager pour une entreprise de la place exportant ses produits dans le monde entier:
un Magasinier
avec si possible de l'expérience et possédant des connaissances des produits mécaniques et électriques. 584
OK PERSONNEL SERVICE SA Placement fixe et temporaire
Etre OK c'est super!
Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

Entreprise dynamique engage tout de suite ou à convenir:
un apprenti monteur en chauffage
un apprenti installateur sanitaire
un monteur en chauffage
un installateur sanitaire
Facilités de logement sur place.
Téléphoner au heures des repas et le soir au **027/43 26 89.**
Sylvain Bétrisey
Chauffage et sanitaire
1978 Lens/Crans (VS) 070870

Cherche:
coiffeur(euse)
Bon salaire.
Ecrire sous chiffres 28-950025 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds. 012502

REGULARIS
Nous cherchons
un ingénieur ETS ou
technicien en microtechnique
Suisse ou permis C.
Si vous désirez embrasser une carrière, venez nous rencontrer, nous pouvons vous aider. 713
27 11 55

Joliat INTERIM SA
039/23 27 28
2300 **La Chaux-de-Fonds**
Av. Léopold Robert 58
Trouvez un emploi sûr et payant dans votre région!
- **OUVRIÈRES** pour travaux fins
- **MAÇONS** pour postes à responsabilité
- **MÉCANICIENS** (aides) avec expérience
- **SECRÉTAIRE** suisse allemande

A vous la réussite au 23 27 28
012318

Entreprise engage pour tout de suite ou date à convenir des
- **Ingénieurs de vente**
- **Ingénieurs de construction**
- **Techniciens constructeurs**
- **Dessinateurs machines**
- **Mécaniciens électriciens**
- **Mécaniciens de précision**
- **Mécaniciens machines**
- **Un bon magasinier**

sachant travailler sur ordinateur.
Veuillez nous contacter au **039/23 59 23 ou 032/93 55 38**
195

AUSTRALIE UN AUTRE MONDE
Jacques Villeminot

A la découverte de l'Ouest australien. Perth, capitale de l'an 2000. Les fabuleuses richesses du désert. Animaux d'un autre âge. Hommes de la préhistoire entre deux mondes. L'Australie aurait pu être française.

Le Locle - Salle du Musée
Lundi 30 janvier à 20h00
La Chaux-de-Fonds - MIH
Mardi 31 janvier à 20h00
Prix des places: Fr. 11.–, location à l'entrée
service culturel migros
000092

L'Impartial Au présent, les signes du futur.

printemps La Chaux-de-Fonds
Nous cherchons
une vendeuse
à temps partiel pour notre kiosque
Entrée: tout de suite ou à convenir.
Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel,
039/23 25 01 012600

Madame, Monsieur, en 1 mois...
Perdez 3 à 13 kg
et surtout apprenez à rester mince sans vous priver car compter les calories en mangeant n'importe quoi, n'importe quand est le plus sûr moyen d'avoir des problèmes de ligne et de santé
HYGIAL
Cabinets Conseils d'Hygiène Alimentaire
LAUSANNE 10, Pass. St-François 021/23 58 34
NYON 6, Av. Reverdil 022/61 18 04
GENÈVE 88, Rte de Frontenex 022/86 60 49
Consultation d'information gratuite sur R.V. 002417

Cristalor SA
Boîtes or, argent et acier
Bracelets or et acier
Nous désirons engager
PERSONNEL FÉMININ
ayant de préférence de l'expérience industrielle, pour nos différents départements de fabrication et d'assemblage.
Nous offrons:
— place stable
— horaire de travail variable
— salaire en fonction des capacités.
Entrée en service: tout de suite ou à convenir.
Les personnes de nationalité suisse ou étrangère en possession d'un permis de travail, intéressées par cet emploi, sont invitées à prendre contact avec notre chef du personnel pour tous renseignements complémentaires et afin de fixer la date d'une entrevue.
CRISTALOR SA
Numa-Droz 136, 2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 42 23 012499

L'Afrique du Sud masque sa répression

Le pasteur Bill à la journée contre l'apartheid

Beau succès de la journée «pour un monde à part» organisée par le Mouvement antiapartheid de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel samedi à l'ancienne salle de la Croix-Bleue. Succès sans doute dû en partie à la présence l'après-midi du pasteur Bill. Son message est clair: la répression en Afrique du Sud est toujours aussi dure.

Les organisateurs n'attendaient pas autant de monde intéressé à s'informer sur la situation en Afrique du Sud. Samedi après-midi, les deux plus petites des salles de la Croix-Bleue, rabaptisées du Progrès, étaient pleines à craquer pour la projection de bandes vidéo sur l'apartheid tel qu'il est toujours.

Quelque deux cents personnes en ont vu deux, l'une sur la vie comparée de deux jeunes filles de 16 ans, une Blanche et une Noire, l'autre témoignant des tortures dont sont victimes les enfants noirs – quelques-uns ont juste huite ans – dans l'Afrique du Sud blanche.

LE COEUR DE LA RÉSISTANCE

Le pasteur double national suisse et sud-africain originaire des Eplatures Jean-François Bill les commentaient. L'occasion de faire le point sur la situation.

A ses yeux, l'Afrique du Sud tente de projeter une image raisonnable à l'étranger. Contacts avec d'autres pays africains, attitude conciliante sur la Namibie, campagne diplomatique vers le monde occidental.

De passage en Suisse, le pasteur Bill, qui fut emprisonné pendant neuf mois en Afrique du Sud, parle de l'apartheid.
(Photo Impar-Gerber)

A l'intérieur pourtant, la répression est toujours plus sévère. Les organisations encore légales d'opposition sont muselées, des journaux suspendus de publication, les arrestations se poursuivent – impossible sous l'état d'urgence de les dénombrer – et les prisonniers relâchés sont souvent traînés devant les tribunaux pour trahison (!) Les syndicats restent malgré les menaces les poumons de la résistance et l'Eglise le coeur.

Jean-François Bill voit cependant quelques signes d'espoir. Le gouvernement sud-africain se sent contraint de lâcher un peu de lest. Nelson Mandela, le leader charismatique, n'a pas réintégré sa prison mais reste détenu dans une résidence très surveillée, d'autres dirigeants ont été libérés.

LA SUISSE PLAQUE TOURNANTE

Mais le nerf de la guerre – c'en est un – demeure le soutien économique dont jouit toujours le pays de l'apartheid auprès de plusieurs Etats occidentaux. La Suisse à cet égard figure dans le peloton de tête. Elle est, dit le pasteur, l'un des six plus importants partenaires de l'Afrique du Sud. Une vraie plaque tournante. Et d'en appeler à une pression de la population helvétique contre les transactions bancaires. «Car les sanctions, cela marche.»

Le pasteur ajoute que le temps de la négociation presse. Ou des discussions sont engagées avec les vrais représentants des Noirs et non avec les marionnettes que le pouvoir blanc montre, ou la guerre se poursuivra durcie sous l'influence de jeunes leaders plus radicaux.

CIBLE DE TRACASSERIES

Depuis juillet dernier, Jean-François Bill est l'un des adjoints de Frank Chikane, secrétaire général du Conseil des églises sud-africaines. Après sa détention de neuf mois (juin 1986 - mars 1987) sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui et son séjour en Suisse, le pasteur était rentré en Afrique du Sud en novembre 1987.

Le gouvernement sud-africain lui avait alors réclamé l'équivalent de 35.000 francs pour les procès qu'il avait engagés contre l'Etat pour obtenir sa libération. Il n'est plus soumis à restrictions, mais demeure la cible de tracasseries telles que coupures de téléphone.

De passage en Suisse pour participer à un séminaire des églises suisses sur l'apartheid, il regagne l'Afrique du Sud cette semaine.

R.N.

«Compartiment fumeur» s'est fait remarquer par sa qualité.
(Photo Impar-Gerber)

Chanteur à part pour un Monde à part

La soirée de la journée de solidarité s'est poursuivie sur le même succès que l'après-midi et le public n'a pas désempli, affichant un âge juvénile en majorité.

Il y avait les copains venus applaudir «Compartiment fumeur» le groupe qui monte et qui compte quelques Chaux-de- Fonniers. Bon programme et belle qualité des arrangements et des rythmes, sans oublier le talent des musiciens et du chanteur.

Ils ont cédé la place à Sarcloret toujours fidèle à sa vérité crûment affirmée. «Je fais tout pour être impopulaire» a-t-il rappelé rejetant les applaudissements et fort inquiet de rejoindre les vedettes au hit-parade. Jeu, feinte? Peut-être. Il a poursuivi avec ses bons et gros mots, fustigeant les habitudes, dis-tribuant les sarcasmes sur les conformistes et osant tout de même quelques bouffées de tendresse. «J'aime la vie et je fais des bébés».

Côté musique, Sarcloret c'est un peu mince, même s'il est accompagné de bons éléments. Côté paroles, ça paie toujours et ça porte encore; devant le public de samedi soir, enthousiaste et se déhanchant en mesures, on n'a pas senti pointer le ringard. Ouf! La vedette et son regard méchant – pour rire – a dominé son public.

Un autre groupe régional du Bas, Daith Waiters, a clos cette Nuit pour un Monde à part, avec une bonne prestation.

(ib)

«Caramel Flou» et [XXX]: vous connaissez?

Presque simultanément, deux journaux d'étudiants ont fait leur apparition. Il s'agit de [XXX], publication du Gymnase et Caramel Flou de l'Ecole professionnelle commerciale (EPC). Ils cherchent à ouvrir la communication dans des domaines d'intérêts généraux et propres à leurs écoles.

Les gymnasiens, après avoir abandonné la publication du Kangourou des Montagnes (KDM), jugé trop peu intéressant, ressortent leur plume avec [XXX]. Titre énigmatique, auquel il ne faut, paraît-il, pas chercher d'explication trop profonde.

En abandonnant le KDM, traditionnel canard du Gymnase, qui n'avait plus guère de succès, les jeunes rédacteurs désiraient adopter un style plus sérieux. Cette nouvelle parution veut permettre à chacun de s'exprimer, en animant la vie gymnasiale par le reflet des intérêt et idéaux divers.

Le premier numéro, nous offre des articles sur le cinéma, la littérature avec San-Antonio, le portrait satirique d'un professeur et les lettres prussiennes: regard naïf d'un jeune Allemand sur notre région. On cherche à abandonner le côté trop exclusivement gymnasial dans la deuxième publication en nous présentant un numéro «Spécial pacifisme» dans lequel les étudiants expriment leurs griefs envers l'armée et la violence.

Une bonne moitié des 250 exemplaires a été vendue. Les échos ont été peu nombreux mais très favorables. En effet, le journal a été jugé sérieux et intéressant.

[XXX] ne fait pas appel à la publicité, car le gain de la vente suffit aux besoins du journal, entièrement élaboré au Gymnase.

Contrairement à [XXX], le Caramel Flou, journal de l'EPC, insère des annonces publicitaires dans ses pages, car ses moyens sont très réduits. Il est fait par des élèves et s'adresse uniquement aux élèves.

Ce journal veut combler un manque de communication entre les apprentis qui travaillent plus souvent qu'ils ne fréquentent l'école, où ils se côtoient, sans trop se reconnaître. Caramel Flou se veut acidulé, mentholé et ironique, il cherche à créer un espace d'expression à travers la fantaisie et l'imagination.

Le second but est pédagogique. Huit élèves qui désirent parfaire leur culture générale, consacrent deux heures par semaine à la création de Caramel Flou, avec l'aide d'un professeur de l'école, A.-M. Cornu. Ils développent ainsi leur esprit d'initiative.

Dans le premier numéro de ce journal, qui doit paraître quatre fois par an, on trouve l'interview d'un groupe rock neuchâtelois, une enquête farfelue sur «le mystère du bébé nu au poteau», des petites annonces, une agence matrimoniale, des récits et poésies, une critique de film, le tout largement saupoudré d'humour.

Dans un style beaucoup plus décontracté et moins sérieux que celui de [XXX], Caramel Flou cherche à établir un terrain de communication entre les intérêts ou délires fantaisistes de chacun. Les 1000 exemplaires du journal ont été vendus et bien accueillis par les professeurs de l'école, les entreprises dans lesquelles travaillent les apprentis et les élèves, qui toutefois ne se sentent pas concernés et sont trop peu motivés.

La publication d'une chronique n'existe cependant pas dans toutes les écoles. Les étudiants de l'Ecole supérieure de commerce n'ont actuellement aucun journal.

Jusqu'en 1980, l'école publiait un bulletin annuel, qui a été abandonné. Il y a deux ans, une tentative de journal fait par des élèves a avorté après la publication du premier numéro.

Par contre, les anciens élèves semblent avoir la nostalgie de leurs années d'études, puisqu'ils ont créé Le Diplomate, qui sort trois fois par année et veut apporter aux anciens étudiants, un reflet de ce qu'est la vie actuelle de l'Ecole de commerce.

Il existe bien d'autres publications régionales, soit d'écoles obligatoires ou supérieures ou encore de centres spécialisés. Le nombre de ces journaux peut s'expliquer par le fait que les médias ne couvrent pas suffisamment les problèmes ou intérêts particuliers. De plus en plus de personnes éprouvent donc le besoin de communiquer par un biais différent de celui de la simple conversation.

C. J.

● avis urgent

Etude d'avocats-notaires de La Chaux-de-Fonds
engage

secrétaire qualifiée

connaissant la dactylographie et le traitement de texte pour travaux de secrétariat et notariat.
Expérience souhaitée.
Entrée immédiate ou date à convenir.
Faires offres sous chiffre 28-120.369 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds.

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Lopes André, fils de Alvaro et de Lopes née Oliveira, Maria Alcinda. – Unlü Cem, fils de Gafari et de Unlü née Vuillien, Marie-Odile Alice Marguerite. – Bernardino Vanessa, fille de Joao Carlos et de Bernardino née Fernandes, Rosa Maria. – Wicht Maylis, fille de Roland et de Wicht née Gritti, Myriam Giovanna. – Gogniat Florian, fils de Pierre-Alain Marc et de Gogniat née Gehriger, Pascale Odette. – Coulot Mélanie, fille de Olivier et de Coulot née Rota, Jacqueline. – Donner Laetitia, fille de Laurent Blaise et de Donner née Lima, Vera Marta.

Promesses de mariage

Marthe Claude André et Schelling Joëlle Nelly. – Phildius Nils Christian et Müller Sarah. – Yechoua Elia Eric et Ditesheim Isabelle Rose. – Pheulpin Vincent Serge Jacques et Perrot Patricia. – Meyer Denis Aimé et Droz-dit-Busset Lisette Denise. – Fernandez Alipio et Lopez Maria del Carmen. – Gygi Jean-Daniel et Schafroth Christiane Nicole. – Parel Olivier Roland et Parel Caroline Claire.

Magasin de jouets cambriolé

Main basse sur des moteurs de modèles réduits

Dans la nuit de vendredi à samedi, un magasin de jouets a été cambriolé. Maigre butin: une petite dizaine de moteurs pour modèles réduits, une voiture à télécommande et de la menue monnaie.

C'est de l'intérieur que le magasin Au Berceau d'or, rue de la Balance 2, a été cambriolé. Sans doute dans la seconde partie de la nuit puisque un locataire de l'immeuble à l'angle de la place de l'Hôtel-de-Ville n'a rien remarqué de particulier dans le corridor peu avant minuit. La porte d'entrée devait être ouverte et celle du magasin donnant sur le hall a été enfoncée violemment. La police de sûreté a retrouvé samedi des traces de sang. Les voisins n'ont rien entendu.

Le ou les petits braqueurs ont emporté un maigre butin. La caisse ne contenait que la monnaie du jour, soit une centaine de francs. De la vitrine, ils ont emporté une voiture miniature à télécommande et ont fait main basse sur sept ou huit moteurs de modèles réduits. D'après le propriétaire du magasin, la valeur des jouets dérobés tourne autour de quelques milliers de francs. Samedi après-midi, l'inventaire n'était cependant pas terminé.

Devant la multiplication des cambriolages de ce type, on ne peut que recommander aux locataires de veiller à fermer à clé les portes d'entrée des immeubles le soir.

Dans la même nuit un autre casse a été commis dans le quartier. La vitrine du magasin de tabac Jean Müller, rue Neuve 12, a été brisée. Là, les auteurs ne sont pas entrés dans les locaux, se contentant de faucher les briquets et autres articles disposés dans la vitrine. (rn)

Les Français aux Français

Jean-Claude Casadesus, Marc Pantillon et l'Orchestre de chambre de Neuchâtel

Fondé par le Maître Ettore Brero, l'Orchestre de chambre de Neuchâtel a depuis 1966 statut de professionnel. Samedi soir à la Salle de musique, l'actuel chef titulaire Jan Dobrzelewski avait cédé sa baguette à Jean-Claude Casadesus. Ce n'était d'ailleurs pas la première apparition du grand chef français à La Chaux-de-Fonds. Souvenons-nous: il y avait dirigé «Circles» de Luciano Berio avec en soliste la regrettée Cathy Berberian dans le cadre des Concerts de musique contemporaines. C'était le 27 mars 1966.

La première partie du programme proposé par l'OCN était entièrement consacrée à Mozart. Ecrite à l'origine pour deux claviers, la fugue en do majeur KV 546 fut transcrite pour orchestre à cordes par Mozart lui-même. Il y adjoint alors un Adagio en forme de prélude. Une œuvre pathétique rendue par les musiciens neuchâtelois dans l'extême rigueur de la forme.

Le concerto pour piano en la majeur KV 414 sous les doigts de Marc Pantillon, voilà qui attise le plaisir. Invention, style, force du sentiment, l'auditeur apprécie tant les attaches sont fines, le tissu aéré. Effectivement, jusque dans leurs replis les plus fugitifs, les phrases sont ourlées avec un soin, un dosage infinitésimal des nuances.

L'interprétation se situe dans un climat de passion et de simplicité. Avec un ensemble de chambre, on a la légéreté, l'extrême minutie du détail. Soliste, chef et orchestre tiennent jusqu'à la dernière mesure le parti de la transparence, cisèlent en orfèvres.

MUSIQUE FRANÇAISE, SYNONYME DE CLARTÉ

Chez Rameau, la clarté tonale provient de ce que, fidèle à son principe qui fait découler la mélodie de l'harmonie, il n'emploie dans ses thèmes que des notes ayant un sens harmonique. Cela donne constamment l'impression de découvrir des accords «couchés» horizontalement. Quant aux modulations, elles se déploient dans la plus extrême logique. Sur le plan rythmique, la variété est inépuisable. Tantôt ferme et volontaire, tantôt majestueux, solennel ou hautain, tantôt tendre et mélancolique, le rythme affirme l'originalité puissante du musicien.

Dès les premières mesures des «2 concerts en sextuor» – suite de pièces écrites à l'origine pour clavecin – les musiciens et leur chef créeent une atmosphère de pure musicalité. Charme, vivacité, finesse de trait, de couleur et d'esprit, raffinement, substance sonore pure et transparente. Et comme la perfection des exécutions, conduites par Jean-Claude Casadesus, est mise au service d'une expression musicale sans cesse vivante, on s'explique le bonheur dans lequel se trouvent plongés les auditeurs quand les musiciens de l'OCN abordent Rameau.

Enfin, la Sinfonietta d'Albert Roussel, dont les musiciens neuchâtelois surent rendre avec un saisissant relief le climat âpre et tendu, parfois animé d'une véritable frénésie rythmique. Le mérite est d'autant plus grand si on sait qu'il s'agit là d'une œuvre particulièrement périlleuse d'exécution, surtout en si petite formation. L'interprétation de Casadesus fut d'une justesse de style et de sentiment exemplaire. Le dernier mouvement fut bissé.

E. de C.

Recherche d'un conducteur

Le conducteur de la voiture automobile qui a endommagé, dans la nuit de vendredi à samedi, un véhicule immatriculé en France, en stationnement au nord de l'Hôtel Club à La Chaux-de-Fonds, rue du Parc, est prié de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, de même que les témoins éventuels, tél. (039) 28.71.01.

L'Impartial

Sortie printanière plutôt qu'hivernale

Des chars à pneus au lieu de traîneaux pour les tourbiers

Le Groupe folklorique des tourbiers de Brot-Plamboz, qui a d'ailleurs d'ores et déjà prévu de se manifester publiquement cet automne lors d'une grande fête populaire et folklorique, avait prévu samedi dernier sa traditionnelle sortie hivernale. Celle-ci, en raison des conditions météorologiques, fut plutôt très printanière.

Il s'agit là d'une activité sympathique régulièrement mise au programme par les tourbiers, mais qui n'a jamais pu avoir lieu, comme c'était prévu initialement - malgré un report de date dans la saison - avec des traîneaux.

Pour la troisième fois donc les chevaux ont été attelés à des chars, des carioles ou autres tilbury de divers types. Et hardi, fouette cocher!

Les cinq attelages ont quitté la ferme de Francis Robert, au Joratel pour une balade en forme de circuit à l'ouest de la vallée des Ponts-de-Martel.

Sous un soleil rayonnant qui n'avait d'égal que le bleu infini du ciel, la température était agréable et l'ambiance au beau fixe sur tous ces chars à pneu chargés au maximum de leur capacité, puisque tant les amis que les membres du Groupe folklorique avaient répondu en nombre à cette invitation.

Pas assez de neige pour les lames.

BEL ITINÉRAIRE

C'est en direction des Petits-Ponts que le convoi s'élança avant d'emprunter la route dite de «La Chaussée» pour arriver aux Ponts-de-Martel. Après un bref temps d'arrêt qui permit de faire monter d'autres passagers, le convoi repartit vers Le Voisinage et Martel-Dernier.

Aux fenêtres des habitations ou des fermes, les gens répondaient amicalement aux gestes de salutations de ces voyageurs à la mode d'autrefois.

Dans les près où gambadaient quelques chevaux en liberté, ceux-ci marquèrent fongueusement et à leur manière le passage de leurs congénères, ponctuant leur galopade de solides hennissements. Sur les chars, derrière le martèlement des sabots des chevaux sur la route, ce n'était que bons mots et plaisir de partager ces moments de promenade tranquille et sans peine, dont l'allure permettait d'apprécier les marais avoisinants à peine recouverts d'une mince couche blanche.

DANS LES MARAIS

Ces marais, les attelages les ont d'ailleurs traversés en bonne partie, en bordure du Bois-de-Lattes en empruntant le chemin menant du Collège-Dernier à Combe-Varin.

A mi-parcours cependant, la plupart des passagers ont débarqué, tandis que les conducteurs s'occupaient des bêtes pour les conduire à l'écurie. Tous se sont retrouvés peu après dans la cabane de marais du Groupement pour les habituelles «autres heures» servis de façon toujours, aussi copieuses dans un cadre à la fois particulier et agréable. En attendant de passer à table, chacun put à sa guise apprécier ce site merveilleux du Bois-des-Lattes et faire quelques pas dans les marais, tout en revoyant le «produit fini» extrait artisanalement par les tourbiers lors d'une belle journée automnale. soit ces pains de tourbe parfois encore utilisés de nos jours dans la vallée comme combustible.

A l'année prochaine, mais cette fois le ferme espoir d'une sortie en traineaux et non plus sur pneus, même si à chaque fois le charme des grelottières comble de joie les participants.

(jcp)

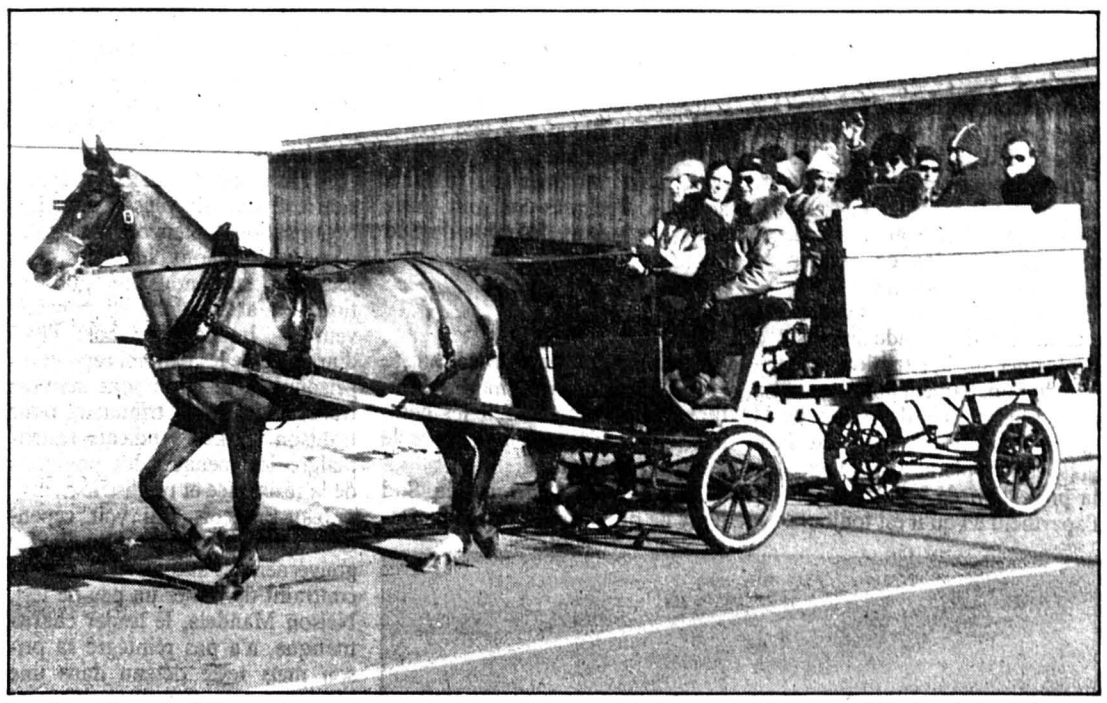

La charrette est pleine. *(Photos Impar-Perrin)*

Prudence de rigueur

Fine pellicule de glace sur le lac des Brenets

Record d'affluence ce week-end tant sur le lac des Taillères que sur celui des Brenets. En effet, après ces quelques jours de grand froid, c'est le Doubs qui est maintenant recouvert d'une fine pellicule de glace. La prudence est toutefois de rigueur car, à certains endroits, la couche est très fine.

A pied, sur des bobs, des luges, ou chaussées de patins, ce sont des milliers de personnes qui se sont rendues sur le lac des Brenets samedi et dimanche derniers. Avec le soleil en plus, les conditions se sont révélées idéales pour une petite promenade sur cette immense surface gelée. Des marchands ont profité de l'occasion pour installer sur les rives des stands de boissons et de friandises.

Grâce à des températures très basses et en l'absence de vent, la glace est particulièrement lisse mais pas encore très épaisse, plusieurs fissures sont là pour le prouver. Il est donc nécessaire de faire preuve de grandes précautions lorsqu'on évolue sur le lac afin d'éviter tout accident malencontreux.

Rappelons d'ailleurs que chacun est responsable de son comportement et qu'en cas de pépin, il serait inutile d'en référer à une quelconque société, association ou commune. Il est bon de signaler qu'il n'est pas possible de se rendre jusqu'au Saut-du-Doubs, mais seulement jusqu'à la grotte de la Toffière.

ET DU CÔTÉ DES TAILLÈRES...

Aux Taillères, bien que le lac soit recouvert de neige, une foule de gens a également envahi ce merveilleux site. Certains aménageaient des coins pour pouvoir patiner, alors que d'autres se déplaçaient à pied ou à ski. Décidément, la région est en train de devenir un pôle d'attractions touristiques ! (paf)

L'affluence des grands jours sur l'immense surface gelée du lac des Brenets. *(Photo P.-A. Favre)*

Appel à un conducteur

Le conducteur du véhicule de couleur orange, qui circulait dans la nuit de vendredi à samedi sur le tronçon de route Le Locle - La Combe-Jeanneret et qui a endommagé au passage la signalisation placée en bordure de route au lieudit Belleroche, ainsi que les témoins de cet incident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale du Locle, tél. (039) 31.54.54.

FRANCE FRONTIÈRE

Morteau - Ouagadougou: le raid humanitaire de 31 lycéens

Une expédition africaine pas comme les autres, dimanche au départ de Morteau. Trente élèves et enseignants du Lycée Edgar-Faure ont mis le cap sur Ouagadougou, soit 5000 kilomètres à parcourir en véhicule «4 × 4». Avant de rejoindre la capitale du Burkina Fasso, dans trois semaines, 2000 kilomètres de pistes sahariennes attendent ces chevaliers des sables.

Jusque-là, rien ne les distingue des équipages de rallyes africains; mais ce n'est pas la conquête de l'inutile qui arme la volonté de ces aventuriers. De fait, au terme du voyage, ils livreront dix ordinateurs aux sections commerciales du Lycée technique de Ouagadougou, avec lequel sera signée une convention de jumelage.

Dimanche, au départ du convoi, l'excitation atteignait son paroxysme parmi les membres de cette mission, assurés de vivre une aventure très palpitante dans les prochains jours.

Une euphorie teintée toutefois d'une légère appréhension, car ils s'aventurent dans l'inconnu, au cœur d'un monde où aucun point de repère ne sera là pour leur rappeler d'où ils viennent. Mais des contrastes et les différences dont ils s'enrichiront jusqu'au 20 février, lycéens et professeurs tireront certainement une expérience et des enseignements moins éphémères que ceux appris dans les manuels scolaires. (pra)

Des chansons et une désopilante comédie

Soirée paroissiale au Locle

Un très nombreux public se pressait, samedi dernier, dans la vaste salle de Paroiscentre, au Locle, pour écouter et applaudir les très belles productions du Choeur-Mixte de la Paroisse catholique romaine du Locle et pour s'associer, ensuite, à l'allégresse des acteurs qui ont interprété «Allez les jeunes!», une désopilante comédie en trois actes de Jean-Michel Besson et Jacques Thareau.

En première partie du programme, sous la direction de Jean-Paul Gogniat, le Choeur-Mixte a offert au public les plus belles productions d'un répertoire particulièrement éclectique. Il était composé d'oeuvre tirées du folklore helvétique, certes, mais aussi de chansons à la mode.

Tour à tour accompagnés au piano ou à l'orgue électronique par Isabelle Huot et Marie-Antoinette Huguenin, les quelque quarante membres de cette excellente phalange ont chanté avec entrain «Tzeinerlin», «Je vois Neuchâtel», «Reviens, mon enfant», puis «Don Leon». «Le chagrin de Madeleine», de Joseph Bovet, a été très applaudi, en particulier Marie-Antoinette Huguenin qui en fut l'excellente soliste.

Le Choeur-Mixte, ensuite, a démontré d'autres de ses qualités en interprétant avec dynamisme «Le petit bistrot», une oeuvre d'un rythme endiablé et enfin «Chanter la vie», qui a été bissé. Tout au long du déroulement de ce programme, les chanteurs, dont les registres sont bien équilibrés, ont fait preuve de beaucoup de précision et d'une remarquable observation des nuances, tout en mettant en valeur de bien jolies voix. Ils ont bien mérité les vifs et longs applaudissements qui ont marqué la fin de chacune de leurs productions.

«ALLEZ LES JEUNES!»

En deuxième partie de la soirée, une petite troupe théâtrale de la paroisse a interprété avec talent «Allez les jeunes!», une amusante comédie qui met en scène Jacky, un époux-martyr (L.-G. Simon-Vermot), Véronique, une épouse tyrannique (Pascale Gogniat) et Fernand (Jean–Paul Gogniat), ami de la famille et tout à la fois supporter d'une équipe de football. Ils sont entourés de Popaul (Rémy Müller), sportif lui aussi, de la concierge, Mme Charon (Adèle Simon-Vermot), de M. Boulard (Marc Chèvre), mari jaloux et redoutable boucher et enfin de Mlle Mirepoix (Pierrette Antenen), très «vieille fille», les uns et les autres s'étant remarquablement acquittés des rôles - parfois écrasants - qui leur étaient confiés.

DÉNOUEMENT

Il serait vain de décrire par le menu ce que fut le canevas de la pièce, ne s'agissant pas d'une quelconque apologie de l'alcoolisme ou de l'adultère! Tous comptes faits, le dénouement est très normal, puisque somme toute, il débouche sur une soirée gâchée! Le public s'est bien amusé et il l'a démontré en ovationnant longuement les acteurs, auxquels il faut associer Bernard Gogniat, le metteur en scène, Clément Simon-Vermot, le régisseur et tous ceux qui, en coulisses, ont participé à la réussite de cette excellente partie théâtrale.

Enfin, dès 23 h. 30, les musiciens des «Décibels» ont pris la relève et entraîné dans la danse jeunes et moins jeunes jusque tard dans la nuit.

En résumé, ce fut une soirée très divertissante dont le succès est révélateur de la vitalité du Choeur-Mixte. La démonstration a été faite aussi de la nécessité de disposer, au Locle, d'une salle de spectacle au centre de la ville, aisément accessible et parfaitement équipée.

(sp).

Mériter son label

Lycée Edgar-Faure à Morteau

La dernière sortie officielle d'Edgar Faure, dans le Haut-Doubs en septembre 1987, avait été pour une visite du chantier du lycée polyvalent de Morteau, qui porte désormais son nom. Un hommage supplémentaire à titre posthume pour cet ancien ministre de l'Education nationale qui, avec cet établissement scolaire, considérait que la connaissance ouvre aux hommes les chemins de la liberté.

La culture pour s'affranchir de la barbarie, comme le précisait le recteur d'académie, samedi, s'acquiert au Lycée Edgar-Faure, par une large ouverture sur le monde extérieur. Le savoir ne s'approche pas uniquement sur le tableau noir: en témoigne le départ hier de trente lycéens et enseignants de Morteau, pour Ouagadougou. La connaissance, qui ne grandit que dans le partage et l'échange, a motivé samedi dernier la signature de trois conventions de jumelage, entre le Lycée Edgar-Faure et des organismes professionnels horlogers d'une part, et l'Ecole technique de Sainte-Croix d'autre part. Une façon de réaffirmer la vocation et le caractère avant-gardiste de l'enseignement horloger dispensé dans cet établissement, qui abrite sous son toit des activités de lycée professionnel.

Edgar Faure, un nom de baptême exigeant pour ce premier lycée régional depuis la décentralisation, qui entend, selon son proviseur, «accéder à un rayonnement digne de cet illustre personnage». En d'autres termes, cette école veut mériter ce prestigieux label, en développant un projet pédagogique original.

Edgar Faure, dont un portrait géant rappelait samedi le souvenir, a été bien vivant, son exemple servant même de référence aux intervenants pour éclairer le présent à la lumière d'un passé qui se projette parfois dans le futur. Ainsi, le recteur Riera, a-t-il évoqué les qualités de clairvoyance et d'anticipation d'Edgar Faure qui, bien avant que l'on ne parle d'ouverture, avait senti au niveau politique la nécessité d'une décrispation. (pra)

Tradition renouée

Concert de «L'Epervier à Cernier»

La Société des accordéonistes «L'Epervier» de Cernier a renoué avec la tradition en réorganisant sa soirée annuelle de fin janvier.

Samedi dernier, les accordéonistes du club ont proposé une partie musicale composée d'une dizaine de morceaux alliant la marche, le fox-trot, les valses, les polkas au wertern. Jean-Philippe Schenk a accompagné la musique au bassophone.

Colette Chevalier dirige toujours la société et est aidée par la sous-directrice Francine Soguel. Formés de 13 jeunes élèves de 8 à 12 ans, les futurs musiciens ont joué quatre morceaux.

Parmi eux, «Chasseur de chamois» a rendu une ambiance de cloches et de clochettes. Serge L'Eplatenier, président de la société a relevé que l'effectif demeurait «le grand souci des membres du comité» et qu'il faudra lancer une campagne de recrutement chez les moins jeunes puisque le groupe des petits assurera l'avenir. Le président cantonal Roger Cattin s'était déplacé pour apporter ses félicitations.

Excellente idée que celle de faire venir Moireau, alias Robert Flaction, collaborateur à la Radio romande et ses musiciens pour animer la seconde partie. Des chansons de Maurice Chevalier, de Mistinguet apportèrent la gouaille de Paris tandis que celles de Tino Rossi, plus langoureuses, mirent du ravissement dans la salle. (ha)

CELA VA SE PASSER

Conférence à Cernier

L'Association des parents d'élèves de la Fontenelle organise **mardi 31 janvier à 20 h 15 à l'Hôtel de la Paix à Cernier** une conférence sur le thème «Perspectives et nouveaux moyens pour l'enseignement de l'allemand». C'est en effet depuis un an et demi qu'une nouvelle méthode d'enseignement de l'allemand a été introduite dans l'Ecole neuchâteloise. Mme Christine Kübler, maîtresse de didactique au Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire et Mme Anne-Marie Bogdanska, enseignante et présidente du colloque cantonal d'allemand viendront présenter les intentions et les objectifs visés. (me)

Conférence de littérature

Invité par le Séminaire de littérature française moderne, M. Roger Kempf, professeur de littérature française, à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, donnera une conférence, **mardi 31 janvier 1989, à 16 h 15, dans la salle R.N. 8, du bâtiment de la Faculté des lettres, Espace Louis-Agassiz 1,** sur le sujet **«Bouvard et Pecuchet devant l'opinion publique».**

(Comm)

Un cri strident

Daniel Rupp, peintre à Chézard

Daniel Rupp, décorateur de métier, est aussi artiste-peintre à ses heures. Résidant et travaillant à Chézard, il expose jusqu'au 19 février 1989 à la galerie de la Maison des Jeunes à Neuchâtel.

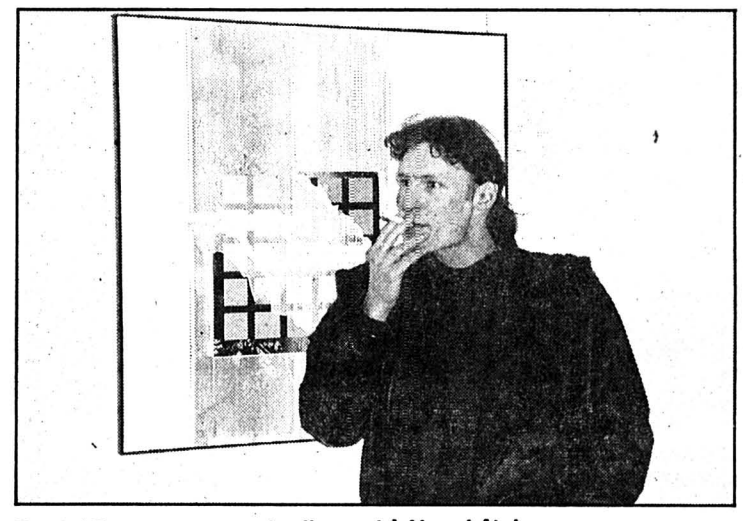

Daniel Rupp expose actuellement à Neuchâtel. *(Photo Impar-Evard)*

Né le 20 mars 1951 à Neuchâtel, il a suivi entre 1967 et 1971 l'Ecole des beaux-arts à La Chaux-de-Fonds. En 1986, il a présenté quelques œuvres à l'occasion d'une exposition collective au Château de Valangin avant de pouvoir accrocher aux cimaises à Zurich, Bâle et Berne.

TENDANCES

C'est avec force qu'il parle de sa production de 1988 dans laquelle il distingue trois périodes. La première comprend des grattages pastels où le blanc domine.

La deuxième «est une transition», dit-il. Si l'artiste travaille toujours à l'aide de la même constante: une forme géométrique carrée de 30 centimètres sur 30, il joue la diversité en l'arrachant au fond pour créer des superpositions. Ces peintures se caractérisent encore par l'introduction de couleurs acryliques violentes qui se détachent de la p(l)age blanche, toujours assez importante, cependant pour encadrer l'explosion et offrir une pause à l'œil. «Je laque mes couleurs pasta», explique Daniel Rupp, «pour leur donner une intensité folle».

La dernière grande catégorie de tableaux appartenant à cette production récente fait appel à la symbolique. Ces toiles naïves «à la Paul Klee», aux dires de l'artiste, seraient plutôt à rapprocher du Douanier Rousseau. A propos de ces paysages doux, insolites et féériques, un plongeur qui passait par là, a lâché l'évocation suivante pour révéler leur dimension poétique: «Ces paysages, je les ai déjà vus quelque part, mais pas dans le lac de Neuchâtel...»

TRANSPARENCE

Daniel Rupp peint généralement en quatre phases. Il part toujours d'un fond acrylique teinté sur lequel il pose de la peinture de même nature qu'il grattera ensuite. Il recouvre le tout d'une couche de pasta avant d'opérer un second grattage. Ces travaux successifs laissent apparaître un peu «de ce qui se trouve dessous» dit le peintre, «des séquelles». Ce procédé vise à créer une certaine transparence.

Géométriquement parlant, Daniel Rupp a évolué dernièrement vers une grande stabilité: le carré a remplacé le triangle. La couleur, par contre, a pris sa revanche. Plus osée et plus jaillissante que par le passé, elle collabore au surgissement violent des formes. Au chapitre des nouveautés, il faut mentionner les découpes, les reliefs mais surtout l'utilisation de papiers java mouillés et «tendus comme des tambours».

BLANC TOUJOURS

Cependant si rien ne peut être contenu, tout est pensé, encadré; rien ne déborde ni se prévaut du hasard. Le spectateur de ces toiles assiste à une domination du blanc structuré.

L'artiste, sans cesse à l'affût, incorpore même dans ses toiles de la poudre dorée ou argentée pour qu'elles se modifient selon les points de vue et selon l'endroit où est placée la source lumineuse.

Les cachets à l'envers tenant lieu de signatures apportent, pour jouer sur la pluralité du sens du mot, un cachet naïf à ces toiles.

NEUCHATEL 18

AK-JOU

Daniel Rupp n'entreprend pas seulement des recherches picturales, en effet, il tente des jeux verbaux dans les titres de ses œuvres. Une toile tout à fait abstraite s'intitule «ak-jou» en raison de ses couleurs brunes rougeâtres qui font penser à l'acajou. L'artiste a même hésité à pousser plus loin l'implicite en la nommant «ak-joue».

Daniel Rupp tente de canaliser ses pulsions pour les transformer en coups de pinceau et de spatule. Il cherche à communiquer ses impressions, ses envies, ses besoins, c'est pourquoi ses toiles deviennent cri, pour qu'on l'écoute, qu'on le regarde et qu'on l'aime, même s'il dérange.

LME

Avec vous dans l'action
L'Impartial

CONFISERIE TEA-ROOM
Angehrn
Le Locle – ✆ 039/31 13 47

25 ans déjà!

En avril 1964, un jeune couple suisse-alémanique, confiseur de métier, arrive dans les Montagnes neuchâteloises et s'établit au Locle, rue du Temple 7.

Deux petites filles viennent agrandir leur foyer et séduits par l'ambiance et le contact avec la clientèle, M. et Mme Angehrn deviennent Loclois à part entière.

L'heure est venue pour eux de remettre leur commerce en de plus jeunes mains, car l'état de leur santé nécessite un ralentissement de leurs activités.

M. et Mme Angehrn remercient leurs chers clients pour toutes ces années de fidélité et les moments agréables passés ensemble.

Fermé le mardi 31 janvier pour cause d'inventaire

14062

Nous nous réjouissons de succéder à M. et Mme Angehrn.

Nous pouvons compter sur la collaboration de tout leur personnel et vous garantir la continuité de leurs spécialités.

Les heures d'ouverture du magasin restent également inchangées.

Le magasin sera ouvert normalement dès le 1er février, mais nous retardons quelque peu notre inauguration.

Merci de votre confiance.

PATISSERIE
Patthey
LA BRÉVINE
LE LOCLE

Notre magasin de boulangerie reste rue du Temple 22, Le Locle

140014

● offres d'emploi

Schweizer & Schoepf SA
Rue Gérardmer 30 – Le Locle
Fabricant d'étuis de qualité

désire engager pour son usine du Locle:

un ouvrier

apte à être formé sur des travaux de dorage en série, ainsi que différents travaux d'atelier.

Sans permis s'abstenir.

Se présenter ou téléphoner au **039/31 42 67.**

140063

A louer:
appartement 3 pièces meublé
Quartier Hôpital, pour une période de 2 mois (mars et avril). Par mois: Fr. 700.–, charges comprises.
Renseignements au 039/28 14 73, heures des repas.
460182

SAINT-IMIER
A louer au 1er avril:
appartement 3 pièces
Cuisine agencée. Fr. 420.– + charges.
✆ 021/26 48 59, le soir. 350308

Maître Giul
médium spécialisé
des problèmes d'affection, d'amour, retour de la personne aimée, succès, affaires, chance, examens, protection, aide morale contre dépression nerveuse, résultats garantis, facilités de paiement.
Tél.
0033/50 75 50 74
de 8 à 20 heures
300387

● immobilier

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039/271 171
A vendre à l'entrée de Pontarlier
MAISON MITOYENNE
MEMBRE SNGCI
Prix: Fr. 190 000.-
000192

espace & habitat

A VENDRE
au Locle
IMMEUBLE
magnifiquement situé, ensoleillé et calme, à proximité du centre.
Comprenant 2 appartements rénovés, caves, locaux de services et jardin.
Possibilité de créer un attique.
Renseignements et visites:
Ld-Robert 67, ✆ 039/23 77 77/76
Fax 039/23 44 83
012185

espace & habitat

A VENDRE
moléson sur Gruyères
Alt. 1100-2002 m.
Station 4 saisons
Les vacances sont à votre porte: un peu d'oxygène n'a pas de prix
MAGNIFIQUES CHALETS
Grand choix de parcelles et divers types de constructions
APPARTEMENTS
2½ pièces – 3½ pièces
Construction récente et soignée
Renseignements et visites:
Léopold-Robert 67 – ✆ 039/23 77 77/76
Fax 039/23 44 83
012185

espace & habitat
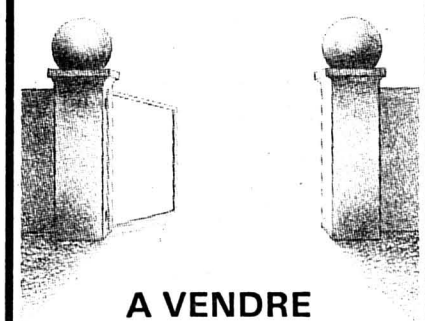
A VENDRE
au Locle
bénéficiant d'une situation dégagée et tranquille, d'un ensoleillement maximum
ANCIENNE FERME
restaurée avec goût, offrant 8 pièces lumineuses + de nombreuses dépendances d'une surface habitable de 263 m² et d'un ravissant terrain de 1574 m².
Renseignements et visites:
Léopold-Robert 67
✆ 039/23 77 77/76
Fax 039/23 44 83 012185

L'Impartial

Technique à cœur ouvert

Couvet: l'Ecole technique ouvre ses portes au public

Machine à commande numérique. Valorisation du métier de mécanicien. (Impar-Charrère)

Une soirée et une matinée pour convaincre les jeunes du Val-de-Travers que les métiers techniques ont de l'avenir et sont passionnants. Vendredi et samedi, l'Ecole technique de Couvet a ouvert son coeur et même servi le champagne...

Musique dans le hall d'entrée, stands remplis de biscuits, champagne au frais: l'accueil se voulait souriant. Les jeunes en âge de scolarité obligatoire pouvaient faire un concours qui les obligeait à parcourir tous les ateliers à la découverte des questions.

Au rez, ils trouvaient l'atelier des élèves de 1ère année, futurs électroniciens, mécaniciens-électriciens et mécaniciens de machine qui sont ensemble pendant la première année Ils découvraient également l'atelier de pratique dirigée qui conduit à l'Ecole d'ingénieurs du Locle. Ces futurs ingénieurs ETS en mécanique et électricité bénéficient d'un enseignement commun en 1ère année, mais diversifié en seconde. Ils sont actuellement 16 dans cette section et 47 dans celles qui conduisent à l'obtention d'un CFC après 4 ans d'apprentissage.

Poursuivant leur périple dans la maison, les visiteurs traversaient l'atelier de mécanique, celui d'électronique, d'électricité, les salles de d'informatique et de théorie, ou le bureau technique. Démonstrations, conseils et sourires à tous les étages.

BLOUSE BLANCHE

C'est l'électronique qui récolte les faveurs des jeunes. La mécanique beaucoup moins. Et pourtant, le canton a besoin de bons mécaniciens. Avec l'introduction des machines à commandes numériques, le métier s'est revalorisé. Viendra le temps où les mécaniciens de machines travailleront en blouse blanche...

En ce qui concerne le restructuration des écoles techniques du canton, le directeur F. Gfeller affirme qu'il n'est pas question de supprimer la division d'apport à l'ETS du Locle. «Elle offre l'avantage de garder les jeunes dans leur famille pendant les deux premières années d'apprentissage.» Il a ajoute: «Actuellement, nous avons des effectifs record dans cette division.» Tout le monde s'en réjouit.

JJC

La vie de société commence

Assemblée générale et débat pour les musiciens neuchâtelois

Après un an d'existence, l'AMN a convoqué ses membres pour l'assemblée générale. Entre apathie et perplexité, le mouvement des musiciens sans logis a parlé d'avenir: appel à un boycott des établissements de La Rotonde, et surtout salle de concert sur le théâtre plein air de la Boine.

Abordant les comptes, les statuts, le fonctionnement et les buts de l'association, l'audience prenait acte d'une difficile mobilisation. Le bureau du comité, actif dans ses recherches de locaux, n'a pas trouvé assez d'échos à son enquête pour tirer des conclusions et des chiffres statistiquement valables. Pénurie d'espaces, certes, mais dans quelle mesure, et pour qui?

BOINE: THÉÂTRE COUVERT?

Enfin face à l'opinion publique et aux autorités qui entrent en matière, quelle image de l'AMN donner? Samedi dans la grande salle du vieux collège de la Promenade, quelques-uns de l'assistance s'inquiétaient de tomber dans l'impasse d'une marginalité trop vite affichée.

Les perspectives d'avenir sont prometteuses: la ville tient à loger la musique hautement sonorisée. La couverture du théâtre de la Boine, un cadeau des FTR peu utilisé, enthousiasme beaucoup de monde. Le projet, en étude, fera l'objet d'un premier passage devant le Conseil général au moins d'ici le mois de juin a promis André Buhler, présent pour le débat qui suivait.

Enfin New Neuchâtel Show a lancé un appel au boycott des établissements de la Rotonde: rien n'y est fait pour la musique, et les salles qui pourraient abriter les concerts rocks ne sont pas accessibles.

ROTONDE CONSPUÉE

Le débat qui suivait donnait la parole aux organisateurs de concerts, à Jean Martin Monsch et André Buhler. Les deux directeurs de la culture ont ouvert leurs dossiers: le projet des Anciens Moulins à La Chaux-dde-Fonds se

André Buhler, Rémy Gogniat et Jean-Martin Monsch étaient présents à cette première assemblée de l'AMN. (Photo Schneider)

négocie fort bien avec la Ka, la création d'une salle de concert à la Boine a suscité un plus net scepticisme. Venu de Fribourg, Christian Steudler représentant Frisson expliquait qu'une salle gérée collectivement par et pour une musique alternative peut devenir bénéficiaire.

Il y eut aussi quelques vives attaques contre la gérance de la Rotonde: personne n'a pu voir les clauses du bail passé entre la ville et le gérant, et beaucoup se sont indignés d'un endroit si peu culturel alors que l'espace et les propositions ne manquent pas.

C.Ry

Didier Leuba vainqueur

Championnat cantonal d'échecs

Suite et fin ce week-end du championnat cantonal nouvelle formule, avec les trois dernières des sept rondes prévues, disputées comme il y a deux semaines au Centre de loisirs des FTR à Areuse.

Avec 6 points sur 7 possibles, Didier Leuba sort seul en tête et est sacré champion cantonal 1989. Le sociétaire du Club d'échecs de Neuchâtel (CEN) et du Club d'échecs de Bienne en ligue nationale A a concrétisé son rôle de favori. Meilleur joueur neuchâtelois classé, avec 2254 points sur la liste suisse, il précède le Chaux-de-Fonnier Pierre-Aalin Bex (2250), qui termine le tournoi avec 5,5 points à la 2e place, suivi de trois joueurs totalisant aussi 5,5 points, ces quatre compétiteurs étant départagés à l'indice Bucholz.

Il s'agit de Antonin Robert du CEN, 3e, Pierre Tissot du CEN et du CE La Béroche, 4e et Si Duc Truong, également du CEN, 5e.

La partie décisive entre les deux ex-aequo à l'issue des quatre premières rondes eut lieu samedi matin. Didier Leuba a fait un pas décisif vers le titre en disposant d'Antoine Robert.

Les trois joueurs de tête sortent dans l'ordre de leur classement respectif sur la liste suisse, tous avec plus de 2200 points. Le meilleur joueur classé entre 1800 et 2000 points est l'arbitre Roland Franssen, sixième avec 5 points et le premier des moins de 1800 points est le Loclois Claude Juvet, quatorzième avec 4 points, dont la seconde partie du tournoi ne fut pas à la hauteur du premier week-end, où il talonnait les meilleurs avec 3 points et demi sur quatre.

Le meilleur joueur non classé, Julio Santiago, termine seizième avec 4 points. Henri Robert et son onzième rang avec 4 points et demi est le meilleur vétéran, tandis que Mme Del Val empoche le titre féminin avec 3 points, devant deux autres joueuses, Mme Dubois et Mme Ricou, présidente du club co-organisateur FTR, dont l'entregent permit le déroulement de la manifestation dans des locaux spacieux et bien éclairés. (ste)

Le champion cantonal Didier Leuba. (Photo ste)

CLASSEMENT FINAL

1. Didier Leuba, CEN; 2. Pierre-Alain Bex, CE La Chaux-de-Fonds; 3. Antonin Robert, CEN; 4. Pierre Tissot, CEN et CE La Béroche; 5. Si Duc Truong, CEN; 6. Roland Franssen, CEN; 7. Marian Lukas Furka, CE La Chaux-de-Fonds; 8. Edy Zahnd, CEN; 9. Henri Heymann, CEN; 10. Joël Coste, CEN; 11. Henri Robert, CEN; 12. Moïse Del Val, CE La Béroche, 13. Michel Janko, CE La Chaux- de-Fonds; 14. Claude Juvet, CE La Chaux-de-Fonds; 15. Alfred Porret, CEN.

Dernier cercle public

Couvet: cure de jouvence pour le Cercle italien récréatif

Le comité du Cercle italien et les tenanciers. Prêts à affronter les nuits blanches. (Photo Impar-Charrère)

Où aller finir la soirée au Val-de-Travers quand les bistrots se ferment? Mises à part les discothèques, il n'y avait plus rien depuis deux mois et demi. Le Cercle italien de Couvet, dernier cercle public de la région, a fort heureusement rouvert ses portes. Et il veut se tailler une réputation moins turbulente.

Après la fermeture de la Fleurisia, il ne restait plus que le cercle de Couvet pour boire un dernier verre ou manger un morceau après minuit. Les nuits du CIR (Cercle italien récréatif) étaient agitées. Les nouveaux tenanciers rajustent le cravate de l'établissement. «Pour entrer après minuit, il faudra une carte de membre et nous avons installé une sonnette sur la porte d'entrée», explique Sergio Betturini. Si la carte est facile à obtenir, elle permet de filtrer les clients à l'entrée.

Le CIR sera ouvert jusqu'à six heures du matin le vendredi et le samedi. Jusqu'à trois heures pendant la semaine. Il sera aussi possible d'y boire un verre pendant la journée. Ces horaires diurnes et nocturnes n'impressionnent pas les jeunes tenanciers. Le cuisinier Pascal Langenegger avoue qu'il est plutot un oiseau de nuit. Quant à Serge Betturini, qui travaille avec son frère Rudi, il a abandonné son métier d'électricien pour devenir patron d'établissement: «Je réalise un rêve de jeunesse.»

VALISES EN CARTON

Avec l'Association des italiens de Fleurier (AIF), le Pal-Friul (Fleurier) et le Boccia-Club Couvet, le Cercle italien récréatif de Couvet est l'une des quatre sociétés réunissant les immigrés de la Péninsule.

A l'époque, quand nous débarquions avec nos valises sur le quai de gare, nous avions besoin de nous retrouver, explique le président du CIR, Joseph Calani.

Au départ, en 1962, sous la présidence de Gabriel Chiantella, les Italiens se rencontraient dans une chambre de la maison Cavadini, rue du Preyel. Ensuite, ce fut à l'Hôtel du Pont. En 1963-64, Hermann Codoni leur loua les locaux une ancienne boulangerie, rue Emer-de-Vattel. Depuis, le CIR, qui compte 80 membres, n'a plus déménagé.

Si les effectifs de la société sont plutôt à la baisse, c'est parce que les enfants d'Italiens n'éprouvent pas le même besoin de se serrer les coudes que leurs parents. Joseph Calani résume fort bien la situation: Ils sont nés ici; ils se sentent Suisses.

JJC

LITTORAL

Concert de gala des Armourins

Samedi en fin d'après-midi, le «Showband les Armourins» a donné son concert de gala dans un Temple du Bas qui avait fait le plein de spectateurs pour la circonstance.

Chaque Neuchâtelois bon teint connaît le groupe de musique des Armourins. Cet ensemble, qui compte une septantaine de musiciens dont l'âge varie entre 10 et 25 ans, participe régulièrement à des manifestations à l'étranger. Samedi, il a offert son désormais traditionnel concert de gala au public neuchâtelois.

Devant une salle comble, où jeunes et moins jeunes se côtoyaient, les Armourins ont fait la preuve de leur éclectisme. Le répertoire allait des grands succès du cinéma et de la télévision à l'adagio d'Albinoni, en passant par le groupe rock Queen. Sans oublier, naturellement, la fameuse «marche des Armourins».

L'humour était même de la partie. L'irruption d'un quidam visiblement égaré provoqua un certain étonnement, qui alla en augmentant lorsque l'intrus sortit un pique-nique complet de sa mallette! En fait, il ne s'agissait que d'annoncer l'entracte... En deuxième partie, notamment, les élèves des groupes flûtes et tambours se sont produits séparément, sous la direction de leurs moniteurs et monitrices.

Relevons pour terminer la qualité des arrangements et des adaptations musicales, ainsi que la maîtrise affichée par certaines jeunes recrues du showband, qui n'ont pas craint de diriger plusieurs morceaux du répertoire – et non des moindres.

Pyc

Salle comble pour les Armourins. (Photo Schneider)

Toilette pour la maison de commune

Législatif de Gorgier

Réuni jeudi soir en séance, le Conseil général de Gorgier a accepté les deux arrêtés soumis à son autorité.

Ainsi, la maison de commune pourra être rénovée, le crédit de 190.000 francs prévu à cet effet ayant été accepté.

Le Conseil communal a également reçu l'autorisation de contracter un emprunt de 1.700.000 francs aux fins d'amélioration du réseau d'eau à concurrence de 1.320.000 francs et pour le remplacement d'un collecteur d'eaux usées pour une somme de 350.000 francs.

La motion socialiste concernant la création d'une commission chargée d'examiner le secteur «sport, loisir et culture» a quant à elle été refusée. (ste)

Après les uniformes, la bannière

Le Corps de musique de Saint-Imier sur une voie ascendante

A l'occasion de son assemblée générale annuelle, samedi, le Corps de musique a pris une décision de principe quant au prochain renouvellement de sa bannière, qui suivra donc de près celui de ses uniformes. Et le président de la Commission musicale, Roger Linder, d'affirmer que la société suit une voie ascendante.

Année marquante que celle qui vient de se clore, pour ce Corps de musique paré de ses tout nouveaux uniformes. Et ce changement de tenue, avec son cortège de récolte de fonds, inauguration et autre fête, constitua bien sûr l'événement le plus important de cet exercice 1988.

ASSIDUITÉ, SVPL...

Quant au côté purement musical, Roger Linder devait le juger en progression ascendante, en se réjouissant que la société soit bien vivante. Pourtant, tout comme d'autres dirigeants du Corps de musique, le président de la Commission musicale en appelait une nouvelle fois à une meilleure assiduité des membres, trop souvent en retard aux répétitions, voire absents sans raison valable. A bon entendeur...

Quant à l'avenir, et pour reparler des «attributs» de la société, les membres ont donc décidé qu'ils changeront de bannière dans le courant de l'année prochaine, Roger Linder et Charles Bärtschi ayant d'ores et déjà offert leurs services pour organiser l'événement. Précisons que la bannière actuelle donne d'évidents signes de fatigue, son usure «détonnant» avec les uniformes flambants neufs de l'ensemble.

JEUNESSE BIENVENUE

Au début de son 132e exercice, le Corps de musique a le plaisir d'accueillir dans ses rangs trois nouveaux membres, en l'occurrence autant de jeunes filles ayant atteint l'âge requis – 16 ans – pour demander leur admission comme membres actives et provenant toutes de la Fanfare des cadets. Il s'agit de Sylvie Leuthold, Suzanne Prégoz (clarinettistes) et Isabelle Lehmann (flûtiste). La société a enregistré en cours d'année, le retour d'Olivier Pantet (barython).

RÉCOMPENSES ET HONNEURS

Quelques chiffres maintenant, pour signaler tout d'abord que les comptes 1988 bouclent sur un bénéfice de quelque 1400 francs, alors même que le budget prévoyait un déficit de 500 francs. Pour la saison en cours, le budget prévoit un déficit de 2200 francs environ.

Au chapitre des récompenses, on citait notamment Jean-Claude Linder – une seule absence et un seul retard, sur un total de 74 appels! – et Maurice Veya (quatre absences, un retard) avant de féliciter Emile Joliat et Hans-Rudolf Ramseyer – 35 ans au Corps – ainsi que Jean-Pierre Pauchard et Alain Pantet – 15 ans d'activité. Une mention honorable, pour huit ans d'activité, allait à Liliane Raccio – la première femme de la société à recevoir une distinction! – Stéphane Fiechter et Gianni Pavone, tandis que Philippe Dalmas et Silvio De Voncenti recevaient un diplôme de membre honoraire, pour 12 ans d'activité.

Autres nouveaux membres honoraires, nommés pour services rendus, Jeannette Fiechter, Lucienne Jeanneret, Bernard Grünig, Francis Miserez et Michel Tharin.

Last but not least, les trois «locomotives» de la campagne de récolte de fonds, pour l'achat des nouveaux uniformes, ont été élevés au rang de membre d'honneur. Il s'agit de John Buchs (maire), Pierre Leuthold (directeur de l'Ecole secondaire) et Georges Candrian (directeur de la Banque Cantonale de Berne, succursale de Saint-Imier).

René Ruchat, président du Corps de musique, avait manifesté le désir de céder sa fonction dès cette année. La société n'ayant cependant pas encore déniché l'oiseau rare disposé à prendre sa succession, il a accepté de rempiler pour une année.

Le comité de la société présente dès lors le visage suivant: président, René Ruchat; vice-président, Frédéric Challandes; secrétaires, Sylvie Leuthold et Hubert Viennat; caissier, Alain Pantet; archiviste, Daniel Pasqualetto; membre adjoint, Roger Linder.

Les autres commissions du Corps de musique:

Commission musicale: président, Roger Linder; instruments, Jean-Pierre Pauchard; bibliothécaire, Maurice Veya; membres, Jean-Claude Linder, Gérard Viette, Daniel Pasqualetto, Yves Wüthrich.

Commission de récréation: Jean-Pierre Pauchard, Daniel Pasqualetto, Claude-Daniel Ruegg, Gianni Pavone.

Commission de recrutement: Roger Linder (président), Charles Bärtschi, Frédéric Stauffer, Daniel Pasqualetto, Isabelle Lehmann, René Ruchat. (de)

Un livre, un clip

Saint-Imier: Hélène Bezençon à la librairie d'Espace Noir

Durant le mois de février, la librairie d'Espace Noir présentera le premier livre d'une écrivain chaux-de-fonnière, Hélène Bezençon. Une présentation originale, puisque illustrée par un clip vidéo.

Née en 1960, Hélène Bezençon signe son premier livre en 1984, intitulé «Entre autres» et qui fait justement l'objet de cette présentation. Auparavant et ensuite, l'écrivain chaux-de-fonnière participa notamment à une expérience originale, qui consistait en une exposition collective de textes de trois lignes, sur format mondial. De ces textes courts, elle en publia chaque semaine, durant plusieurs années, dans les colonnes de l'hebdomadaire «Domaine public».

DES IMAGES

Dans une brève présentation, l'écrivain elle-même précise que l'idée consistait à proposer quelque chose de lisible en trente secondes, un texte (presque) aussi rapidement perceptible qu'une image. D'où l'exposition. Les histoires courtes de «Entre autres», à cet égard, proposent ou demandent davantage. Des images qui bougent. D'où l'envie de la vidéo. Cette vidéo, justement, a été réalisé par R.-G. Zaslawsky, à partir d'un texte tiré de l'ouvrage et lu par son auteur. Long de huit minutes, ce clip sera présenté au public dans le hall d'Espace Noir, durant ce mois de février et aux heures d'ouverture du magasin: du mardi au vendredi de 14 à 18 h 30, le samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h 30.

EN PRÉSENCE DE L'AUTEUR

Par ailleurs, Hélène Bezençon sera présente à deux reprises sur le lieu de la présentation, que le public pourra donc rencontrer le vendredi 10 février en fin d'après-midi et le samedi 11 de 14 à 16 h 30.

Une occasion de faire connaissance avec une écrivain neuchâteloise dont certains écrits ont été joués sur les planches. Une occasion aussi de mieux saisir sa vision de l'écriture, qui consiste à essayer de «montrer quelques fragments, quelques moments du corps ou du monde comme je les vois, de présenter le plus simplement et le plus brièvement possible ma vision du monde en morceaux». (de)

Pour les malentendants

Nouveau service de la police cantonale

La police cantonale bernoise communiquait hier qu'elle vient d'introduire, dans ses centrales de Bienne et de Berne, une nouveauté à l'intention des malentendants, sous la forme de téléphone-scripteurs.

C'est ainsi que dès à présent, les personnes souffrant de surdité pourront pourtant s'adresser téléphoniquement à la police cantonale, 24 heures sur 24.

Mais pour ce faire, il faut bien entendu que ces personnes possèdent elles-mêmes un appareil du même type.

Peu connu, le téléphone-scripteur révèle finalement un fonctionnement fort simple. Il s'agit d'un genre de petite machine à écrire, couplée avec un appareil de téléphone tout à fait ordinaire.

L'appelant compose le numéro qu'il désire atteindre, attend un signal, puis tape, sur sa machine, les phrases qu'il prononcerait. A l'autre bout du fil, l'appelé agit de même, ses réponses parvenant immédiatement à son interlocuteur.

Or renseignements pris auprès du distributeur de ces appareils – la Coopérative d'électronique pour sourds, à Wald, dans le canton de Zurich – leur achat est pris en charge, pour les malentendants, par l'Assurance- invalidité.

La police cantonale ayant acquis deux de ces appareils, les malentendants qui en possèdent peuvent dès lors faire appel à ses services en tout temps et depuis n'importe quel endroit du canton, en composant le numéro de la centrale d'intervention de Bienne (032) 22.03.31 ou de celle de Berne (031) 42.80.40. (de)

A l'eau et au thé

Les activités proposées par Pro Senectute

Pro Senectute Jura bernois, dont le siège est établi à Tavannes, propose, à tous les aînés, une palette d'activités variées. Et de leur rappeler son prochain thé dansant, qui aura lieu ce mercredi, ainsi que ses cours de natation.

Pour ce prochain thé dansant, rendez-vous est donné cette fois à Sornetan, au restaurant «En l'an 1851». Dès 14 h 30, ce mercredi, Mme Choffat et Edgar Charles attendront une cohorte nombreuse et enthousiasme, ce qui ne saurait manquer vu notamment l'immense succès remporté par le premier thé dansant de l'année.

Comme de coutume, les organisateurs ont mis sur pied un service de transport, pour les personnes qui ne possèdent pas de moyen de locomotion. Un bus attendra ces dernières à la gare de Tavannes, dès 14 h 15, qui repartira de Sornetan à 17 h 15, en direction de la vallée. Renseignements au téléphone 032/91 21 20.

Dans un tout autre registre, Pro Senectute organise également des cours de natation, dont le programme détaillé sera établi d'ici au mois de mars prochain. Si l'on sait que ces cours se donneront dans les piscines de Bévilard, de Saint-Imier et de la Montagne de Douanne, les autres précisions – jours de cours, horaire, durée, prix, etc. – ne pourront être fixées que selon le nombre et la provenance des personnes inscrites.

Et pour s'inscrire justement, on s'adressera bien sûr au Centre tavannois (rue du Pont 4, tél. 032/91 21 20). Seules conditions pour prendre part à ces cours de natation: être âgé de 55 ans ou plus et être domicilié dans l'un des trois districts du Jura bernois. (de)

DISTRICT DE COURTELARY

La Caisse d'Epargne augmente ses dons

A faire valoir sur les capitalisations hospitalières

La Caisse d'Epargne du district de Courtelary, qui a enregistré en 1988 des résultats plus que satisfaisants, a décidé d'augmenter son aide aux communes. Une aide portant sur les contributions hospitalières bien sûr.

La Caisse d'Epargne communique que son bilan a augmenté de plus de 20 millions, entre 87 et 88, pour atteindre le total de quelque 267 millions de francs. Le Conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice écoulé, qui font apparaître un bénéfice net de 836.000 fr environ, après des amortissements et provisions de quelque 674.000 fr. Compte tenu du bénéfice reporté, une somme de 845.000 fr environ sera ainsi tenue à la disposition de l'assemblée générale.

Le Conseil d'administration proposera une augmentation des dons à valoir sur les capitalisations que les communes municipales du district ont à verser aux hôpitaux. Cette augmentation se chiffre à plus de 22.000 fr et, dès lors, la répartition par commune se fera sur une base de 10 fr par habitant, contre 9 fr précédemment.

La répartition du bénéfice 1988 de la Caisse d'Epargne sera donc la suivante: dons aux communes municipales du district, à valoir sur les contributions qu'elles doivent verser aux hôpitaux: 226.060 fr; dotation du fonds destiné à soutenir les œuvres de bien faisance du district: 50.000 fr; attribution à la réserve générale: 350.000 fr; attribution à la réserve spéciale: 200.000 francs; report à compte à nouveau: 18.679 francs.

(comm)

TRAMELAN

Retrouvailles bien sympathiques au Judo-Club

Sur l'initiative des responsables du Judo-Club, que préside M. Moly Molango, un tournoi réunissant les anciens judokas et des vétérans a permis de sympathiques retrouvailles. Une manifestation appréciée par chacun et qui s'est déroulée dans une ambiance toute particulière.

Ce tournoi s'est disputé dans une ambiance plus qu'amicale et l'on a vécu des moments forts sympathiques lors des retrouvailles d'anciens judokas. L'on a eu la preuve que ce n'était pas le «divorce» avec le kimono qui aura empêché les participants de faire preuve d'un très bon niveau technique.

A relever la participation de plusieurs vétérans, mais aussi d'anciens combattants tels que Adolphe Cochand venu de Genève et qui était le premier entraîneur du Judo-Club, il y a maintenant vingt-cinq ans.

Vivant en Australie, Maurice Froidevaux, surnommé «Monsieur Kangourou», pour cette circonstance, participait également à cette réunion.

Pas de médailles pour les vainqueurs, mais des souvenirs qui resteront longtemps en mémoire de ceux qui n'ont pas craint de revêtir, l'espace d'un jour, leur kimono et de porter fièrement leur ceinture.

Des combats de trois minutes très animés où chaque combattant retrouvait la «finesse et l'agilité» d'autrefois.

Ce tournoi, présenté par M. Moly Molango, était arbitré par Michel Favre et Martine Steinegger, alors que Jacqueline et Vincent Steinegger s'occupaient du chronométrage.

RÉSULTATS

Groupe I (anciens): 1. Franco Baldelli; 2. ex-aequo, Patrick Cuenin et Yves Daepp; 4. Pierre Voirol; 5. Franco Grosso.

Groupe II (vétérans): 1. Willy Vuilleumier dit Willou; 2. Jean-Marie Voumard; 3. Georges Steinegger; 4. Adolphe Cochand; 5. Maurice Froidevaux. (vu)

Une initiative méritoire réunissant ceux qui ont fait les beaux jours du Judo-Club Tramelan. (Photo vu)

Jamais deux sans trois

Villeret: chauffage en feu

Décidément, depuis le début de l'année, les débuts d'incendie se suivent à Villeret. En effet, alarmés mercredi 25 janvier 1989, vers 17 h 30, les premiers secours sont intervenus au No 12 de la rue des Planches à Villeret, à la suite d'un début d'incendie.

Soit dit en passant, il s'agit de la troisième intervention cette année. Le sinistre a été rapidement maîtrisé. (mw)

Vive les vacances

Lors de sa dernière séance, la commission de l'Ecole primaire de Villeret a fixé les vacances scolaires pour l'année 1989-90.

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes: automne: du 30.9 au 16.10.89; hiver: du 23.12.89 au 8.1.90; printemps: du 24.3 au 17.4.90; été: du 30.6 au 13.8.90.

Relevons par ailleurs une semaine de relâche du 17 février au 26 février 1990. (mw)

Nouveau conseiller communal à Sorvilier

Suite à la démission de Mme Liliane Girod, un poste était vacant au Conseil municipal. Dans le délai fixé pour le dépôt des listes, il n'y avait pas eu de candidat, si bien qu'au vote chacun pouvait désigner n'importe quel citoyen. C'est ainsi que Willy Fehlmann a été élu. (kr)

Assemblée annuelle du Ski-Club à Villeret

Le Ski-Club de Villeret a tenu récemment sa traditionnelle assemblée générale annuelle.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, il appartenait au président de dresser son rapport annuel. M. Raetz se plut à relever que les manifestations de l'année écoulée se sont toutes déroulées à sa satisfaction. Grâce au dévouement, les alentours de la cabane ont pu être terminés. La cabane reste par ailleurs pour la société un lieu de rencontre et d'amitié. Un seul petit souci pour le président... le recrutement de nouveaux membres.

Les comptes de l'année écoulée bouclent quant à eux avec un bénéfice, ce qui laisse apparaître une situation financière saine. Pas de soucis dès lors du côté financier même si la fréquentation de la cabane a été moyenne au cours de l'année écoulée.

MODIFICATIONS

Au niveau du comité, deux démissions ont été enregistrées. Il s'agit de celles de MM. Yvan Meyrat et Marcel Jeanneret. Ces deux membres seront remplacés par MM. Claude Weyermann et Ralph Hausmann.

(mw)

CARNET DE DEUIL

CORGÉMONT. – On a rendu récemment les derniers hommages à Rosa Scherz, décédée tragiquement dans sa 85e année. Née à Corgémont dans une famille nombreuse, la défunte a travaillé très jeune déjà dans l'horlogerie, et a toujours vécu dans le même appartement de la maison familiale. Très discrète, elle vivait modestement, rompant sa sollitude au sein du Club des aînés. Alors qu'elle avait disparu de son domicile, son corps a été retrouvé dans le lit de la rivière, après deux semaines de recherches. Tragique destinée, pour une personne dont émanait une grande douceur naturelle. (gl)

MOUTIER. – On apprend le décès de M. John Francis, 66 ans. M. Francis avait pris l'année dernière sa retraite comme professeur d'anglais à l'Ecole professionnelle commerciale. Il était parti en Espagne, mais avait dû revenir en Suisse pour raisons de santé. Il était père de deux fils et avait trois petits-enfants. Il avait également fait toute la guerre dans la Royal Air Force. (kr)

L'Impartial

Des hausses explicables

Normes fiscales agricoles

Les contribuables jurassiens reçoivent ces jours les formules de déclaration d'impôt. Elles se rapportent aux revenus de 1987 et 1988 qui détermineront le revenu imposable en 1989. Faisant partie d'une catégorie spéciale de contribuables, les quelque 1600 agriculteurs jurassiens seront à nouveau taxés selon le système des normes.

Celles-ci ne sont pas à proprement parler uniformes, puisqu'elles prennent en compte une foule d'éléments liés à chaque exploitation – grandeur, situations des terrains, exposition, etc. par rapport aux normes appliquées durant la période fiscale précédente, ces normes subissent des augmentations importantes. Il en résultera des contestations prévisibles, pourtant, les hausses sont explicables.

Grosso modo, les normes appliquées aux revenus de 1987 seront augmentées de 5 à 10 pour cent. Les normes précédentes étant jugées trop basses et étant inchangées depuis plusieurs années, cette hausse se justifie aux yeux du fisc jurassien.

La hausse sera encore bien plus importante pour les normes appliquées aux revenus de 1988. Il faut compter ici avec une hausse de l'ordre de 20 pour cent. On entend déjà les hauts cris des agriculteurs. Pourtant, il convient de préciser d'emblée que l'agriculture jurassienne a connu en 1988 une année véritablement exceptionnelle, une «super-année comme on n'en a plus vue depuis plusieurs lustres» dit-on au fisc cantonal.

La hausse tient compte notamment des recommandations de la Station fédérale agricole de Daenikon qui établit ses données en tenant compte des particularités régionales. Il faut aussi prendre en compte la hausse de 5 centimes enregistrée pour le prix du lait payé au producteur, à compter du 1er février 1988.

Pour les exploitations portées sur la production laitière, l'augmentation de revenu qui en est résultée est très importante.

Les agriculteurs sont les seuls contribuables indépendants qui ne sont pas obligés de tenir une comptabilité. Le nombre de ceux qui en remettent une au fisc ne dépasse pas la vingtaine. Or, le fisc sait que près de 400 agriculteurs établissent une comptabilité. S'ils préfèrent être imposés selon les normes, ce n'est sans doute pas parce que celles-ci seraient trop élevées... Le meilleur argument qu'on peut opposer à la contestation des normes est d'ailleurs la possibilité de fournir une comptabilité que le fisc retient... quand on la lui soumet.

Le libre choix laissé aux agriculteurs de se soustraire à la remise d'une comptabilité constitue d'ailleurs à certains égards une inégalité de traitement envers les autres contribuables indépendants. Elle peut conduire aussi à une inégalité devant l'impôt.

TESTS POURSUIVIS

Le fisc est conscient des lacunes du système des normes. Il procède d'ailleurs à des tests dans cinq communes sur la base d'un nouveau système de taxation qui prend en compte notamment les recettes réelles encaissées par les exploitants agricoles. Ces tests qui n'ont pour l'heure qu'une valeur indicative seront poursuivis en 1989, dans l'idée de parvenir à terme à une taxation plus équitable des agriculteurs.

Il convient de ne pas contester les normes valables pour 1989 avant de connaître la taxation finale. Les agriculteurs profiteront en effet comme tous les autres contribuables des abaissements de barèmes appliqués à chaque contribuable, de sorte qu'une hausse des normes ne signifie pas une augmentation de l'impôt à payer. Le fisc dispose de deux taxateurs qui traitent tous les dossiers agricoles. Peut-être que le système de la taxation annuelle obligera à augmenter cet effectif.

Mais quand on sait que la vulgarisation agricole établit des comptabilités contre un émolument oscillant entre 400 et 800 francs, on se prend à penser que l'évaluation comptable constituerait le système le plus sûr permettant d'aboutir à une taxation fiscale la plus proche de la réalité et de l'équité.

V. G.

Meilleurs sportifs 1988

Delémont a aussi fêté ses champions

Les lauréats. *(Photo rke)*

Depuis huit ans, tradition oblige, Delémont désigne ses meilleurs sportifs de l'année écoulée. Ils étaient huit samedi ainsi que des représentants de sociétés locales, reçus par le Conseil de Ville pour marquer l'événement.

Une cérémonie toute officielle et très solennelle a été dirigée par Pierre Girardin, conseiller de ville ainsi que responsable du Département de culture sport et jeunesse.

Il les a remerciés de leur performance et des efforts fournis tout au long de l'année en rappelant que le sport est non seulement une œuvre de persévérance mais aussi un plaisir du jeu et un «fair play». «Eclairé par la joie de la victoire, la véritable satisfaction n'est pas seulement la récolte de médailles, mais le prix de nombreux efforts glanés par le courage, la fidélité et le bien-être, a-t-il dit.»

L'agape qui eut lieu à l'Hôtel de Ville a bénéficié de la présence des représentants de quelque 55 sociétés sportives locales, dont notamment la Fémina Gym.

A cette occasion, Pierre Girardin n'a pas manqué de soulever une carence, le manque de patinoire à Delémont. Selon lui, un tel projet serait un créneau complémentaire au Centre sportif de la Blancherie et comblerait les conditions climatiques en hiver dans la région. Il a donc sollicité les autorités compétentes à poursuivre leurs efforts en vue de la réalisation de ce «palais des glaces».

LES HUITS MÉRITANTS

A commencer par l'équipe fanion du Basket Club, les autres méritants sont les suivants: François Vallat pour le décathlon, Gaëlle Carmenatti pour l'artistique, Valérie Koller pour le tennis de table, Michel Joliat pour l'enduro, Marcel Wittmer et André Buchwalder pour le trial et John Gostelli pour le soulevé du poids «Power Lifting». (rke)

FRANCHES-MONTAGNES

Malgré l'absence de neige

L'Alpirod à Saignelégier

L'impressionnante caravane de l'Alpirod avec ses véhicules spéciaux, ses centaines de chiens nordiques, sa quarantaine de «Mushers» audacieux en provenance de plusieurs pays européens, des Etats-Unis (10) et du Canada (3), sa cohorte d'accompagnants et de journalistes, a fait halte samedi soir à Saignelégier.

Malgré l'absence de neige qui a provoqué l'annulation des deux épreuves de 90 km, dont une exceptionnelle qui aurait dû se disputer en nocturne sur un parcours allant à La Ferrière avant de revenir vers l'est jusqu'à Undervelier pour finir à Saignelégier, les responsables milanais de Bianca, la société organisatrice, et le comité de la Société de développement de Saignelégier ont décidé de maintenir le passage de la caravane dans les Franches-Montagnes afin de resserrer les liens d'amitié noués l'année dernière.

Alors que les chiens déjà bien éprouvés par les étapes disputées en Italie et en France, sur une couche de neige très mince et dure, bénéficiaient d'un repos bienvenu, tous les participants se sont retrouvés à la salle sous le temple pour un excellent repas préparé par le chef Michel Affolter et son équipe.

Le maire de Saignelégier, M. Paupe s'adressant aux participants de l'Alpirod. *(Photo y)*

Le président de la Société de développement, M. Joseph-André Beuret a souhaité la bienvenue à tous les participants, en regrettant vivement de ne pas pouvoir leur offrir l'occasion de disputer les deux manches prévues à Saignelégier. Il a exprimé sa gratitude à toutes les personnes et entreprises qui ont soutenu la SDS dans ses efforts malheureusement anéantis cette année.

Pour sa part, M. Nicola Bovoli, président de l'Alpirod, a remercié les Jurassiens de leur chaleureux accueil et a souhaité que l'an prochain enfin de belles courses pourront se disputer dans les Franches-Montagnes. M. Pierre Paupe, maire et membre du comité de patronage, a souhaité que les courses de chiens nordiques deviennent à l'hiver franc-montagnard ce que le Marché-Concours représente pour la saison estivale. Puis, M. Maurice Jobin a fêté les pionniers de ce sport, présents aux courses de Saignelégier depuis plus de quinze ans, sans oublier Mme Norris, une Américaine qui a beaucoup fait pour la promotion des chiens nordiques dans le monde entier, ainsi que le doyen de la course, Joe Redington, un Américain âgé de 72 ans. Il a également eu une pensée pour le Romand Pascal Nicoud, absent de la soirée, victime de l'ophtalmie des neiges pour n'avoir pas porté de lunettes lors de l'étape comportant la traversée du col de Mont-Genis entre l'Italie et la France. Vainqueur d'une étape, Pascal Nicoud, 6e l'an dernier, est très bien placé au classement général.

Mushers et organisateurs ont été très touchés de recevoir chacun un des plus beaux produits de l'industrie jurassienne, un couteau aux multiples fonctions.

L'étape prévue à Todtmoos, en Forêt Noire, ayant également été annulée, la caravane a pris la direction de Maloya, en Engadine. La compétition se terminera par cinq étapes dans les Alpes italiennes.

Quant à la SDS de Saignelégier, elle organisera ses courses traditionnelles les 11 et 12 mars si la neige daigne faire son apparition. De leur réussite dépend l'avenir des courses de chiens de traîneaux dans les Franches-Montagnes. (y)

Forcioli, tendre poète

Récital au Creux-des-Biches

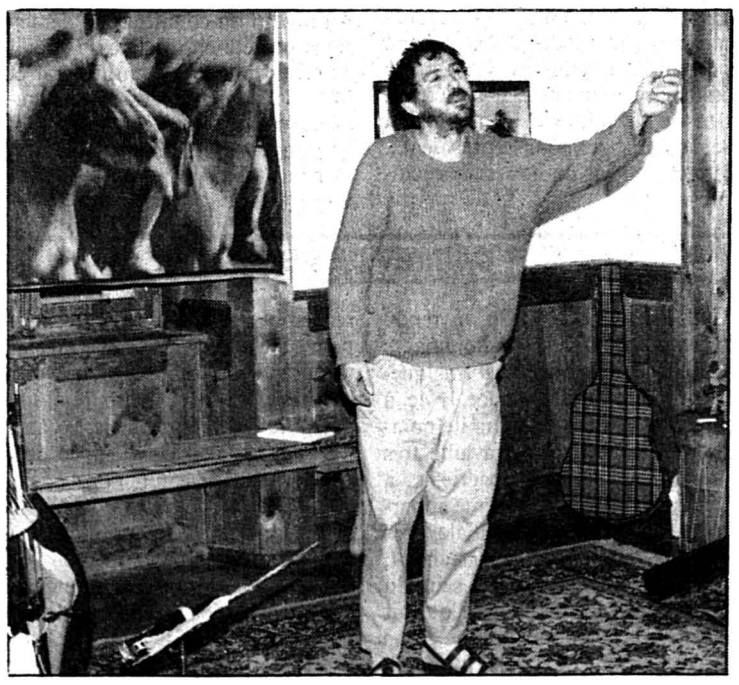

Philippe Forcioli, le don de dire et de chanter. *(Photo ps)*

Samedi soir, au Creux-des-Biches, Bernard Burgin avait choisi de clôturer son exposition de photographies par une soirée poétique en compagnie du diseur et chanteur, Philippe Forcioli. Une quarantaine de spectateurs furent l'auditoire de ce charmant vernissage à l'envers.

La poésie pure passe rarement la rampe de nos jours car elle est peu programmée sur les planches. Les poètes – il y en a encore – relèguent bien souvent aujourd'hui leur art au silence de leurs livres. Mais Philippe Forcioli a quant à lui le don de dire et de chanter. Ce petit homme rieur et barbu chante avec la tranquille assurance du grand Brassens et raconte ses histoires en les vivant corps et âme, au rythme chantant de son accent provençal.

Le verbe lui est un plaisir joyeux qui le rend poète de la tête aux pieds, frais, joueur, malicieux et volatile! Léger comme le vent et l'oiseau, il n'est pas le chantre du grandiose, de l'économie des mots et du choc émotionnel solennel. Il a trop d'humilité et de sourire et son agressivité à cause du malheur du monde s'attendrit dans son insatiable parole. Il sait tout dire avec mille combinaisons de mots.

Il égrenne avec une humble perfection les maints chapitres de sa poésie au nom des fleurs, de l'enfance, de la naissance, de la liberté... de l'école et de son «sacré corbeau d'enfumé de prof de français», et de tant d'autres choses encore.

A la volubilité du poète est venu s'ajouter, en fin de récital, le bourdonnement solitaire de l'accompagnateur-contrebassiste, Bernard Abeille qui, mariant son instrument au moderne synthétiseur, extirpait un monde sonore étrange, renvoyant chacun comme en réponse au poète, au silence intérieur. (ps)

COMMUNIQUÉ

Comment remplir sa déclaration d'impôts?

Ce travail, souvent rébarbatif, pose maintes difficultés à de nombreuses personnes. C'est tout particulièrement vrai lorsque la situation personnelle du contribuable s'est modifiée durant la dernière période fiscale: retraite anticipée, retraite AVS, reprise d'une activité salariale de l'épouse, construction, achat ou rénovation d'un bâtiment, période de chômage, etc.

Egalement, de nouvelles difficultés peuvent surgir cette année car, on le sait, la nouvelle loi sur les impôts est entrée en vigueur le 1er janvier dernier.

Dans le but d'aider les nombreuses personnes confrontées à des problèmes, la Fédération des Franches-Montagnes du pcsi organise une soirée d'informations. MM. Germain Lovis, du Service des contributions et Jean Gyger, administrateur de fiduciaire, seront présents mercredi 22 février 1989, dès 20 h 15 à l'Hôtel du Cerf à Saignelégier pour apporter des renseignements généraux et des conseils privés.

Cette soirée est naturellement ouverte à tous les contribuables désireux de s'informer sur la manière de remplir sa déclaration et les formules intercalaires. La participation à cette consultation est évidemment gratuite et la Fédération du pcsi espère que de très nombreuses personnes répondront à cette invitation.

(comm)

Glovelier: un million pour la PC

Par 92 voix contre 77, les citoyens de Glovelier ont accepté hier un crédit de 1,05 million de francs, destiné à la construction d'un abri de protection civile. La participation a atteint 23%. L'acceptation de ce crédit permettra d'aménager un abri de protection civile de 468 places. Pour cette réalisation, la commune a profité de la mise en chantier d'un garage souterrain privé. Cette collaboration avec le secteur privé explique en partie le vote très serré, alors que les autorités communales étaient unanimes à soutenir le projet. (ats)

NAISSANCE

JÉRÔME
est heureux d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

LISE

le 25 janvier 1989

LANIXA S.A.
Nouvelle Clinique
Montbrillant

Laurence et Serge
HENTZLER
2336 Les Bois

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les facteurs font la tournée de 1988

Union PTT en assemblée

La remuante section neuchâteloise de l'Union PTT fête nonante ans cette année. Elle n'en a pas perdu tout l'enthousiasme de la jeunesse pour autant et s'attaque à la défense de ses adhérents avec force et opiniâtreté.

Nous devons faire en sorte que l'efficacité de notre travail se reconnaisse par l'envie que nous mettons à le faire, par des actes réfléchis, sans passion mauvaise, dans le respect des différences de chaque partenaire.

L'entrée en matière du président de la section neuchâteloise de l'Union PTT, M. Dominique Turberg, a fixé l'attention de l'auditoire, composé en majeure partie de facteurs, samedi après-midi, à la salle de paroisse catholique de Peseux.

«L'année 1988 a été marquée par la continuelle discussion sur la reclassification. On donne d'abord à ceux du haut, nous verrons pour ceux du bas plus tard...»

En rappelant les négociations infructueuses de l'union PTT, le président n'a toutefois pas manqué de relever par ailleurs ses succès, notamment la retraite à la carte, la révision de certaines indemnités et une augmentation de 2% des salaires. Mais, a ajouté M. Turberg: «Nous savons que les salaires du personnel de la Confédération accusent un retard d'environ 5% sur le privé. Si l'augmentation de 2% au 1er janvier n'est pas à négliger, elle est insuffisante. Je doute qu'elle soit un argument de recrutement et qu'elle retienne ceux qui font des projets pour rejoindre le privé.»

CENTRE D'ACHATS

Prenant exemple sur une réalisation lausannoise, des membres de l'Union PTT ont étudié la mise en fonction d'un centre d'achats permettant d'acquérir des denrées au prix de gros. Ce centre est prêt à fonctionner, indépendant de la section; il sera toutefois soumis à la vérification comptable de la commission de gestion.

1988 a été un bon millésime pour l'association, qui s'est enrichie de 21 nouveaux adhérents. L'Union PTT, section Neuchâtel - Postes comptait ainsi 409 membres au 31 décembre dernier, dont quelque 300 membres actifs.

Les comptes de la section présentés par M. François Maillard, ont mis en évidence un bénéfice de 3185 francs 15 et un bilan de la fortune de 35.753 francs 10 pour 1988. L'assemblée a réélu son président et le comité où M. Philippe Brossard remplacera M. Michel Jeannin, démissionnaire. Un suppléant à la commission de gestion, M. Roger Barras, a par ailleurs été nommé.

Plusieurs membres ont été récompensés pour leur fidélité. MM. Georges Fatton et André Gindrat, qui comptent 60 ans de sociétariat; pour 40 ans, MM. Marino Beretta, Jean-Pierre Ceppi, René Coulleri, Jean-Jacques Dagon, Claude Fontallenaz, Jean Tschanz, Fernand von Gunten et Ulrich Wenger; pour 25 ans, Marcel Bianchini, André Froidevaux, Jean-Claude Jacot, André Keller, François Maillard, Daniel Salomon, Jean-Claude Sauser et Bernard Schor.

En observant que le 8 février prochain la section neuchâteloise fêtera ses 90 ans, son président a rappelé la nécessité de poursuivre l'action syndicale.

«Si nous devons rester unis face à la privatisation, notre unité est encore plus nécessaire face à l'abstentionnisme de ceux qui oublient que les facilités d'aujourd'hui ont été obtenues grâce à ceux qui nous ont précédés dans les revendications légitimes d'un personel à qui l'on doit aussi le bon renom des PTT.» A.T.

Boudry: chute à cyclomoteur

Un cyclomotoriste demeurant à Perreux, M. Michel Clerc, 32 ans, circulait au guidon de son véhicule sur le tronçon de route Champ-du-Moulin - Boudry, hier un peu après 17 heures, lorsqu'il a perdu la maîtrise de son deux-roues pour heurter un mur.

Il a ensuite fait une chute, de ce mur, d'une hauteur de quelque 8 mètres. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'hôpital.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Aubry Rachel, fille de Renato Germain Joseph et de Gasser Aubry née Gasser Elisabeth. – Hambarek Mehdi, fils de Ahcène et de Hambarek née Iseli Barbara Heidi Rosa. – Hambarek Fatima, fille de Ahcène et de Hambarek née Iseli Barbara Heidi Rosa. – Pauchard Julie, fille de Claude Pierre et de Stampfli Pauchard née Stampfli Nicole.

ENTRAIDE

L'Association suisse des invalides (ASI) aide les personnes handicapées...

Par exemple:

... à se défendre. Partout en Suisse, l'ASI met gratuitement à la disposition des handicapés des avocats compétents, assume les frais judiciaires et fournit l'aide nécessaire pendant le procès.

... à trouver un appartement. Par le biais de son agence de logement, l'ASI aide ses membres en quête d'appartements conformes aux besoins des handicapés.

... à pratiquer du sport. Les groupes sportifs de l'ASI s'adonnent surtout à la «gymnastique pour tous» mais ont aussi la possibilité de pratiquer des sports de compétition.

L'Association suisse des invalides est d'abord une organisation d'entraide.

(comm)

● *Collecte nationale de l'ASI, Neuchâtel, ccp 20-4260-0).*

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
(039) 211 135 - Télex 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds (039) 283 476
Le Locle (039) 311 442

Rédaction:
Rédacteur en chef: **Gil Baillod.**
Secrétaire général: **Roland Graf.**

Monde: Willy Brandt, Pascal Brandt. - **Suisse:** à Berne Yves Petignat. - **Economie:** Jacques Houriet. - **Canton de Neuchâtel:** Pierre Veya. - **La Chaux-de-Fonds:** Patrick Fischer, Robert Nussbaum, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - **Le Locle:** Jean-Claude Perrin, Corinne Chuard. - **Littoral:** Jean-Pierre Aubry, Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessner. - **Val-de-Travers:** Jean-Jacques Charrère. - **Val-de-Ruz:** Lise-Marie Evard. - **Canton du Jura:** Gladys Bigler. - **Jura bernois:** Dominique Eggler. - **Sports:** Laurent Guyot, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cerviño. - **Magazine:** Raymond Déruns, Mario Sessa. - **Secrétariat régional nuit:** Michel Déruns, Daniel Droz, Nicolas Bringolf.

AVIS MORTUAIRES

On ne vit et on ne s'unit vraiment que dans le service des autres.

Madame Rosette Weber-Juillerat:

Madame et Monsieur Heinz Horat-Weber, leurs enfants Pascal et Aline, à Lucerne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Charles WEBER

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection samedi, dans sa 67e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 janvier 1989.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 31 janvier, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Jolimont 6.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Home médicalisé «La Paix du Soir» ccp 23-346-4 ou à l'œuvre des «Perce Neige», ccp 23-5418-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE GROUPEMENT DES VIEUX-STELLIENS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Charles WEBER

v/o Tchélou

Le groupement conservera de cet ami fidèle et généreux un souvenir lumineux.

Lors des obsèques, les Stelliens voudront bien porter les couleurs.

SOUVENIR

Berthe
LAPLACE-ZWAHLEN

1988 - 30 janvier - 1989

LES PONTS-DE-MARTEL - GENÈVE

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

LE CLUB ALPIN SUISSE
section La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Charles WEBER

entré au CAS en 1973

membre dévoué dont il gardera le meilleur souvenir.

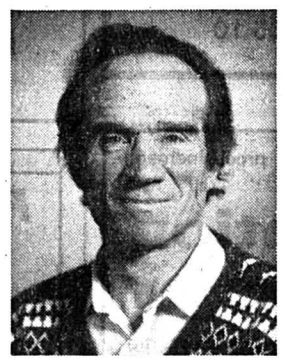

CLAUDE RETTER

1930 - 1988-1989

Une longue année déjà s'est écoulée, et pourtant ton souvenir est présent à chaque instant.
Ton sourire, ta façon de concevoir la vie sont maintenant tant de choses qui nous rappellent combien ta compagnie était merveilleuse.
Et s'il nous était donné de pouvoir réaliser un vœu, celui-ci serait sans nul doute de te revoir à nos côtés.
Tel que tu étais avec ceux que tu as aimés et qui ne t'oublieront jamais.

Ton épouse, ton fils, ta famille
Tes amis.

To on sunday.

REMERCIEMENT

LE LOCLE

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MADAME ANNA PERRET-ZAHN

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Jésus dit: Venez à Moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.
Matthieu 11:28.

Madame Mathilde Duperret-Amez-Droz, ses enfants et petite-fille;

Madame Bluette Amez-Droz-Parel, ses enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Charles Cuche-Amez-Droz, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Nelly Sauser-Racine;

Madame Alice Sauser-Schlunegger, ses enfants et petits-enfants;

Madame Anna Amez-Droz, à Genève, ses enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Adolphe Sauser-Bärfuss,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Léa AMEZ-DROZ

née SAUSER

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui dimanche, dans sa 88e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 janvier 1989.

Le culte sera célébré au Centre funéraire mercredi 1er février à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domiçile de la famille:
Mme et M. Charles Cuche-Amez-Droz
Montagne 20.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Quand fatiguée, tu verras le soir venir, sache que la nuit n'est pas éternelle.

Repose en paix chère maman.

Monsieur Germain Coeudevez-Staudenmann:

Monsieur et Madame Jean-Claude Coeudevez et leurs enfants Eric et Joël,

Madame et Monsieur Jean-François Lesquereux et leurs enfants Anne-Françoise et Natacha;

Les familles de feu Charles-Fritz Staudenmann;

Les familles de feu Joseph Coeudevez,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Nadine COEUDEVEZ

née STAUDENMANN

leur bien chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 71e année après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 janvier 1989.

La cérémonie aura lieu mardi 31 janvier.

Culte au Centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Prière de ne pas faire de visite.

Domicile: Stavay-Mollondin 19.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE L'ABEILLE

a le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Nadine COEUDEVEZ

membre d'honneur
membre de l'amicale
et épouse du président d'honneur.

Nous en garderons un souvenir inoubliable.

L'UNION SUISSE DES VÉTÉRANS FÉDÉRAUX
groupe de La Chaux-de-Fonds

a le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Nadine COEUDEVEZ

épouse de leur cher président.

IMPAR-SERVICE

Service du feu ✆ 118 Police secours ✆ 117

La Chaux-de-Fonds

Club 44: 20 h 30, conférence de J.-M. Pierret, «Le jardin de Bomarzo».
Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h. Exposition au 4e étage, «Phonographes, vieilles galettes et Cie».
Pharmacie d'office: Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ✆ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ✆ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: ✆ 21 11 91.

Cinémas
ABC: 20 h 30, Paysage dans le brouillard (16 ans).
Corso: 18 h 30, 21 h, Willow (12 ans).
Eden: 20 h 45, Mangeclous (12 ans); 18 h, La bête de guerre (16 ans).
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, L'ours (pour tous).
Scala: 18 h 30, Corps z'à corps (16 ans); 21 h, Beetle juice (12 ans).

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: lu à ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.
Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h, En dehors de ces heures ✆ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ✆ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ✆ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ✆ 31 10 17.

Neuchâtel

Plateau libre: 22 h, Azikmen.
Pharmacie d'office: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. Ensuite ✆ 25 10 17.

Cinémas
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, La petite voleuse; 15 h, 20 h 30 (fr.), 17 h 45 (V.O.), Salaam Bombay; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Mangeclous.
Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Un poisson nommé Wanda.
Bio: 15 h, 20 h 30, Camille Claudel; 18 h 15, Matador.
Palace: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Le palanquin des larmes.
Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Les maris, les femmes, les amants.
Studio: 15 h, 18 h 45, 21 h, Gorilles dans la brume.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ✆ 53 34 44. **Ambulance:** ✆ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Le nom de la rose.
Hôpital de Fleurier, ✆ 61 10 81. **Hôpital de Couvet, maternité et urgences:** ✆ 63 25 25. **Ambulance:** ✆ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ✆ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Liechti, ✆ 41 21 94. Ensuite, ✆ 111. **Hôpital et ambulance:** ✆ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ✆ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ✆ 44 10 10, à Courtelary – Dr Ennio Salomoni, ✆ 032/97 17 66 à Corgémont – Dr Ivano Salomoni, ✆ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ✆ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan: patinoire, relâche.
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden ✆ 032/97 51 51. Dr Meyer ✆ 032/97 40 28. Dr Geering ✆ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ✆ 032/97 42 48; J. von der Weid, ✆ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche
Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ✆ 51 13 01. **Service ambulance:** ✆ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ✆ 51 22 88; Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84; Dr Meyrat, ✆ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ✆ 53 11 65; Dr Bosson, ✆ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ✆ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ✆ 039/51 12 03.

Contrôle continu des installations de chauffage

(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 16 au 23 janvier

– La Chaux-de-Fonds:	+ 0,5°	(2947 DH)
– Le Locle:	+ 0,4°	(2959 DH)
– Littoral neuchâtelois:	+ 2,2°	(2659 DH)
– Val-de-Ruz:	+ 0,6°	(2919 DH)
– Val-de-Travers:	+ 0,3°	(2982 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie – Château 2001 Neuchâtel – ✆ 038/22 35 55

PROGRAMMES DE LUNDI

RTN-2001
Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

6.00 Info SSR
6.03 Couleur Café
6.45 Bulletin neuchâtelois
7.00 Info SSR
7.45 Bulletin neuchâtelois
8.00 Info SSR
8.15 Revue de presse
9.00 Claire à tout faire
10.00 Info SSR
11.00 Envoyez potage !
12.15 Journal neuchâtelois
12.30 Info SSR
14.00 Secteur Privé
15.00 Info SSR
16.30 Hit-parade
17.00 Info SSR
17.50 Pyjama vole
18.00 Info SSR
18.30 Journal neuchâtelois
19.00 Magazine des sports
19.30 Magazine BD
20.00 Rincon español
20.30 Comprendre
22.30 Cocktail FM
24.00 Musique de nuit (Hector)

La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 14.40 Animalement vôtre. 15.30 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la Une. 17.05 Première édition avec J.-D. Bredin. 17.30 Soir première. 18.15 Journal des sports. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 20.30 Polar première. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public; billet de faveur. 12.30 La criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 Appogiature. 17.30 A suivre... 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Musiques du monde. 22.40 Démarge. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Concert de l'auditeur. 23.00 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

France musique

7.07 Musique matin. 8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Spirales. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 20.30 Renseignements sur Apollon; concert. 22.30 Concerto vocal. 22.50 Ignaz Friedman. 23.07 Alexandre Glazounov. 23.45 Luigi Cherubini. 0.30 Dossiers.

Fréquence Jura

7.00 FJ-infos. 7.15 Editorial. 7.45 Feuilleton. 7.50 juste en passant. 8.00 FJ-infos. 8.30 Infos en bref et revue de presse. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.30 Feuilleton. 10.00 D'une heure à l'autre. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Journal FJ. 17.05 Carré noir. 18.30 Infos Jura. 19.00 Hors antenne. 19.30 Bluesrock. 20.00 Couleur 3. 22.30 Radio suisse romande 1.

Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Parole d'honneur. 10.30 Jazz panorama. 11.00 A la bonne franquette. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occase. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Gado hit. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Sportivement vôtre. 19.30 Les horizons classiques. 21.00 RSR 1.

Restaurant du Hameau Les Convers
Nous avisons notre fidèle clientèle de notre
fermeture annuelle
du 29 janvier au 28 février inclus
Nous remercions notre fidèle clientèle de la confiance accordée durant l'année écoulée.
Famille B. Grandjean

DÉMÉNAGEMENTS GILBERT GUINAND
Débarras et nettoyage d'appartements. Garde-meubles.
18 ans à votre service
✆ 039/28 28 77 94

PRÊTS PERSONNELS
jusqu'à **Fr. 30 000.–** en 24 heures. Discrétion absolue.
✆ 039/23 01 77
de 8 heures à 21 h 30, y compris le samedi matin. 11

OUEST-LUMIÈRE **Montandon & Co**
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
Installations - Réparations - Etudes - Projets - Devis
Crêtets 98
✆ 039/26 50 50 012341

Nouveau
Déchirures, accrocs et trous sur **vêtements en cuir**
Réparation par soudage et presque invisible. Sur rendez-vous.
Swiss Vinyl, ✆ 039/23 59 57
012225

Déclarations d'impôts (NE)
exclues comptabilités. Remplies à votre domicile, sans dérangement. Discrétion assurée. Fr. 40.– par déclaration.
Prenez rendez-vous au **039/26 56 73**
35083

Mon prêt personnel - un procrédit
Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/Domicile .....
Signature .....
à adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12
Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00
rapide • simple • discret • Mon prêt Procrédit un procrédit X
X procrédit
1/Im/5/Lu
Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"
004325

TÉLÉFAX
Fr. 92.–*
par mois.
Installation et instruction gratuites.
* Leasing 48 mois
Venerio Redin
La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/23 05 10
012073

Futurs bridgeurs
2 cours débutants
sont organisés pour vous,
l'un: l'après-midi
l'autre: le soir.
Début en février.
Organisation:
Bridge-Club du Haut
Impasse des Clématites 12.
Pour tous renseignements:
✆ 039/26 71 66
120362

Conférence publique
Mardi 31 janvier 1989, à 20 h 15, à la Bibliothèque de la Ville
(Salle d'audiovisuel)
(ancien gymnase)
Titre:
Deux états au nord de l'Inde:
des 860 temples jaïn de Palineta à la cité caravanière de Jaisalmer, dans le désert de Thar.
Par Denise et Jacques Lapaire.
Organisation:
Commission scolaire. 012406

Vous recevrez prochainement votre
déclaration d'impôt
C'est le moment de vous mettre à jour et d'utiliser nos services:
- ○ tenue des comptes;
- ○ bouclement et révision;
- ○ gestion débiteurs et créanciers;
- ○ gestion de fortune;
- ○ création de sociétés;
- ○ autres travaux fiduciaires.

Afin de respecter les délais, veuillez nous contacter sans tarder.
Fiduciaire WENGER SA, 2500 Bienne 3, rue Dufour 51,
✆ **032/42 38 03** 086609

PHYSIO – POD

J.-D. Treyvaud
Physiothérapeute diplômé
Av. Léopold-Robert 53
2300 La Chaux-de-Fonds
a le plaisir de vous annoncer l'
ouverture de son cabinet de physiothérapie
le **6 février 1989**
Pour tous renseignements:
✆ 039/28 17 93 (le matin).
Dès le 6 février: ✆ 039/23 32 22
120321

VENTE AUX ENCHÈRES
Jeudi 2 février
dès 14 h 30
La Galerie Potterat réalisera dans ses locaux
8, avenue du Théâtre
au nom et pour le compte de la succession M. Wasem-L'Eplattenier:
une importante collection
de 200 peintures huile, pastels, dessins, aquarelles de
Charles L'EPLATTENIER 1874 – 1946
VISITE
où des ordres d'achat peuvent être donnés
mardi 31 janvier
mercredi 1er février
de 10 h à 12 h et
de 14 h à 18 h
jeudi matin de 10 h à 12 h
CHARGÉ DE LA VENTE
GALERIE POTTERAT
Ch. Grisoni
commissaire-priseur
A. du Théâtre 8, Lausanne
Conditions de vente: adjudication à tout prix, sauf quelques articles à prix minimal. Vente sans garantie. Echute: 2%. 001170

depuis 1969 vite résolues **dettes** ARRANG. FINANCIERS S.A.R.I. 2072 NEUCHATEL 038/33.69.70 615

La meilleure défense, c'est l'attaque... votre meilleure arme : la PUBLICITÉ

Suisse romande

9.40 Demandez le programme
9.45 Dallas
10.30 Petites annonces
10.35 Autoportrait mou de Salvador Dali
11.50 Petites annonces
11.55 Denis la malice
12.15 Fans de sport
12.45 TJ-midi
13.15 24 et gagne
13.20 Mademoiselle (série)
13.45 Lou Grant (série)
14.35 24 et gagne
14.40 Avoir 16 ans au pays de l'apartheid
15.40 5 de der
16.05 24 et gagne
16.10 La croisière s'amuse (série)
17.00 Molièrissimo (série)
17.25 C'est les Babibouchettes!
17.40 Bazar
17.45 Ski alpin
(Suisse italienne)
Slalom combiné messieurs, 1re manche; 20.15 2e manche, en direct de Vail.
18.00 Votre soirée sur la TSR
18.05 Bazar
18.35 Top models (série)
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir
20.05 Spécial cinéma

La route de l'Ouest

Film d'Andrew McLaglen (1967), avec Kirk Douglas, Robert Mitchum, Richard Widmark, etc.
Missouri, 1843. Des habitants conduits par le sénateur William Tadlock décident de partir pour l'Orégon, où ils ont le projet de fonder une colonie.
Photo: une scène de ce film. (tsr)

22.10 Gros plan sur Kirk Douglas
22.40 TJ-nuit
23.00 Fans de sport
23.30 Case postale 387
23.40 Cinébref
Couloirs, d'E. Schaufelberger.
23.55 Bulletin du télétexte

TCR Téléciné

12.00 Headline News
En anglais
12.30 Money Week
En anglais
13.00 Shérif fais-moi peur (en clair)
Série américaine
13.50 Flics de choc
Film policier français de Jean-Pierre Desagnat, avec Pierre Massimi, Chantal Nobel et Jean-Luc Moreau (1983, 92')
15.20 Beverly Hills Cowgirl Blues
Téléfilm américain de Corey Allen, avec James Brolin, Lisa Hartamn et David Hemmings (1985, 100')
17.00 L.A. Law
Série américaine avec Harry Hamlin
17.45 Les Minipouss
18.10 Les voisins (en clair)
Série australienne à épisodes
18.35 Cliptonic (en clair)
19.00 La pluie d'étoiles (en clair)
19.30 Shérif fais-moi peur (en clair)
20.24 Ciné-journal suisse (en clair)

A 20 h 30
Mills family saga 1: L'arbre de Noël a une étoile

Téléfilm américain en quatre épisodes de Paul Bogart, avec Jason Robards, Mildred Natwick, Lisa Lucas et Kathryn Walker (90'). Premier volet de la saga de la famille Mills

22.00 Banana Joe
Comédie italienne de Steno, avec Bud Spencer, Marina Langner et Mario Scarpetta (1982, 90')
23.35 Fog
Film d'épouvante américain de John Carpenter, avec Adrienne Barbeau, Tommy Atkins et Holbrook (1979, 90')

France 1

6.30 Une première
7.40 Club Dorothée matin
8.30 Télé shopping
9.05 Haine et passions (série)
9.45 Viva la vie
10.20 Trente millions d'amis
10.50 Et avec les oreilles
11.15 C'est déjà demain (série)
11.35 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
12.00 Tournez... manège
12.30 Le juste prix
13.00 Journal
13.30 Météo - La Bourse
13.35 Côte ouest (série)
14.35 Arsène Lupin (série)
La femme aux deux sourires.
15.35 Drôles d'histoires (série)
16.00 La chance aux chansons
La fête tzigane.
16.30 Ordinacœur
16.50 Club Dorothée
17.50 Matt Houston (série)
18.45 Avis de recherche
18.55 Santa Barbara (feuilleton)
Capwell déclare à Santana qu'il ne lui rendra Brandon que si elle se marie.
19.20 La roue de la fortune
20.00 Journal - Météo
20.30 Tapis vert
20.35 Maria Vandamme (feuilleton)
3e épisode.

A 22 h 10
Médiations

La république des machos. Avec la Grèce et la Turquie, la France fait partie du peloton de queue des pays européens en matière de représentation féminine dans la vie publique.
Photo: Pierre Mauroy, l'un des participants à cette émission. (key)

23.30 Une dernière - Météo
23.50 Minuit sport
0.50 Mésaventures (série)
1.15 Symphorien (série)
1.40 Cogne et gagne (série)
2.25 Médiations
3.30 Histoires naturelles
4.20 Musique
05.00 Ballerina (feuilleton)
5.55 Mésaventures (série)

a2 France 2

6.45 Télématin
8.35 Amoureusement vôtre (feuilleton)
11.25 Sam suffit (série)
11.55 Météo - Flash infos
12.00 Les mariés de l'A2
12.30 L'arche d'or
13.00 Journal - Météo
13.45 Jeunes docteurs (série)
14.10 Châteauvallon (feuilleton)
15.10 Du côté de chez Fred
Images du sport.
16.00 Flash infos
16.05 Chapeau melon et bottes de cuir (série)
Une petite gare désaffectée.
16.55 Flash infos - Météo
17.00 Graffitis 5-15
Foofur - Quick et Flupke - Alf.
17.55 L'homme qui tombe à pic (série)
Le trésor du B.25.
18.45 Des chiffres et des lettres
19.10 Actualités régionales de FR3
19.30 Tel père, tel fils (série)
Mégarde à vue.
20.00 Journal
20.30 Météo

A 20 h 35
La marche du siècle

Magazine de Jean-Marie Cavada et Jean-Pierre Bertrand. Parlez dans l'hygiaphone: le service public et ses usagers. En France, on dénombre 4655000 fonctionnaires. C'est dire toute l'importance du service public.
Photo: Jean-Pierre Bertrand et Jean-Marie Cavada, présentateurs. (a2)

22.20 Flash infos
22.30 Haute curiosité
La Bourse - Le musée-clip - Toute la vérité - Suivez le guide - L'événement du mois - Si vous étiez...
23.35 Journal - Météo
0.05 Histoires courtes
Elle et lui, de F. Margolin.
0.30 Du côté de chez Fred

FR3 France 3

10.40 Le chemin des écoliers
11.30 Espace 3
12.00 12/13
15.05 Bizarre bizarre (série)
La statue.
13.30 Regards de femme
14.00 Ne mangez pas les marguerites (série)
Gare aux deux gorilles.
14.30 C'est pas juste
La défense des animaux - Eux aussi - Marions-les.
15.30 Télé-Caroline
17.05 Amuse 3
18.30 Questions pour un champion
19.00 Le 19-20 de l'information
19.10 Le journal de la région
19.30 Le 19-20 de l'information
20.02 La classe

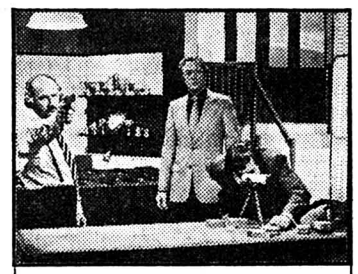

A 20 h 30
Contre une poignée de diamants

Film de Don Siegel (1974), avec Michael Caine, Delphine Seyrig, Donald Pleasance, etc. Mil neuf cent septante-cinq, en Angleterre et en France. Un agent secret britannique doit trahir ses chefs pour sauver son fils, victime d'un enlèvement.
Durée: 100 minutes.
Photo: Donald Pleasance et Michael Caine. (fr3)

22.20 Soir 3
22.45 Océanique
Les supraconducteurs ou l'étrange invention du Dr Müller.
23.40 Musiques, musique
Extraits de concerts enregistrés au MIDEM classique de Cannes.

Demain à la TVR

10.20 Demandez le programme!
10.30 Imédias
10.55 Surprise sur prise
11.50 Denis la malice
12.15 Fans de sport
12.45 TJ-midi
13.20 Mademoiselle
13.45 Lou Grant
14.40 Drôles de dames

Suisse alémanique

16.15 Treffpunkt
17.00 Hoschehoo
17.30 Spielzeit – Playtime
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.45 Ski alpin (TSI)
17.55 Oliver Maass
18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
19.30 Tagesschau - Sport
20.15 Ski alpin (TSI)
21.00 Kassensturz
21.35 Tagesschau
21.50 Tagesthema
22.10 Ski alpin: Weltmeisterschaften
22.25 Gefährliche Beichte (film)

ARD Allemagne 1

16.15 Ein Hamster im Nachthemd
17.00 Abenteuer Wildnis
17.15 Tagesschau
17.25 Regionalprogramm
20.00 Tagesschau
20.15 Peter Strohm
21.00 Die unmögliche Zeit
21.40 Alpine Ski-Weltmeisterschaften
22.00 Jonas
22.30 Tagesthemen
23.00 Die Artisten in der Zirkuskuppel: ratlos (film)

Allemagne 2

16.00 Boomer, der Streuner
16.30 Unser Freund... das Pferd
16.55 Heute
19.30 Liebesbriefe an einen Unbekannten
21.15 WISO
21.45 Heute-Journal
22.10 Menschenskinder!
22.45 Die stillen Stars
23.15 Fegefeuer in Ingolstadt

Allemagne 3

16.30 Klassik 2
17.00 Wenn, dann, oder nicht?
17.30 Telekolleg II
18.00 Sesamstrasse
18.30 Spass mit Tricks und Tips
18.55 Das Sandmännchen
19.00 Abendschau
19.30 Länder, Menschen, Abenteuer
20.15 Andere Völker, andere Sitten
21.00 Südwest aktuell
21.15 Energie, intelligent genutzt
21.45 Die Hochzeitsnacht
22.50 Max-Ophüls-Preis '89

Suisse italienne

16.05 Rivediamoli insieme
17.30 Per i più piccoli
17.35 Per i bambini
17.45 Sci
18.00 Interbang!
18.25 Tuttifrutti
19.00 Attualità sera
19.45 Telegiornale
20.20 Un caso per due
20.20 Sci
21.25 Personaggi allo specchio
22.30 TG sera
23.00 Lunedì sport

RAI Italie 1

15.30 Lunedì sport
16.00 Cartoon clip
16.15 Big!
17.30 Parola e vita
18.05 Domani sposi
19.30 Il libro, un amico
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Uomo contro uomo
22.20 Telegiornale
22.30 Appuntamento al cinema
22.35 Speciale TG 1
24.00 TG 1-Notte

SKY CHANNEL Sky Channel

12.00 Eurochart top 50
13.00 Another world
14.00 Beyond 2000
15.00 Black Arrow
16.00 Top 40
17.00 The DJ Kat show
18.00 Flying kiwi
18.30 I dream of Jeannie
19.00 The ghost and Mrs. Muir
19.30 The insiders
20.30 Rio Lobo
Film by H. Hawks.
22.40 Mobil motorsports news
23.10 Soul in the city
0.10 Canada calling
1.00 Arts programmes

À PROPOS

Maria Vandamme

TF1 présente actuellement, aux meilleures heures, quatre lundis durant, un feuilleton de quatre fois quatre-vingt minutes, co-produit en particulier avec la Suisse. D'habitude, les modestes télévisions périphériques obtiennent la possibilité de montrer ces co-productions en première exclusivité. Ai-je été inattentif lors d'une éventuelle première sur la TV romande? Je le regretterais...

Il n'est pas facile de monter une opération de ce genre, qui vaut 36 millions de FF, et dont le budget dut être complété par le Conseil général du nord (pour deux millions). Il est vrai que la création est ambitieuse, puisqu'elle veut à la fois distraire et instruire, chose assez rare, et qu'elle y parvient.

Le roman de Jacques Duquesne (Prix Interallié 83), que je n'ai pas lu, raconte une histoire qui se déroule de 1865 à 1872, autour d'un personnage central, Maria Vandamme, la psychologie des personnages servant aussi à décrire une société en mutation. L'adaptation pour le petit écran souligne son côté «mélodramatique presque flamboyant». Blaise, un ouvrier – maçon républicain, Aloïs, un cocher, Jérôme, le médecin des pauvres tombent amoureux de Maria qui risque le viol, le feu, l'appartenance au personnel d'un bordel de luxe. Person- nage tout d'instinct, Maria a soif d'apprendre (à lire), de comprendre, mais surtout de décider de son propre avenir, engagée avec les pauvres dont elle est, pour la République, sans être systématiquement contre les «nantis».

Un mariage de raison pour la fille d'un industriel avec un fils de famille arrangerait bien des choses. Cet industriel du nord apprend de son banquier qu'un de ses concurrents est en difficultés financières et que son entreprise est à vendre. On appelle maintenant cela un délit d'«initié» qui ne vaut alors à son auteur que l'admiration du milieu dominant. En même temps, leur cocher et quelques autres se livrent à la contrebande de tabac entre la Belgique et la France: ce délit leur vaut, à eux, l'emprisonnement. Comme les deux actions sont montées presque parallèlement, nous avons là un bon exemple de l'esprit du mélodrame qui oppose deux parties de la société, mais sans manichéisme, heureusement.

Voici une œuvre soignée par Jacques Ertaud qui s'efforce, en particulier, de baigner son image dans la lumière des chandelles d'une époque sans électricité. Ce souci de forme est aussi à relever.

Freddy Landry

● ***TF1, ce soir, à 20 h 35, 3e partie.***

À VOIR

Médiations: la République des machos

La France serait-elle une république de machos? A en croire les statistiques, oui: avec 33 femmes sur 577 députés, neuf sur 319 sénateurs, six sur 48 ministres et 1 451 sur 36 451 maires, elle est en queue du peloton des pays du Conseil de l'Europe.

Alors? Pourquoi cette misogynie? Pourquoi les femmes éprouvent-elles tant de difficultés à s'introduire dans la vie politique?

Pour répondre à cette question, François de Closets, Richard Michel et Jean-Marie Perthuis sont allés chercher celles qui ont réussi: Michèle André, secrétaire d'Etat au Droit des Femmes, Florence d'Harcourt, ancien député, Martine May-Godart, secrétaire fédérale du PS à Toulouse... Et puis aussi des militantes: Chantal Hoarau, militante de PC à Périgueux, Muriel Smor, dentiste, militante de base du RPR, Rolande Haugmard, militante du CDS à Nantes...

Pour les accompagner, des non-militantes mais qui connaissent bien les problèmes rencontrés par les femmes qui veulent accéder à ce qu'on considère comme des «métiers d'hommes»: Michèle Cotta, journaliste, et Mariette Sineau, sociologue.

Toutes ces femmes seront confrontées aux leaders des principaux partis politiques: Alain Juppé (RPR), Pierre Méhaignerie (président du CDS), Pierre Mauroy (PS) et Georges Marchais (PC). Les discussions prendront appui sur des reportages: le portrait de deux militantes, le parcours du combattant, les femmes à l'Assemblée...

Il sera donc intéressant, pour une fois, d'avoir l'avis des intéressées qui d'ailleurs ne sont peut-être pas toutes d'accord sur la façon d'entrer en politique. Néanmoins, la plupart d'entre elles semblent se retrouver sur un point: elles ne veulent surtout pas ressembler aux hommes! (ap)

● **TF1, ce soir à 22 h 10**

FILM DU SOIR

Mills family saga 1: L'arbre de Noël a une étoile

Une petite ville du Nebraska, Noël 1946. Addie Mills (Lisa Lucas) est une petite fille de dix ans plutôt précoce et sensible.

Elle voit s'approcher Noël avec une certaine tristesse car, cette année encore, son père (Jason Robards) lui refuse la simple joie d'un arbre de Noël.

Depuis la mort de son épouse, cet homme est devenu dur et renfermé. La grand-mère (Mildred Natwick) nourrit en quelque sorte l'amour sincère de la famille. Mais la petite fille pourrait bien donner une leçon de générosité à son père.

● **Télécinéromandie, ce soir, 20 h 30**

Avec vous dans l'action
L'Impartial

L'Impartial

Lundi 30 janvier 1989

ouvert sur... la France

L'année de toutes les pompes

Au seuil de la nouvelle année, on aimerait voir la France avancer d'un meilleur pas vers l'Europe. C'est le vœu de ses amis. Le discours ne manque pas. Depuis deux ans, le grand marché de 1993 est donc dans toutes les bouches, c'est l'horizon, le défi, l'ardente obligation. Il faut rationaliser la production pour la rendre compétitive, l'adapter aux normes communautaires, harmoniser les fiscalités, la TVA. On cause, à commencer par les ministres, sur lesquels on se délivre de la tâche – mais le gouvernement ne peut pas tout faire, le pauvre.

La France va se battre pour conserver Strasbourg comme capitale européenne, mais...

par Louis Albert ZBINDEN

L'Europe est l'affaire des Français. Or on traîne les pieds, on se dérobe aux devoirs. Exemple les automobiles. Au lieu de se conformer aux règles anti-pollution, les fabricants font jouer des clauses de sauvegarde pour produire encore des voitures à gaz nocifs. 1993 imposera des contrôles sur la bonne santé des automobiles. S'il fallait aujourd'hui purger de leurs tacots les routes de France, c'est le quart du parc automobile qu'il faudrait envoyer à la casse.

La France marcherait-elle, là aussi «à côté de ses pompes» ? La formule vient d'être réactivée par le pamphlet de Thierry Pfister (1). Un confrère échauffé. Ses pages fument. Quelle volée de bois vert ! Victimes: les socialistes modèle 1988. Tous des traîtres, ou peu s'en faut. Coupables d'avoir trahi la classe ouvrière, les idéaux, les électeurs. Contre le plat de lentilles du pouvoir !

Pfister est un enfant du sérail. Un fidèle, lui. Le dernier des justes. Chtimi de la Flandre française; il quitta le «Monde» en 1981 pour Matignon. Il fut conseiller de Pierre Mauroy, autre nordiste, seul épargné par la violence du procureur. Il faut voir Pfister fustiger «la gauche caviar», entendez les anciens partageux devenus gestionnaires gras de la chose publique. Il la frappe au cœur, sa famille répudiée, épargnant le mou de l'opposition. Cela lui valut cette réplique d'un socialiste désabusé: «Je préfère la gauche caviar à la droite Camenbert».

Mais de quelle illusion revient donc ce confrère pour s'acharner de la sorte, de quel souffle brûlé ? D'un rêve métaphysique, on dirait. Il crache ses poumons, Pfister, c'est terrible. Et Mitterrand est au centre de la volée, vieillard saisi par le frisson monarchique, grenouille enflée pire qu'en bœuf: en Dieu. «La gauche pue, écrit l'imprécateur. Les miasmes de la décomposition du gauchisme sont devenus l'encens de la vénération mitterrandienne.»

... Bruxelles, avec un hémicycle flambant neuf pourrait lui ravir cet honneur *(photos asl)*

LES CAROTTES ALSACIENNES

L'invective défoule, substitut du dialogue et du projet, cas particulier du verbe qui, au lieu d'être le moteur de l'action, en est l'alibi. On cause pour ne pas faire, ou pour se persuader que l'on fait. Exemple, Strasbourg et son avenir européen.

Pendant que les Belges travaillaient sans bruit à lui ravir le siège de l'Assemblée européenne en mettant en chantier un hémicycle flambant neuf, la France se bornait à répéter: «Strasbourg n'est pas négociable» (Chirac).

Maintenant que les carottes strasbourgeoises sont quasiment cuites, Mitterrand déclare: «Nous nous battrons !» Mais contre qui ? Contre quoi ? Pas contre la commodité qui plaide en faveur de Bruxelles, pas contre la majorité des parlementaires et des fonctionnaires européens acquis à la cause belge. Alors !

Il aurait fallu agir à temps, regrouper en Alsace les services annexes du Parlement, faire de l'aéroport de Strasbourg un aéroport international, lancer un TGV qui relie la ville à Paris et Bruxelles. Au lieu de quoi ont perduré un éparpillement institutionnel et un enclavement qui coûtent chaque année 280 millions au budget communautaire. Grands coûts et petits frais: l'autoroute de l'Est est la plus cher de France; 145 Francs Français de péage de Paris à Strasbourg.

Au lieu d'ouvrir les ailes de la cigogne, on les a rognées. Dommage. Strasbourg méritait mieux. Son histoire est longue. Sa situation sur le Rhin en fait un grand symbole. Les Français ont cru que le prestige suffisait, que le passé cautionnerait l'avenir. Mais l'époque n'est plus au lyrisme, elle est à la gestion, à l'efficacité. On aimerait que tout ne soit pas perdu, tout en craignant qu'il n'y ait plus rien à gagner. Le Parlement européen doit se prononcer le 16 janvier sur le sort définitif de Strasbourg. Le pronostic est pessimiste. Il faudrait un miracle pour que les parlementaires n'entérinent pas le vote des commissaires européens qui lui font préférer Bruxelles par dix-huit voix sur vingt-huit. L.A.Z.

(1) LETTRE OUVERTE À LA GÉNÉRATION MITTERRAND QUI MARCHE À CÔTÉ DE SES POMPES par Thierry Pfister, aux Editions Albin Michel

Paris vaut bien une messe

A l'épinglage de Mitterrand par Pfister répond l'éloge qu'en fait le livre de Denis Jeambar et Yves Roucaute, un journaliste et un philosophe «L'Eloge de la Trahison». Gouverner, expliquent-ils, c'est trahir. Forcément. Il n'y a pas de pouvoir sans ruse ni tromperie. Antigone est incivique. Elle oppose sa conscience à la cité. Sublime, mais sotte. C'est Créon qui a raison. Il défend la loi. Un sage. (2)

A ce compte, Mitterrand est blanchi. L'épithète de «florentin» dont il fut naguère affublé, le gratifie pour son aptitude à prendre le vent et modifier son cap. De «l'Algérie c'est la France» à l'alliance avec le Parti communiste, du socialisme de rupture à la gauche ouverte au centre, de la critique des institutions de la Ve République à leur approbation, de l'opposition à la Force de frappe à sa défense, le parcours du chef de l'Etat est un zigzag où chaque pas a déconcerté la fidélité et gagné des faveurs sur l'autre bord.

En cela, Mitterrand a d'illustres devanciers, de Henri IV, le monarque du «Paris vaut bien une messe» à Charles de Gaulle, rappelé au pouvoir pour garder l'Algérie à la France et qui la liquida. Mais la spécialité n'est pas française. La liste des traîtres est longue et vaste. L'histoire contemporaine de l'Europe en fourmille, par exemple Juan Carlos couvé par Franco pour prolonger le franquisme et qui le renia pour ouvrir l'Espagne à la liberté, par exemple Mario Soarès, révolutionnaire contre Salazar et qui sut défendre la démocratie portugaise contre ses proches amis, par exemple encore Alexandre Dubcek qui, en bon traître, voulut rompre avec le carcan soviétique et libéraliser la Tchécoslovaquie.

JE TRAHIS DONC JE SUIS

Avec sa thématique provocante, servie par un style de bretteur, on comprend que le livre de Jeambar et Roucaute fasse du bruit. C'est le bruit du couvercle sur la marmite et qui en fait brusquement voir le potage. Les ingrédients de la politique, on les reçoit au nez, et ça pique: reniement et trahison sont au cœur de l'action politique.

Nous voici édifiés, sinon tout à fait convaincus. Quant aux politiciens, s'ils lisent «L'éloge de la trahison», ils devraient désormais s'avancer nus, masque arraché, en somme passer de l'hypocrisie au cynisme: je trahis, donc je suis.

Car les plus versatiles d'entre eux ne sont pas les derniers à reprocher la trahison à leurs adversaires. Ainsi Chirac qui, à propos de l'«ouverture» socialiste en direction du centre, déclarait: «Les ralliements sont la formule politique de la traîtrise». A quoi Rocard répliqua: «Que personne ne se sente perçu comme un traître parce qu'il nous a rejoints».

Au fond, on est toujours le traître de quelqu'un et le converti d'un autre. Et voilà pourquoi Mendès France, l'homme d'une seule parole, ne fit qu'un court passage aux responsabilités du pouvoir.

Les rapports de la politique et de la morale ont toujours été conflictuels. Le livre de Jeambar et Roucaute est clarificateur à cet égard, mais il aurait gagné à nuancer les concepts. Entre la trahison et la traîtrise, de même qu'entre le compromis et la compromission, il y a plus qu'une nuance, l'espace de l'honnêteté. L.A. Z.

(2) ELOGE DE LA TRAHISON, par Denis Jeambar et Yves Roucaute, aux Editions du Seuil.

Louis XVI sauve sa tête

Nous voici donc entrés dans l' année du bicentenaire. Elle a mieux commencé que n'a fini la précédente. Encore que l'on ait lieu de chipoter sur l'opération «Ballon». 97 montgolfières lâchées dans le ciel de France à partir des préfectures des départements, c'était beau, mais qu'entendait-on célébrer par là ? Le nouveau ou l'ancien régime ? Leur étrange machine volante, les frères Montgolfier l'ont inventée en 1783 et ont pris place à son bord la même année, soit six ans avant la prise de la Bastille !

C'est l'art de récupérer les restes, le geai jacobin s'emplumant du paon monarchique. On songe au général de Gaulle inaugurant en 1959 pour la plus grande gloire de la Ve République le Pont de Tancarville construit sous la IVe, et y ajoutant pour faire bon poids l'avion **Caravelle** et le paquebot **France.** En ce qui concerne les montgolfières du premier janvier, on orna leurs nacelles de tricolore et le tour fut joué.

En disant que 1989 a (tout de même) mieux commencé que 1988 n'a fini, on songe au procès de Louis XVI rejoué à la télévision début décembre, et dont le mauvais goût devrait rester comme l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

Des figurants en perruques et jabots, des bonnets phrygiens mêlés à des avocats en complet-veston, l'insolite aurait pu amuser, traité avec esprit, encore qu'il se soit agi de la tête d'un homme, mais ce fut sot et déplaisant. La parodie de justice à laquelle les téléspectateurs ont assisté n'a pu que leur faire regretter la «dramatique» qu'en d'autres temps l'équipe Castellot-Decaux-Lorenzi aurait pu tirer de l'événement. La caméra, au lieu d'explorer le temps, n'aura fait qu'explorer la dérision.

Au surplus, on se demande encore ce qu'Yves Mourousi, ordinairement mieux inspiré, a voulu faire. On ne l'a guère compris. Refaire un procès, fût-ce de manière fictive, suppose des faits nouveaux. En ce qui concerne Louis XVI, il n'y en a pas. On peut reprocher leur verdict de mort aux Conventionnels de 1793, on ne reprochera pas à la justice révolutionnaire d'avoir lâché l'instruction et expédié le procès. Prévenu de conspiration contre la nation, de tentative de fuite pour rejoindre ses ennemis de l'extérieur, le compte du roi était bon.

Restait l'intérêt qu'il y aurait eu à opposer l'opinion actuelle à celle des gens de l'époque. En deux siècles les mœurs ont évolué. De leur écart aurait pu naître une tension. Une tension, mais pas un suspense, car en 1988 le verdict était connu d'avance. Louis XVI sauverait sa tête, et Maître Vergès n'a pas eu à forcer son talent pour cela.

Retenons quand même ce paradoxe: la majorité des téléspectateurs qui ont épargné la guillotine au roi déchu, se situe à droite, alors que cette même droite, selon tous les sondages, est largement favorable au rétablissement de la peine de mort. On en concluera que la détestation de Robespierre et de la Convention chez beaucoup de Français l'emporte sur leur rigueur judiciaire.

Telle peut être la leçon de ce show médiatique qui aura davantage témoigné pour les gens du présent que pour les gens du passé et permis à Jacques Vergès et Jean-Edern Hallier (en procureur) de faire leur numéro d'artiste. Mais comme l'écrivait Jacques Julliard dans «Le Nouvel Observateur», l'histoire de France mérite mieux que d'être livrée aux histrions. L.-A. Z.

Demain : ouvert sur... les affaires fédérales